



SEPTEMBRE
OCTOBRE
2021
25

Cause

COMPRENDRE LE MONDE
AGIR POUR LE CHANGER

★

commune

REVUE D'ACTION POLITIQUE DU PCF

p. 12 DOSSIER

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE PRODUIRE BIEN ET MANGER SAIN

p. 7 REGARD

Mère nourricière
ou Terre brûlée ?

p. 56 CRITIQUE DES MÉDIAS

Le clan des milliardaires
accapare les aides
à la presse

p. 69 SCIENCE

L'intelligence artificielle
hier et aujourd'hui

p. 8 GRAND ENTRETIEN

**Ian Brossat : Fabien Roussel et les communistes
toutes voiles dehors vers l'horizon 2022 !**

Parti communiste français

3 ÉDITO

Guillaume Roubaud-Quashie L'évergétisme au XXI^e siècle

6 POÉSIES

Katherine L. Battaiellie Antonio Machado

7 REGARD

Wilson Tarbox Mère nourricière ou Terre brûlée ?
Les imaginaires de la nature au musée d'Orsay

8 LE GRAND ENTRETIEN

Ian Brossat Fabien Roussel et les communistes toutes voiles dehors vers l'horizon 2022 !

12 LE DOSSIER

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : PRODUIRE BIEN ET MANGER SAIN

Frédo Coyère, Corinne Luxembourg, Igor Martinache et **Pierrick Monnet** La sécurité alimentaire : un enjeu élémentaire ?

Igor Martinache La sécurité contre la souveraineté alimentaire ?

Luc Desbois Les paysans face à l'industrialisation de l'agriculture

Louise Galipaud « Nous souhaitons que le consommateur n'ait plus à choisir entre l'environnement et le social »

Beatriz-Lorelei Goudes-Vitelotte Du jardin ouvrier au jardin partagé

Christèle Dondeyne La restauration collective

Pauline Manfredi L'alimentation durable comme droit social

Jean-François Montheil Label Gamelle : gastronomie de l'insertion

Maxime Bergonso La souveraineté alimentaire vue de l'Outre-mer

Jocelyne Hacquemand La réduction du gaspillage alimentaire commence par les décideurs

Lucien Angeletti Et la cotisation créera le repas : la proposition d'une sécurité sociale de l'alimentation

Viviane-George Loge-Brouillée Ce que nous apprend le lieu de la cuisine

Michel Limousin Santé et alimentation

44 MILITER

Delphine Miquel La formation, une clé pour mener une campagne, renforcer la conscience de classe et structurer le parti

50 CHRONIQUE EUROPÉENNE

Vincent Boulet Aider le peuple chypriote : il y a urgence !

52 PARLEMENT-ÉLUS

Éliane Assassi Non au passe sanitaire, projet attentatoire aux libertés et aux droits des salariés

54 CONTROVERSE

Gérard Streiff La droite a-t-elle gagné la bataille d'idées ?

56 CRITIQUE DES MÉDIAS

ACRIMED Le clan des milliardaires accapare les aides à la presse

59 FÉMINISME

Igor Martinache Les grandes écoles du patriarcat

62 PHILOSOPHIQUES

René Granmont Science et démocratie, un mariage paradoxal

65 HISTOIRE

Pierre Mansat Les archives publiques de la nation : notre bien commun

69 SCIENCES

Louis Devillaine L'intelligence artificielle hier et aujourd'hui

72 DROIT

Nils Monsarrat Violences faites aux femmes : quelle prise en charge par la police et la justice ?

76 SONDAGE

Gérard Streiff Libertés publiques : l'inquiétude

77 STATISTIQUES

Fanny Charnière 61 % des travailleurs déclarent des conflits de valeurs dans leur travail

78 LIRE

Marine Miquel Du nouveau du côté des revues !

80 CRITIQUES

• **Bernard Vasseur** *Le communisme a de l'avenir... si on le libère du passé*

• **Louis Poulhès** *L'État contre les communistes, 1938-1944*

• **Pierre Vermeren** *L'Impasse de la métropolisation*

• **Catherine Moulin** *Jean Jaurès en «Rhône-Alpes». Présence et mémoires*

• **Mikaëla Le Meur, Matthieu Duperrex** (dir.) *Semer le trouble*

Cause

commune

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Davy Castel

Tél. : 01 40 40 12 34 - Directeur de publication : Guillaume Roubaud-Quashie

Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • Rédacteurs en chef : Davy Castel, Jean Quéfier, Gérard Streiff • Secrétariat de rédaction : Noëlle Mansoux • Comité de rédaction : Aurélien Aramini, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Boulet, Aurélien Bonnarel, Vincent Bordas, Saliha Boussedra, Séverine Charret, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Maëva Durand, Jean-Michel Galano, Jérémie Giono, Baptiste Giron, Florian Gulli, Nicolas Lambert, Étodie Lebeau, Gérard Legrip, Constantin Lopez, Corinne Luxembourg, Igor Martinache, Ségolène Mathieu, Sophie Mazonot-Chappuy, Marine Miquel, Pierrick Monnet, Michaël Orand, Julien Rossi, Marine Roussillon, Sabrina Royer • Direction artistique et illustrations : Frédo Coyère • Mise en page : Sébastien Thomassey • Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau - 75 167 Paris Cedex 19) • Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex) • Dépôt légal : septembre/octobre 2021 - N°25 - ISSN 2265-4585 - N° de commission paritaire : 0924 G 93466.

L'évergétisme au XXI^e siècle

L'affaire est entendue : les petits boursicoteurs qui nous gouvernent sont de plain-pied dans la modernité et leurs contempteurs, grands enfants nostalgiques, rêvassent enfermés dans des temps révolus. Il est pourtant frappant de constater, *mutatis mutandis*, le développement dans notre monde capitaliste néolibéral de pratiques dont l'âge d'or remonte à quelques millénaires.

Connaissez-vous l'évergétisme ? Pour le dire simplement, c'est ce système de « dons » émanant de riches personnages en direction d'une collectivité, qui tenait une place si structurante dans nombre de sociétés de l'Antiquité. Attention, cependant : on est bien obligé de mettre des guillemets à « dons » car cela n'a rien du présent gratuit, du geste généreux qui n'attend rien en retour. Rien à voir avec ces paroles d'Évangile (Matthieu, VI, 2) : « Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites [...] afin d'être glorifiés par les hommes. »

« La luxueuse fondation Louis-Vuitton, dont la construction aura coûté près de 800 millions d'euros et qui est tout entière dédiée à la gloire de LVMH et de M. Arnault, eh bien, la Cour des comptes estime qu'elle aura coûté plus de 500 millions d'euros au contribuable. »

Historiens et archéologues croulent sous les traces de glorification des généreux « donateurs » : décrets honorifiques, statues, inscriptions de toutes natures... On donne mais il s'agit bien que ça se sache et qu'on soit ostensiblement remercié de la beauté du geste spontané... Dans un monde antique qui n'envisage pas de s'attaquer, en amont, à la racine des rudes inégalités ni, en aval, de déployer un système fiscal correctif, l'évergétisme tient de la soupape de sécurité pour les classes dominantes. Ils sont riches mais ils sont gentils et grâce à eux nous disposons de tel équipement public : *gloria* ! ▶▶

- ▶▶ Avec le retrait de la puissance publique dans maints domaines en notre siècle, le voilà conquérant et fringant, ce vieil évergétisme, plus de vingt fois centenaire et parfaitement lifté ! Vous allez au musée ? Remerciez Airbnb et American Express. Dans un théâtre public ? Que nul n'ignore que c'est grâce à TotalEnergies. On sait jusqu'où vont désormais ces pratiques : plutôt que d'avoir son nom sur une plaque à l'entrée ou au bas d'un billet, pourquoi ne pas renommer purement et simplement tel équipement qu'on soutient ? Le capital tient en cela du chien : il aime à marquer son territoire. Quant aux gouvernants qui l'y invitent, abstenons-nous de commenter.

Tout cela est une blessure, une humiliation pour notre peuple mais cette dépossession symbolique de la Nation prend volontiers un tour plus concret. Entre mille exemples, citons Carlos Ghosn, P.-D.G. de Renault-Nissan jusqu'en 2019. À l'occasion des poursuites judiciaires qui l'ont visé au Japon, on a pu lire ici et là que le château de Versailles dont Renault était mécène, avait été privatisé à l'intention de M. Ghosn afin que l'éminent citoyen puisse s'y marier. Voilà où nous en sommes...

« Même dans les circonstances cataclysmiques que nous venons de traverser, le Louvre n'a droit qu'à un dixième de ce que les pouvoirs publics ont réservé à un établissement LVMH, mais, surtout, que la gloire revienne aux bien bons milliardaires ! »

Ajoutons que tout cela se double d'une mesquinerie qui tient du scandale. Les grandioses bienfaiteurs de notre époque en auraient beaucoup à apprendre à leurs prédécesseurs s'ils pouvaient remonter le temps. César et tous les autres, simples d'esprit, n'avaient pas pensé à demander que leurs dons leur fussent largement restitués. Heureusement, depuis lors, on a inventé la défiscalisation – vous direz ce que vous voudrez mais le progrès c'est le progrès... La luxueuse fondation Louis-Vuitton, dont la construction aura coûté près de 800 millions d'euros et qui est tout entière dédiée à la gloire de LVMH et de M. Arnault, eh bien, la Cour des comptes estime qu'elle aura coûté plus de 500 millions d'euros au contribuable – sous forme de crédit d'impôt – bien que, nulle part, le bâtiment ne porte en gloire le peuple français pour la générosité de son soutien. 500 millions d'euros ! C'est à peu près le budget annuellement alloué à la politique de la ville – les quartiers les plus en difficulté – pour la France entière. Mais, sans même chercher d'éléments de comparaison

extérieurs au monde de la culture, 500 millions d'euros, ce sont des largesses publiques dont jamais aucun musée ne bénéficie. Prenons le navire amiral, le Louvre, et les récentes décisions budgétaires prises dans la situation absolument exceptionnelle que nous connaissons (près de 7 millions de visiteurs perdus en 2020 par rapport à 2019 et un manque à gagner de 90 millions d'euros !) : la rallonge obtenue, la plus importante de tous les établissements culturels publics, n'est jamais que de 50 millions. Même dans les circonstances cataclysmiques que nous venons de traverser, le Louvre n'a droit qu'à un dixième de ce que les pouvoirs publics ont réservé à un établissement LVMH, mais, surtout, que la gloire revienne aux bien bons milliardaires !

« Le progrès libéral ressemble à s'y méprendre à une gigantesque régression. Il est temps d'en finir avec le règne du capital, cette hideur qui se grime en beauté, cette minable pingrerie qui se présente sous les traits de la plus grande générosité. »

Résumons : on baisse l'imposition des plus riches – adieu ISF ! – et des grandes entreprises – l'impôt sur les sociétés représentait 50 % dans les années 1980, il a presque été réduit de moitié depuis lors ; on ajoute des cadeaux divers et variés aux grandes entreprises – crédits d'impôts divers ; l'État, désargenté, désarmé, « détricoté » (pour citer l'indispensable ouvrage des historiens Danielle Tartakowsky et Michel Margairaz) n'est plus en mesure d'allouer des sommes suffisantes aux établissements publics pour leur bon fonctionnement ; ceux-ci sont invités à se tourner vers les riches et les grandes entreprises qui, notamment avec l'argent qu'ils ont récupéré de l'État, peuvent leur venir en « aide » pour la plus grande gloire du capital et des capitalistes. Heureux cycle de la vertu ! Notre monde marche décidément sur la tête et le progrès libéral ressemble à s'y méprendre à une gigantesque régression. Pour tout cela aussi, il est temps d'en finir avec le règne du capital, cette hideur qui se grime en beauté, cette minable pingrerie qui se présente sous les traits de la plus grande générosité. ●

Guillaume Roubaud-Quashie,
directeur de *Cause commune*.

ANTONIO MACHADO

Sur la tombe d'Antonio Machado (né à Séville en 1875, mort à Collioure en 1939, sur la route de l'exil), des centaines de lettres de lecteurs inconnus ont été déposées, comme celle-ci : « Bien que tu gises,/et que ton corps soit poussière/bien que tu sois sans vie/et que la mort te possède/tu es vivant, Antonio/vivant dans tes poèmes ... » ou cette autre : « Je me souviens de toi et je te continue/ Merci pour tout ». Une boîte aux lettres a été apposée à sa tombe en 1989 par la mairie de Collioure.

Aragon a consacré à ce grand poète espagnol un hommage (chanté par Ferrat) : « Machado dort à Collioure/Trois pas suffisent hors d'Espagne/Que le ciel pour lui se fit lourd/Il s'assit dans cette campagne/ Et ferma les yeux pour toujours. »

Les parents d'Antonio Machado s'installent à Madrid à la fin de son enfance. La passion de la littérature, partagée avec un frère aîné, s'empare tôt de lui. Il séjourne avec ce frère à deux reprises à Paris, où il rencontre divers poètes, français et étrangers. Il publie son premier recueil en 1903 (*Soledades*), contribue à une importante revue littéraire. Il devient professeur de français à Soria (Castille), dont il évoquera souvent, magnifiquement, les paysages austères à « l'âpre mélancolie » ou le peuple misérable (« Petits lopins de terre dure et froide/où pointent le seigle et le blé/qui nous donneront un jour/notre pain noir »). Sa jeune femme y meurt de la tuberculose trois ans après leur mariage. Il enseignera ensuite à Baeza, petite ville d'Andalousie, puis à Ségovie, où il participera à la création de son université populaire, enfin à Madrid. Il publie régulièrement, parfois avec son frère (notamment dans le domaine théâtral). Il est devenu un écrivain reconnu comme le chantre authentique de l'Espagne historique ou populaire, mais garde son allure modeste et provinciale, vêtu d'un « costume noir de notaire » dans la description que fait de lui Neruda. En 1933, c'est la troisième réédition de ses œuvres complètes.

En 1936, il dépasse son humanisme d'homme « bon » pour s'engager totalement du côté des Républicains, du côté de l'« Espagne implacable et rédemptrice », dans sa poésie comme dans de nombreux articles ou discours. En juillet 1937, il assiste au deuxième congrès international d'intellectuels antifascistes pour la défense de la culture à Valence. À ce cheminement correspond une poésie qui évolue du charme simple et prenant du premier recueil, où l'on reconnaît l'influence de Baudelaire, de Verlaine, à une grande parole collective. ●

Katherine L. Battaiellie

TERRES DE SORIA

La terre de Soria est aride et froide.
Sur les collines et les sierras pelées,
sur les vertes prairies, sur les coteaux de cendre
le printemps passe
laissant entre les herbes odorantes
ses minuscules pâquerettes blanches.

La terre ne revit pas,
la campagne songe.
Quand arrive avril le flanc du Moncayo
de neige est recouvert ;
le voyageur a le cou et la bouche
enveloppés dans son écharpe
et les bergers passent
revêtus de leurs longues capes.

*Champs de Castille (1907-1917),
in Poésies, Gallimard, 1973*

LE CRIME A EU LIEU À GRENADE À FEDERICO GARCÍA LORCA

On le vit, avançant au milieu des fusils,
par une longue rue,
sortir dans la campagne froide,
sous les étoiles, au point du jour.
Ils ont tué Federico
quand la lumière apparaissait.
Le peloton de ses bourreaux
n'osa le regarder en face.
Ils avaient tous fermé les yeux ;
ils prient : Dieu même n'y peut rien !
Et mort tomba Federico
– du sang au front, du plomb dans les entrailles
... Apprenez que le crime a eu lieu à Grenade
– pauvre Grenade – sa Grenade ...

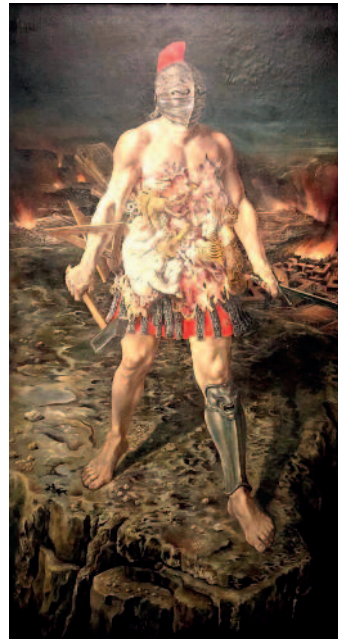
*Poésies de la guerre (1936-1939) id
in Poésies, op. cit.*

Mère nourricière ou Terre brûlée ?

Les imaginaires de la nature au musée d'Orsay



Léon Frédéric,
*Nature ou
abondance*, 1897,
Dallas Museum of Art.



Rudolf Schlichter,
Pouvoir aveugle,
1932-1937,
Berlinsche Galerie.

Si les avancées scientifiques et imaginaires du XIX^e siècle apparaissent pour la plupart heureuses pour les artistes et leurs publics, il existe néanmoins des points de friction et de gêne qui surgissent avec plus de fréquence vers la fin du siècle, suite notamment à la parution de *L'Origine des espèces* de Charles Darwin (1859), qui enflamme les débats sur la nature de l'homme et son rapport aux autres espèces. C'est ce qu'a tenté de nous montrer l'exposition « Les origines du monde : l'invention de la nature au XIX^e siècle » au musée d'Orsay, du 19 mai au 18 juillet 2021. Une réaction fait par exemple naître ce que les commissaires appellent un courant à la recherche « d'une immortalité laïque » avec l'occultisme et le spiritisme prônés par des artistes comme Kupka, ou avec la théosophie et l'anthroposophie qui accompagnent la naissance de l'art abstrait de Kandinsky, Klint et Mondrian.

Aujourd'hui, encore, ce sont ces mêmes contradictions – vision idéaliste vs catastrophisme – qui animent

notre quotidien politique et culturel, comme le suggère l'épilogue de l'exposition. Dans une petite salle à la fin du parcours se confrontent deux tableaux allégoriques : *Nature ou abondance* (1897) de Léon Frédéric et *Pouvoir aveugle* (1932-1937) de Rudolf Schlichter. Dans le premier, la nature est représentée telle une mère nourricière, recouverte de feuilles et de fruits et entourée d'enfants. Dans l'autre, un gladiateur géant traverse une terre brûlée. Des petits monstres se cramponnent à son torse nu et dévorent ses entrailles. Dans une main, il tient un marteau, des instruments de mesure et un journal, et, dans l'autre, une épée. Casquée, la figure se dirige vers un précipice. Séparés par une guerre mondiale, ces tableaux semblent interpeller le visiteur sur les périls de son propre présent, notamment la catastrophe écologique qui découle d'un pouvoir capitaliste aveugle et dont la pandémie, les inondations, les feux de forêt et les températures extrêmes n'annoncent que le début. ●

Wilson Tarbox

Fabien Roussel et les communistes toutes voiles dehors vers l'horizon 2022 !

Ian Brossat, adjoint à la ville de Paris chargé du logement, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés et directeur de campagne de Fabien Roussel pour l'élection présidentielle, trace la feuille de route des communistes pour cette campagne et en présente les axes forts.

— PROPOS RECUEILLIS PAR **SÉGOLÈNE MATHIEU** —

© Le 6 juillet dernier, le PCF lançait sa « caravane des jours heureux » pour aller à la rencontre des vacanciers et faire connaître Fabien Roussel. Quels enseignements en avez-vous tiré ?

À travers la candidature de Fabien Roussel, nous avons fait le choix de nous présenter de nouveau devant les Françaises et les Français, après quinze années d'absence à l'élection présidentielle. Quoi que l'on pense de cette élection, elle demeure le rendez-vous majeur de notre V^e République, celui qui structure le temps démocratique et idéologique. Nous avons pris la décision de nous représenter avec la volonté de rester fidèles à ce que nous n'avons jamais cessé d'être : ouverts, généreux, populaires.

Si je rappelle cela en préambule, c'est parce que c'est cette volonté-là qui nous a conduits naturellement à l'idée d'une caravane d'été comme première forme d'action militante, plus légère, si j'ose dire, plus festive, plus libre dans la discussion. Et le bilan de ces deux mois d'échanges

est allé bien au-delà de nos espérances. À cet égard, je voudrais remercier chaleureusement Olivier Marchais, grand artisan de cette caravane, ainsi que l'ensemble des militantes et militants qui ont donné de leur temps cet été.

Nous avons parcouru six mille kilomètres et traversé vingt-quatre départements. La caravane nous a permis d'échanger avec cinq mille six cents vacanciers et travailleurs saisonniers, parmi lesquels de très nombreux non-communistes, un peu plus de quatre mille trois cents au total. Cela a été l'occasion de renforcer le parti, ce qui est un point d'appui pour l'avenir : nous avons ainsi réalisé quarante et une adhésions au Parti communiste, et dix aux Jeunesses communistes. Surtout, ces rencontres se sont déroulées dans une totale liberté de dialogue : à partir de ces heures de discussions avec les Françaises et les Français, nous voyons très nettement des attentes se dégager. Par exemple, le prélèvement à la source des multinationales, le droit aux vacances, le pouvoir d'achat et les

salaires. Il ressort que les gens ont des priorités très ancrées dans leur vie quotidienne ; ce qu'ils attendent de nous, ce sont des mesures très concrètes et applicables à court et moyen terme. Ça n'a de sens pour eux que si nous sommes concrets. Ce sera le fil de rouge de notre campagne.

© La caravane a marqué le lancement de la campagne de Fabien Roussel et des communistes. Quels vont être les autres temps forts dans les mois qui viennent ?

Nous venons de clôturer une magnifique fête de *l'Humanité* qui a permis, à la suite de la caravane d'été, de poursuivre ce dialogue avec les femmes et les hommes de gauche, si attachés à cette grande fête populaire. Nous allons continuer dans ce sens, celui du dialogue direct, sans filtre, avec les Françaises et les Français.

Cet automne, nous allons initier une série de déplacements, sept grandes



© site l'humanité

« L'élection présidentielle, ce n'est pas une transat en solitaire mais une course en équipage. Nous avons désormais déployé les voiles, à nous toutes et tous de jouer désormais ! »

soirées thématiques. Nous irons non pas dans les métropoles mais dans des sous-préfectures, dans des villes ou villages plus modestes : la gauche n'y va plus beaucoup, nous voulons, nous, renouer ce contact et ce dialogue. Ces échanges vont nourrir notre programme, que nous dévoilerons cet hiver.

© Quels sont les enjeux de la campagne et les axes forts que va devoir défendre Fabien Roussel ? Comment les communistes vont-ils s'organiser ?

Jamais les inégalités entre ceux qui détiennent le capital et l'immense majorité d'entre ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre n'ont été aussi criantes. En cinq ans à l'Élysée, Emmanuel Macron a permis aux cinq cents plus grandes fortunes de France de doubler leur patrimoine. Il est passé de 570 à 1 000 milliards d'euros. Quant aux patrons du CAC, leur salaire a augmenté de 30%. Vous me direz, heureusement que c'est la crise, parce que si ce n'était pas le cas, qu'est-ce que ce serait ? Vos salaires ont-ils augmenté de 30% ? Avez-vous vu l'argent ruisseler par magie dans vos poches ? Ce qui ruisselle, pour la grande majorité des gens, c'est le prix des factures. Gaz, électricité, essence, assurance, alimentaire... Tout. Et je ne vous parle pas du logement. En résumé, plus

que jamais, c'est nous tous qui trinquons pendant que eux, les plus riches, sirotent le champagne. Cela s'appelle le capitalisme. Chacun voit bien que tout cela nous entraîne dans le précipice et que rien de bon ne peut en sortir. Cela ne peut pas durer parce que le capitalisme épuise les hommes comme il épuise les ressources et la nature.

Dans le même temps, nous sommes, depuis 2017, dans un moment politique tout à fait particulier, notamment caractérisé par un épais brouillard idéologique, qui prend parfois des formes assez inquiétantes. Redevenir aux yeux des Françaises et des Français un repère politique clair et fiable, dans ce brouillard ambiant, telle est notre ambition.

Nous avons décidé de mener cette campagne avec la volonté, le désir de s'ex- ►►

« À travers la candidature de Fabien Roussel, nous avons fait le choix de nous présenter de nouveau devant les Françaises et les Français, après quinze années d'absence à l'élection présidentielle. »

« Nous irons non pas dans les métropoles mais dans des sous-préfectures, dans des villes ou villages plus modestes : la gauche n'y va plus beaucoup, nous voulons, nous, renouer ce contact et ce dialogue. »

► traire de ce brouillard politique pour aborder des sujets utiles aux gens – comme nous l'avons fait sur le vaccin et la santé, en affirmant ce que doit être l'horizon de la gauche, comme nous le faisons encore sur les salaires et le monde du travail, sur l'éducation, sur la sécurité aussi, et nous l'assumons, en somme sur tous les sujets qui appellent des réponses politiques de gauche. Ensuite, nous voulons – et c'est notre second objectif – être de nouveau audibles et parler aux gens de gauche mais aussi et surtout à ceux qui se sont détournés de la politique, aux abstentionnistes qui auparavant votaient et s'en sont lassés. C'est vers eux qu'il faut nous tourner ces prochaines semaines. Permettez-moi d'ouvrir une parenthèse sur ce dégoût de la politique. Les médias en parlent comme si cela était subitement tombé du ciel. C'est en fait le résultat d'un long processus politique qui s'est ouvert en 2005. Ce qui a dégoûté les gens, c'est le référendum européen de 2005, quand les Français se sont rendu compte qu'on se moquait de ce qu'ils avaient exprimé ; c'est aussi le fait d'avoir été trois millions dans la rue en 2010 comme en 2015, contre la réforme des retraites et la loi travail, et que les gouvernements ont ignoré ce mécontentement et sont chaque fois passés au bulldozer ; ce qui a dégoûté les gens, c'est de voir les APL amputés tandis que les cadeaux fiscaux, avec la suppression de l'ISF en particulier, se multipliaient. À tous ceux-là, nous voulons nous adresser de nouveau et leur dire que, nous, communistes, absents du débat politique présidentiel ces quinze dernières années, nous

sommes et serons toujours des gens de parole, sur qui ils peuvent compter. Leur dire que nous aurons le courage de mener des réformes populaires. Ce que nous proposons, c'est un pacte pour bâtir ensemble la France des jours heureux.

© **Face aux nombreuses candidatures que répondre à ceux qui désespèrent de l'unité de la gauche ?**

D'abord, attendons de voir combien la gauche aura véritablement de candidats. Pour notre part, nous en aurons effectivement un et ce, pour deux raisons. La gauche est faible non pas parce qu'elle serait divisée, mais parce qu'elle ne parle plus concrètement aux Français. La gauche, toute mouillée, c'est 25% aujourd'hui. C'est cela qui nous inquiète. Les communistes dirigent sept cents communes, compte un groupe à l'Assemblée nationale, un autre au Sénat : je me permets de le rappeler parce que cette légitimité du terrain, tout le monde ne l'a pas ; nous, nous l'avons.

Et c'est parce que nous avons cette implantation, parce que nous avons cette connaissance de la réalité quotidienne, y compris de celle des petites villes, que nous avons des choses à dire aux Françaises et aux Français. Nous voulons défendre des convictions et porter une vision pour la France, un projet de société pour les cinq-dix prochaines années.

Je pense, par exemple, à la répartition des richesses entre les individus mais aussi entre les territoires, ce qui est souvent oublié à gauche ; à la question de l'énergie, dont l'enjeu va être majeur ces prochaines années à la fois en

matière de pouvoir d'achat pour les familles et les PME mais aussi quant à l'indépendance stratégique ; au défi démographique qu'il va nous falloir affronter avec, d'un côté, la jeunesse qui sort abîmée par cette crise de la covid et, de l'autre, les plus de 65 ans, que ce soit à travers les retraites ou le sujet de la dépendance des aînés qui commence à inquiéter les familles. Nous avons des propositions à faire aux Françaises et aux Français et nous le ferons.

© **Outre la présidentielle, les législatives se profilent, quelle sera la stratégie du PCF ?**

Le PCF a la volonté de rassembler très largement pour ces élections en instaurant un pacte législatif avec l'ensemble des forces politiques de gauche, avec le souci de la dimension locale, qui importe et qu'il convient de respecter. Le Parti communiste est moteur et sert de passerelle entre les différents courants politiques pour réussir ces élections législatives.

« Le capitalisme épuise les hommes comme il épuise les ressources et la nature. »

© **La rentrée sociale sera chargée, particulièrement avec les « réformes » des retraites et de l'assurance-chômage. Comment le PCF et son candidat vont-ils s'impliquer dans ces batailles ?**

Nous allons nous impliquer sur ces deux sujets de casse sociale sans précédents, comme nous l'avons toujours fait, c'est-à-dire en ayant un pied dans la rue et un pied dans les institutions. S'agissant des retraites, nous sommes convaincus

que ce sera l'un des grands enjeux de cette élection. Notre projet est l'exact inverse de celui présenté par Emmanuel Macron. Nous sommes pour le droit de partir à la retraite à 60 ans, avec une bonne pension. Nous défendons une réforme financée par une cotisation sur les revenus financiers mais aussi par la création d'un million d'emplois utiles à la société et par l'égalité salariale.

© Cette rentrée est également marquée par la quatrième vague de covid-19 sur fond de défiance vis-à-vis de la vaccination et de récupération des manifestations antipasse sanitaire par l'extrême droite. Quelles sont les armes du PCF face à cela ?

La vaccination et le passe sanitaire sont deux choses tout à fait différentes, sur lesquelles le parti a pris des positions très claires. Pour en finir avec la pandémie, nous exigeons la levée des brevets et les transferts de technologie afin de permettre à tous les peuples du monde d'accéder à la vaccination la plus large, la plus rapide. Fabien Roussel fait valoir la nécessité de libérer les vaccins du monde de la finance, l'exigence de soutenir la recherche publique.

« Ce que nous proposons, c'est un pacte pour bâtir ensemble la France des jours heureux. »

Nous souhaitons agir pour la vaccination généralisée, et cette bataille est loin d'être gagnée. Près de trois millions de Françaises et de Français, parmi les plus fragiles, n'y ont pas encore accès ; dix millions de Français ne sont toujours pas vaccinés. Bien souvent, ce sont les mêmes qui ne vont jamais chez le médecin, ou sont éloignés des soins. Ils vivent dans la pauvreté. Cette pandémie met en évidence les dégâts provoqués par la casse de notre système de santé publique et les terribles inégalités qui se creusent entre les classes sociales, les départements, les milieux ruraux ou urbains. Enfin, il faut former des dizaines de mil-

liers de médecins, d'infirmiers, de soignants, ouvrir des hôpitaux et des lits, permettre à chacun d'avoir à proximité une maternité, un service d'urgence, à la campagne comme dans les grandes villes. Voilà une politique de progrès à mettre en œuvre dans tout le pays ; elle fait le choix du public pour tout ce qui concerne l'hôpital et la santé.

© Que faut-il retenir de cette édition de l'université d'été qui avec la fête de l'Humanité marque la rentrée sociale des communistes ?

L'une et l'autre sont des rendez-vous précieux pour les communistes, parce qu'elles sont l'occasion de se retrouver – après plusieurs mois de confinement et d'isolement, c'est important – mais aussi et surtout parce qu'elles leur permettent de dialoguer, de penser ensemble, d'imaginer le monde de demain collectivement. C'est notre identité que de savoir travailler ensemble. L'élection présidentielle, ce n'est pas une transat en solitaire mais une course en équipage. Nous avons désormais déployé les voiles, à nous toutes et tous d'avancer ensemble ! ●



© site l'humanité

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : PRODUIRE BIEN ET MANGER SAIN



La sécurité alimentaire : un enjeu élémentaire

PAR FRÉDO COYÈRE, CORINNE LUXEMBOURG, IGOR MARTINACHE ET PIERRICK MONNET*

S'il est une chose dont le caractère « essentiel » n'a jamais été remis en question durant la crise sanitaire, c'est bien l'alimentation. S'approvisionner a même constitué pour beaucoup d'entre nous le seul motif pour sortir de son domicile, tandis que des centaines de milliers de travailleurs, dans l'agriculture, le secteur agroalimentaire et la distribution continuaient à se rendre sur leur lieu de travail pour ne pas rompre la chaîne. Cette crise a aussi révélé et amplifié les inégalités sociales les plus patentées : tandis que les ménages des classes favorisées s'adonnaient au plaisir de faire leur pain eux-mêmes ou d'expérimenter d'ambitieuses recettes de gâteaux, des familles, des travailleurs, des étudiants de milieu populaire prenaient massivement, et souvent pour la première fois, le chemin des banques alimentaires et autres distributions associatives. De même, tout en n'hésitant pas à donner des leçons de morale à leurs concitoyens

sur le respect des gestes barrières et autres interdictions de circulation, certains membres du gratin, y compris des magistrats et des policiers hauts gradés, s'attablaient sans vergogne dans des restaurants « clandestins ». Les rues des villes grandes et moyennes furent le théâtre d'un ballet de vélos et scooters pilotés par de jeunes travailleurs précaires, pas toujours dotés des bons papiers, venant livrer sushis, pizzas et autres plats cuisinés de plus en plus souvent à la chaîne par d'autres soutiers, au sein des cuisines fantômes (*dark kitchens*), nouveaux lieux de la « délocalisation sur place ». Alors qu'ils étaient davantage exposés à la covid et à ses formes les plus graves, nombre de nos concitoyennes et concitoyens les plus modestes ont ainsi (re)découvert ce qu'avoir faim voulait dire, une situation décuplée dans certains pays du Sud où aucun filet de protection sociale n'était mis en place, tandis que le grippage des chaînes internationales de marchandises, conjugué à la

difficulté d'organiser le travail dans les champs, les fermes ou les abattoirs a fait longtemps planer le risque d'une vague de famine globale sans précédent.

UN SYSTÈME (IM)MONDE

Bref, c'est peu dire que l'alimentation constitue une, sinon la question politique par excellence. Mais celle-ci ne se cantonne pas, et ne doit pas être réduite à la seule dimension quantitative, même si, en la matière, les inégalités sont déjà criantes, entre les 3 800 calories ingérées quotidiennement en moyenne par habitant aux États-Unis contre moins de 1 600 par habitant en République démocratique du Congo. C'est aussi évidemment une affaire de qualité, car si les différences culturelles persistent heureusement dans les habitudes alimentaires, en dépit des offensives de l'industrie agroalimentaire pour raboter à son profit les goûts sur des standards insipides, la possibilité de se fournir en aliments sains, fruits et légumes frais notamment et exemptés d'additifs chimiques aussi néfastes pour la santé que pour l'environnement n'est malheureusement pas donnée à toutes les bourses. Cuisiner plutôt qu'acheter des plats préparés en usine est bien plus sain, répètent sans se lasser les nutritionnistes, mais cela prend aussi un temps dont bien des travailleuses et des travailleurs, assignés à des horaires « atypiques » et souvent très loin de chez eux, ne disposent pas. Comment dans ces conditions transmettre à leurs enfants les « bonnes » habitudes alimentaires ! Il n'est pas étonnant que la prévalence du surpoids, de l'obésité et des comorbidités associées, soit paradoxalement inversement proportionnelle à l'épaisseur du portefeuille, au contraire de ce qui s'observait quelques siècles plus tôt.

Se nourrir constitue une activité à la fois universelle et ancrée dans notre quotidien, mais aussi imprégnée de culture : les habitudes alimentaires recouvrent non seulement le contenu des assiettes, mais aussi les manières de se tenir à table, quand il y en a une, les repas sont à la fois un moment de partage et d'exclusion. La préparation et le ser-

vice des repas induisent et révèlent également des inégalités de sexe et d'âge dans le partage des tâches dans les foyers : aux femmes la cuisine du quotidien, plus ingrate, tandis que les hommes se mettent aux fourneaux quand les couples hétérosexuels reçoivent et en tirent les profits symboliques – un schéma qui perdure, comme le révèlent les enquêtes « Emploi du temps » de l'INSEE. Mais si importants que soient ces enjeux, la question alimentaire ne se limite pas non plus à la manière dont on remplit nos caddies ou à la préparation de nos repas. L'amont et l'aval, autrement

dit la circulation des denrées du champ au placard, mais aussi le devenir des déchets, emballages, restes et autres aliments gaspillés parce qu'ayant dépassé la date de péremption, ou jetés avant même leur arrivée en rayon parce que ne répondant pas aux standards esthétiques de l'industrie agroalimentaire, comptent également énormément. Entre un quart et la moitié de la nourriture produite en Amérique du Nord et en Europe occidentale part ainsi directement à la poubelle sans passer par les estomacs. Mais c'est aussi le travail de centaines, voire de milliers d'individus, dans des conditions extrêmement variables, et les effets sur l'environnement, eux-mêmes très disparates, qui sont en jeu. Ainsi, il est difficile aujourd'hui d'ignorer que la déforestation de l'Amazonie résulte de l'expansion des champs de soja et de pâtures pour satisfaire la consommation de viande bovine qui explose à l'échelle planétaire, ou encore de méconnaître les méthodes d'élevage et d'abattage industriels proprement barbares avec lesquelles sont traités

veaux, vaches, cochons, poulets qui permettent d'obtenir une viande à bas prix, dont le broyage des poussins mâles vivants, qui sera seulement interdit en France en 2022, n'est qu'une sordide illustration.

Quand nos aïeux se fournissaient essentiellement dans leurs propres champs ou dans leur potager ou encore auprès des fermiers voisins, de nos jours, les circuits de production et de distribution se sont très largement globalisés, tout comme le contenu de nos assiettes ; dès lors qu'il s'agit de retracer les circuits, les économies de distribution, ►►

« Tandis que les ménages des classes favorisées s'adonnaient au plaisir de faire leur pain eux-mêmes ou d'expérimenter d'ambitieuses recettes de gâteaux, des familles, des travailleurs, des étudiants de milieu populaire prenaient massivement, et souvent pour la première fois, le chemin des banques alimentaires et autres distributions associatives. »

►► c'est bien un système-monde qui se donne à voir, de la mise en culture à la consommation. Certains voient et présentent comme une chance de pouvoir consommer des avocats du Pérou, des mangues venues du Brésil ou du bœuf d'Argentine, mais cela a un coût social et écologique souvent rendu invisible par le marketing.

SE MÉFIER DES APPÂTS RANCES

Les questions de production, de quantité d'aliments disponibles pour chacun, de prix maîtrisés, de qualité d'aliments, de l'influence de la distance entre lieu de production et lieu de consommation sur les écosystèmes, sur l'environnement se sont désormais bien ancrées dans la demande sociale, si bien que se nourrir revêt également, de nos jours, une dimension civique revendiquée, comme l'illustre l'essor des labels liés à la qualité des aliments ou de leur mode de production (notamment mais pas exclusivement l'agriculture biologique), ou les principes appliqués en matière de conditions de travail et de rémunération des producteurs, dans ce que l'on appelle le « commerce équitable ».

« La possibilité de se fournir en aliments sains, fruits et légumes frais notamment, et exemptés d'additifs chimiques aussi néfastes pour la santé que pour l'environnement n'est malheureusement pas donnée à toutes les bourses. »

Si l'information et les consciences progressent en ces domaines, les opinions et les débats liés à ces questions ne sont pour autant pas exempts d'idées reçues : les influences écologiques des modes de production ne sont pas toujours celles que l'on pense, tandis que les promesses de la grande distribution de garantir des « justes prix » à leurs fournisseurs ou de respecter l'environnement sont parfois des écrans de fumée destinés à attirer les consommateurs tout en évitant un durcissement de la législation. Les lobbies de l'industrie agroalimentaire ne sont ainsi pas les moins prompts à répandre des écrans de fumée, faire modifier à la baisse les cahiers des charges des

certifications, afin de vendre du « bio » au rabais pour satisfaire une demande en trop rapide expansion par rapport aux capacités de production, et même « capturer » la fabrique de la loi, en France ou au Brésil notamment. Enfin, derrière les controverses mises en scène dans les cénacles politiques et médiatiques, certaines questions cruciales, telles que l'accès à la terre et la destination du foncier, sont soigneusement maintenues dans l'angle mort par ceux dont les intérêts seraient ainsi mis en cause.

Last but not least, les modes de consommation alimentaire, comme les autres, sont le lieu privilégié de mécanismes de distinction où, comme l'avait déjà montré Pierre Bourdieu, les classes dominantes naturalisent leurs propres manières de se comporter en la manière pour mieux discrediter celles des classes populaires, et maintenir ces dernières symboliquement à distance. Ainsi peut-on interpréter sans doute en partie l'engouement pour certaines formes de consommation dites responsables, qui n'empêchent pas forcément leurs auteurs de rouler en quatre-quatre ou de partir à l'autre bout du monde en avion pour les vacances et ainsi présenter au final une empreinte carbone bien plus élevée que ceux dont ils fustigent l'attrait pour la « malbouffe ». Or bien se nourrir apparaît comme un luxe inaccessible pour une grande part de la population, l'aide alimentaire est souvent synonyme d'aliments pauvres et néfastes pour la santé... Il importe de se poser la question de démocratiser véritablement l'accès à une nourriture de qualité pour toutes et tous, tout en respectant au mieux les travailleuses et les travailleurs comme la planète pour la produire et l'acheminer. La complexité des interdépendances en jeu rend l'équation particulièrement difficile à résoudre, mais la diversité des initiatives citoyennes qui se donne déjà à voir nous offre d'ores et déjà quelques pistes, tout en nous obligeant à repenser et à réactualiser le slogan des forums sociaux mondiaux : « Penser global, agir local ».

Sans aucunement prétendre à l'impossible exhaustivité, le présent dossier propose plus modestement de présenter quelques-unes de ces pistes, d'explication et d'action, qui sont autant d'invitations à une politique de l'alimentation ambitieuse et soucieuse de justice sociale. ■

*Frédo Coyère, Corinne Luxembourg, Igor Martinache et Pierrick Monnet sont membres du comité de rédaction de *Cause commune*. Ils ont coordonné ce dossier.

La sécurité contre la souveraineté alimentaire ?

Un retour sur les différentes actions organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO) montre que le productivisme marchand dominant entrave la marche vers une souveraineté alimentaire de chaque nation, précondition pour une véritable sécurité alimentaire.

PAR IGOR MARTINACHE*

Il faut toujours se méfier des causes apparemment consensuelles. Ainsi en est-il de la lutte contre la faim dans le monde, qui sous couvert d'un objectif inattaquable permet aux capitalistes de l'agro-industrie de faire avancer leurs intérêts. C'est ce que rappellent notamment les auteurs d'un récent ouvrage collectif, coordonné par Antoine Bernard de Raymond et Delphine Thivet, intitulé *Un monde sans faim* (Presses de Sciencespo, 2021). Ils y analysent en particulier la construction de ce problème public au fil des dernières décennies et rappellent que tout a commencé à la fin du XIX^e siècle par l'invention de la calorie comme unité de mesure nutritionnelle, qui a entraîné dans son sillage tout un ensemble de recherches visant à caractériser les régimes alimentaires dans le monde en fonction du nombre de calories absorbées, tout en les comparant au régime états-unien, constituant alors le canon de la bonne alimentation. Cette approche avant tout quantitative se conjugue à la survenue de plusieurs crises au début du

XX^e siècle, à commencer par la grande dépression des années 1930, au cours desquelles on trouve d'une part des populations en incapacité financière de se procurer leur pitance et de l'autre des agriculteurs qui ne parviennent pas à écouler leurs productions, ce qui va favoriser la promotion par la Société des Nations d'une « solution » mêlant productivisme et libéralisation des échanges agricoles.

LOGIQUE « PRODUCTIONNISTE ».

Cette vision « productionniste », au sens où le seul critère pris en compte pour évaluer l'agriculture est celui du volume de production, s'institutionnalise avec la création de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 1945 qui promeut la coopération internationale pour lutter contre la faim et garantir ainsi la paix. Le problème paraît mal posé car, comme l'a montré l'économiste indien Amartya Sen, ce sont les crises politiques (guerres, dictatures) qui sont la cause des famines et non l'inverse à l'époque actuelle. Au cours des décennies d'après-guerre, cette réponse au « problème » de la faim dans les pays sous-développés prend deux formes principales : la première est celle de l'aide alimentaire d'urgence, institutionnalisée par la mise en place du Programme alimentaire mondial (PAM) en 1963, qui sert aussi aux principaux pays producteurs, États-Unis en tête, à écouler leurs surplus. La seconde est la promotion des techniques agricoles sous la forme de paquets standardisés mêlant semences génétiquement sélectionnées, intrants ►►

« Le concept de “souveraineté alimentaire” est défini comme “le droit de chaque nation de maintenir et développer sa capacité de produire ses aliments de base dans le respect de la diversité des cultures et des produits”. »

►► chimiques et outils mécaniques, censée constituer une « révolution verte » permettant aux pays concernés à la fois de sortir du sous-développement et d'éloigner la « menace » communiste, tout en évitant de poser des questions sociopolitiques, à commencer par celle de la réforme agraire, autrement dit d'un partage plus équitable de la propriété foncière. En 1974, la FAO organise une conférence mondiale de l'alimentation qui institutionnalise un peu plus cette approche promarché, tout en définissant pour la première fois le concept de « sécurité alimentaire » comme « la capacité de tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix ». Sous l'effet de la persistance du problème et de travaux pointant multiples dimensions du développement, notamment ceux d'Amartya Sen, celle-ci évolue en même temps que se complexifie la gouvernance de cet enjeu et, en 1996, le sommet mondial de l'alimentation toujours organisé sous l'égide de la FAO énonce que « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Si celle-ci, toujours en vigueur, marque la reconnaissance des enjeux qualitatifs en même temps que de l'avis et des capacités d'action des populations touchées, elle n'en fait pas moins l'objet de critiques dans la mesure où elle ne bouscule pas réellement les intérêts établis, capitalistes et promarchés, au détriment des producteurs locaux. Et, de fait, les agriculteurs continuent

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »

de représenter à l'heure actuelle la très grande majorité des quelque 880 millions de personnes souffrant de sous-alimentation sur la planète. En 1996, la Via Campesina, réseau transnational de paysans, organise ainsi un contre-sommet alternatif à celui de la FAO et promeut en lieu

« L'alimentation est bel et bien un champ de luttes éminemment politiques. »

et place de la sécurité alimentaire le concept de « souveraineté alimentaire », défini comme « le droit de chaque nation de maintenir et développer sa capacité de produire ses aliments de base dans le respect de la diversité des cultures et des produits », autrement dit de « produire [sa] propre nourriture sur [son] propre territoire », et affirme qu'il s'agit-là d'une « précondition pour une véritable sécurité alimentaire ». Cette approche, qui remet clairement en cause le paradigme néolibéral dominant misant sur la concentration capitaliste et le marché, n'est pas parvenue à renverser celui-ci, d'autant que ce dernier use d'une rhétorique simpliste invoquant l'accroissement démographique, voire le dérèglement climatique, pour affirmer que le productivisme marchand constituerait la seule réponse viable à ces enjeux. Il n'en reste pas moins que les « émeutes de la faim » qui ont éclaté en 2007-2008 dans divers endroits du globe face à la flambée des prix de certains produits de base, comme le riz ou le maïs, sous l'effet d'achats spéculatifs, ont remis en question cette évidence.

L'EXEMPLE BRÉSILIEN AVORTÉ.

Des expériences politiques ont également montré que d'autres voies étaient possibles, telles que la politique mise en œuvre au Brésil sous la présidence Lula, comme le rappellent Florence Pinton et Yannick Sencébé dans *Un monde sans faim* (op. cit.). Ces chercheurs décortiquent le contenu de la stratégie « Faim zéro » déployée à partir de 2003, qui inclut non seulement la fameuse *Bolsa familia*, allocation versée aux familles pauvres en contrepartie de la scolarisation de leurs enfants, mais aussi un programme

national de soutien aux petites exploitations familiales, *via* des crédits à taux préférentiels, des mécanismes d'assurance et d'accompagnement vers des pratiques écologiques ; un programme d'achat public d'aliments privilégiant ces petites exploitations et permettant en contrepartie d'assurer des repas gratuits dans les écoles publiques. Cette politique nationale, toutefois décentralisée et participative dans sa gestion, a, par sa cohérence, très fortement fait reculer la faim dans le pays et même été érigée en modèle par le PAM ; mais loin d'être due au seul volontarisme du gouvernement dirigé par le Parti des travailleurs (PT), elle est, comme le soulignent

les auteurs, le résultat de l'action opiniâtre d'un mouvement social pour la justice agraire. Quoiqu'il en soit, si d'aucuns ont critiqué le fait que cette politique était encore trop compatible avec le paradigme néolibéral, le puissant lobby agro-industriel brésilien s'est empressé de la démanteler, sitôt réalisé le coup d'État contre Dilma Rousseff en 2016. Avec pour conséquence une importante remontée de la malnutrition dans le pays. Une illustration tragique du fait que l'alimentation est bel et bien un champ de luttés éminemment politiques. ■

*Igor Martinache est politiste. Il est maître de conférences à l'université de Paris-Nanterre.

Les paysans face à l'industrialisation de l'agriculture

La sécurité alimentaire réclame en premier lieu d'avoir des producteurs assumant la quantité et la qualité nécessaires à l'approvisionnement des marchés où vont se fournir les consommateurs. Depuis 1945, l'État s'est évertué à trouver des moyens pour ne jamais rompre cet approvisionnement, source de tensions révolutionnaires et de revendications populaires. Cela a des conséquences sur les agriculteurs, en tant que producteurs non salariés donc décisionnaires de leurs façons de produire.

ENTRETIEN AVEC **LUC DESBOIS***

© Pourquoi en est-on arrivé à l'unique solution de l'agriculture industrielle pour garantir la sécurité alimentaire dans notre pays (et en Europe) ?

Ce n'est pas l'unique solution mais c'est la solution majoritairement choisie par la politique agricole commune (PAC) et ses décisions depuis soixante ans, et encore plus depuis la réforme de 1992. La PAC a toujours privilégié des aides à la réalisation de volumes produits ou de surfaces cultivées, jamais des aides à l'actif, à l'emploi. Les aides de la PAC octroyées par l'Europe *via* l'État et les régions sont très concentrées sur des aides à l'investissement, à la modernisation des bâtiments, etc. Et donc cette politique publique encourage à employer toujours moins de main-d'œuvre, ou à la remplacer par des machines subventionnées, qu'il faut utiliser sur

de plus grandes surfaces pour les rentabiliser. Les choix de mécanisation et d'industrialisation sont souvent faits en croyant réaliser des économies d'échelle, mais personne n'arrive à le prouver avec des chiffres concrets. ►►

« La réflexion collective offre un cadre raisonné, où la force du groupe permet de tempérer ou d'ouvrir le débat sur d'autres façons de répondre au problème que le paysan voulait initialement régler par un investissement matériel. »

« Cette politique publique encourage à employer toujours moins de main-d'œuvre, ou à la remplacer par des machines subventionnées, qu'il faut utiliser sur de plus grandes surfaces pour les rentabiliser. »

- © Cette industrialisation passe donc par une forte mécanisation du travail paysan. Ne pourrait-on pas dire que c'est un progrès, une amélioration des conditions de travail ? Il faut savoir de quel progrès on parle, analyser et choisir, mais ne pas courir derrière « le progrès » sous prétexte qu'il faut être moderne, qu'il faut vivre avec son temps ou encore que si on n'avance pas, on recule... La priorité, c'est de soulager la pénibilité du travail, soit grâce à des machines, soit en partageant le travail, soit en remettant en cause certains principes de son système de production. Mais nous constatons des excès de mécanisation : il y a un côté flambeur dans l'acte d'achat du matériel agricole (comme pour d'autres gens avec les grosses bagnoles), et on se rend compte aussi que l'achat d'un meilleur matériel, comme il est cher, pousse le paysan à l'utiliser davantage, à rechercher davantage de terrains pour rentabiliser son nouvel outil. En faisant ainsi, il augmente sa pénibilité sur d'autres critères et c'est un cercle vicieux qui pousse par ailleurs à l'endettement des paysans pour se payer ces machines.

© Cette industrialisation/mécanisation a-t-elle des effets sur la qualité de nos aliments ? Est-ce réellement une nuisance pour le consommateur ?

Pour certains produits, l'utilisation d'une machine dans le processus de fabrication ne change rien aux qualités nutritives, ou au bien-être animal. En revanche, il y a clairement des effets sur la qualité environnementale : la machine a un effet carbone, elle a des effets sur les emplois qu'elle supprime, sur les ressources naturelles et l'eau qu'elle nécessite. L'industrialisation agricole a des conséquences autres que sur les produits agricoles eux-mêmes. Néan-

moins, des alternatives voient le jour pour agir sur ce plan ; par exemple, le concours national des prairies fleuries ou le dispositif « Ferme bas carbone », qui valorisent des pratiques plus vertueuses, moins interventionnistes, des paysans se prennent au jeu. Ces exemples valorisent autre chose que des gros animaux ou du matériel présentés dans des grands salons, c'est là-dessus qu'il faut travailler.

© Agir contre l'industrialisation de notre alimentation doit donc passer par faire évoluer les conditions d'exercice du métier de paysan ?

Au niveau des paysans, il faut les aider à identifier leurs besoins, et comment y répondre, avant d'acheter du matériel ou de construire un énième bâtiment. Ils doivent donc exercer leurs responsabilités de chef d'entreprise dans des cadres collectifs, où ils peuvent réfléchir à plusieurs à leurs problèmes et avoir une meilleure approche de leurs investissements. Trop peu de paysans sont capables de dire quels sont les coûts de mécanisation sur leur ferme, combien ça leur coûte à l'hectare ou à l'heure d'utilisation. La réflexion collective est nécessaire car elle offre un cadre raisonné, où la force du groupe permet de tempérer ou d'ouvrir le débat sur d'autres façons de répondre au problème que le paysan voulait initialement régler par un investissement matériel.

Et puis il faut former les paysans à la négociation de vente ; face aux vendeurs dont c'est la spécialité, beaucoup de paysans sont entraînés vers l'achat de matériel plus gros, plus cher, sous le prétexte d'une meilleure qualité de travail ou d'une rapidité accrue. Il y a un déséquilibre évident et peu de paysans sont armés pour y répondre.

Enfin, après la réflexion collective, il faut davantage orienter les paysans vers des achats de matériel en collectif, en copropriété ou en CUMA (coopérative d'utilisation du matériel agricole). Cela peut permettre de diviser les coûts tout en ayant accès à du matériel de bonne qualité, en faisant retomber la pression financière liée à des impératifs de rentabilité. ■

*Luc Desbois est paysan dans l'Ain, associé avec son frère et membre de la Confédération paysanne.

Entretien réalisé par Pierrick Monnet, ouvrier agricole dans l'Ain.

« Nous souhaitons que le consommateur n'ait plus à choisir entre l'environnement et le social »

Depuis 2014 et la loi Hamon sur l'Économie sociale et solidaire, l'État a souhaité intervenir sur les labels utilisés et mis en valeur dans l'agriculture et l'agroalimentaire. Si certains sont bien connus des consommateurs (Label rouge, AOP, IGP, Agriculture biologique), d'autres fleurissent sans nous renseigner précisément sur les exigences demandées. Le label bio Équitable en France est né de cette loi en mai 2020 après plusieurs années de gestation.

ENTRETIEN AVEC **LOUISE GALIPAUD***

🕒 Comment fonctionne le label Bio Équitable en France ?

Le label est porté par une association indépendante, qui est contrôlée à majorité par des groupements de producteurs et dont est issu le président. Biocoop et Éthiquable souhaitaient voir émerger un label indépendant reconnu par l'État, qui aille plus loin que leur marque distributeur (Ensemble et Paysans d'ici). Il a fallu plusieurs années pour structurer cela, à côté de marques qui cherchent à séduire le consommateur sur le même terrain (C'est qui le patron ?, Les éleveurs vous disent merci, etc.).

Notre association garantit le respect et le contrôle de critères stricts, à la fois agricoles et environnementaux (AB, interdiction des serres chauffées, taille des fermes limitée) et sociaux (interdiction du travail détaché, égalité femme/homme, rémunération digne des paysans et des salariés, amélioration des conditions de travail...).

En parallèle, les producteurs s'engagent sur cinq démarches d'amélioration de leurs pratiques agroécologiques afin d'atteindre des exigences supérieures à celles de l'agriculture biologique (par exemple en s'alignant sur les contraintes des labels Bio Suisse ou Nature et progrès).

Les groupements de producteurs ou entreprises labellisées s'engagent avec un contrat de trois ans, à un prix fixé tenant compte des coûts de production, des coûts liés aux risques ou aux pertes dans certaines productions (fruits, par exemple) et des marges permettant le réinvestissement dans l'outil de travail. Le fait que la plupart des créateurs du label soient des acteurs historiques de l'agriculture biologique leur permet de tenir tête aux distributeurs sur leur prix de vente.

« Notre association garantit le respect et le contrôle de critères stricts, à la fois agricoles et environnementaux et sociaux. »

🕒 Quel est le but de créer un nouveau label, les labels existants ne suffisaient pas ?

L'alignement des critères de l'agriculture biologique sur des normes européennes a contribué à une baisse des exigences qualitatives et environnementales. De plus, le logo AB ne garantit rien sur les conditions de travail ni sur les effets du transport par exemple, et il ne nous semble pas que l'État français souhaite travailler à davantage d'exigences. Par notre label, nous voulons que le consommateur n'ait plus à choisir entre l'environnement et le social, qu'il s'y retrouve plus facilement. C'est ce que confirme une étude menée par le WWF et Greenpeace, qui compare ►►

« Les groupements de producteurs ou entreprises labellisées s'engagent avec un contrat de trois ans, à un prix fixé tenant compte des coûts de production, des coûts liés aux risques ou aux pertes dans certaines productions et des marges permettant le réinvestissement dans l'outil de travail. »

- les différents labels de qualité et leurs atouts et points faibles en France (voir greenpeace.fr). Concernant le commerce équitable, qui est une autre porte d'entrée de notre label, nos producteurs y tiennent beaucoup et déplorent que les consommateurs n'y pensent que d'une manière Nord/Sud. Il n'y a pas que le paysan péruvien ou zambien qui mérite qu'on lui paie du café à

un prix juste ; tous les paysans de France ou d'ailleurs doivent être rémunérés à un prix digne. « Cet acte de consommation se popularise néanmoins, les consommateurs faisant de plus en plus attention à l'origine France. Les labels de commerce équitable Origine France permettent ainsi de préserver une définition exigeante et d'éviter les risques de confusion pour les consommateurs. Il y a donc un enjeu à faire connaître ce label.

© Concrètement, quelle stratégie vous donnez-vous pour développer et faire connaître votre label ?

Nous avons mené un gros travail d'audit et de contractualisation cette première année, et nous continuons nos démarches de prospection pour labelliser et accueillir de nouveaux groupements de producteurs et d'entreprises. Il y a un engouement, c'est clair, et nous le ressentons grâce à nos démarches de sensibilisation du grand public *via* les réseaux sociaux, *via* la quinzaine du commerce équitable ou certains salons sur lesquels nous intervenons et interviendrons.

Notre volonté est d'être présents sur tous les secteurs de marché, et d'être distribués le plus largement possible, y compris dans la grande distribution, car tout le monde a droit à des produits sains, bons et respectueux de ceux qui les produisent. Parallèlement, la Fédération nationale de l'agriculture biologique a également développé un label qui va dans le même sens ; nous discutons avec eux et il est clair que nous pouvons unir nos efforts pour faire connaître le commerce équitable Origine France. Ce qui nous paraît important, c'est faire comprendre qu'il faut des critères rigoureux pour faire garantir un label, et qu'écrire « le juste prix » sur un produit n'est pas suffisant pour en avoir la preuve. ■

***Louise Galipaud** est chargée de communication de l'association qui gère le label Bio Équitable en France.

Entretien réalisé par Pierrick Monnet.



Du jardin ouvrier au jardin partagé

L'histoire des jardins potagers et les enjeux de l'autoproduction alimentaire.

PAR **BEATRIZ-LORELEÏ GOUDES-VITELLOTTE***

Depuis une quinzaine d'années les jardins partagés se répandent peu à peu dans les espaces urbanisés. Ils prennent le relais des jardins ouvriers devenus jardins familiaux au fur et à mesure du temps et de la fermeture des usines. La capacité nourricière de ces jardins est devenue depuis peu un objet d'intérêt autant pour l'aspect social de coproduction par les habitants que pour la possibilité du développement d'une agriculture urbaine.

UN ESPACE INVISIBLE

Pourtant, le jardin potager a longtemps été cantonné à l'espace invisible. Ainsi, la production alimentaire est-elle repoussée à l'arrière de la maison, quand l'avant du domicile est mis en valeur comme une vitrine. Le jardin pavillonnaire de la fin des années 1970 cache les potagers et les vergers, comme les demeures bourgeoises de la fin du XIX^e siècle. C'est ce que note le paysagiste Gilles Clément dans son livre *Une brève histoire du jardin* : « La société pudibonde cache son labeur, son sexe et ses misères. Elle dissimule son potager derrière de hauts murs, elle a honte de son astreinte à la terre, elle se détourne des gestes ancestraux et du travail manuel. Elle se confie à

la machine. Si, par hasard, on risque un œil au potager, c'est pour donner un ordre et non pour jardiner. On garde son habit et sa distance, c'est l'air du temps. La nature est confuse, soit on la déteste, soit on la magnifie : on ne vit pas avec. On regarde la vie comme un tableau, le jardin comme un décor bien arrangé, le potager comme un local technique obligatoire. »

Le choix du jardin potager inclut une nouvelle discontinuité à l'intérieur même du jardin, à la fois physiquement, mais également pour sa fonction nourricière. Les limites du potager sont solides et pourtant tout à fait poreuses, permettant l'irruption de l'espace domestique (avec ses fonctions) dans l'enceinte du jardin et inversement celle de l'espace agricole au domicile par le biais des légumes, des fruits et des fleurs qui en proviennent.

UN CONTRÔLE MORAL DU MONDE DU TRAVAIL

Entre ces deux moments de l'histoire des logements individuels, entre les demeures bourgeoises du XIX^e siècle et les pavillons périurbains de la fin du dernier quart du XX^e siècle, naissent les jardins ouvriers. Ils accompagnent l'urbanisation de la révolution industrielle et l'exode rural. En 1876, la démarche de l'abbé Lemire, député-maire chrétien de la ville d'Hazebrouck, créant les conditions pour que se développent des jardins ouvriers, dans le but d'améliorer la situation des familles ouvrières, prend sa place dans la mouvance hygiéniste à destination de ces populations. L'enjeu est alors d'extraire l'ouvrier des taudis où sévit la tuberculose, de les éloigner du bistrot, de leur insuffler une certaine idée du foyer et d'éviter qu'ils s'imprègnent d'idéaux révolutionnaires. Enfin, la mise en place de ces jardins permet à de nombreux ouvriers de renouer avec la terre, alors que beaucoup ►►

« Si le jardin ouvrier est dans son origine un moyen de détourner l'attention des ouvriers de leurs conditions de travail et des revendications sociales et politiques, il est aujourd'hui devenu le centre d'une politisation de l'action et du rapport au monde plus importante. »

► d'entre eux sont issus du monde rural. Fin XIX^e-début XX^e siècle, la politique paternaliste du patronat participe ainsi à la mise à disposition de jardins ouvriers pour le personnel. Cette attribution s'inscrit dans la tendance au contrôle moral du monde du travail. La parcelle est attribuée au chef de famille, mais si l'homme est dépositaire du lopin de terre, le conserver repose sur le couple. Ainsi, « un jeune ménage sans enfants ne peut posséder un jardin que jusqu'à la troisième année de son mariage. Passé ce délai, il est considéré stérile et quitte le jardin ». Ces jardins ouvriers survivent à la désindustrialisation et, la politique paternaliste en moins, deviennent des jardins familiaux : parcelles closes mais souvent visibles, au moins depuis les autres parcelles, sinon de la rue. Le travail de production alimentaire revient par ce biais dans l'espace public.

UN LABORATOIRE DE LA SOCIABILITÉ DÉMOCRATIQUE

Les jardins partagés font perdurer ces contraintes nourricières, toutefois, ils peuvent être envisagés comme « un laboratoire de la sociabilité démocratique ». C'est d'autant plus vrai lorsque l'espace public est à nouveau pensé pour être comestible. Le retour en grâce des jardins de production alimentaire, leur réapparition dans

« La capacité nourricière de ces jardins est devenue depuis peu un objet d'intérêt autant pour l'aspect social de coproduction par les habitants que pour la possibilité du développement d'une agriculture urbaine. »

l'espace public rendent possibles des actions de développement d'agriculture urbaine, certaines à l'initiative d'habitants (sous forme d'association comme « Les incroyables comestibles » ou d'association de quartier d'aménagement de jardins partagés). Ces initiatives se vivent comme un engagement à individualiser cet urbain, comme un geste de résistance à l'homogénéisation (et donc à la suppression) du paysage.

La JAD (jardins à défendre) qui se constitue autour de la défense des jardins familiaux d'Aubervilliers est tout à fait révélatrice du rôle social de cette production collective urbaine dans les liens de la société à son ancrage à la ville d'une part, mais également d'une volonté de réappropriation citoyenne des espaces et de la saisonnalité des cultures, tout comme d'une prise de conscience collective des effets

de l'artificialisation des sols à des seules fins commerciales. En cela elle rejoint l'exemple du quartier libre des Lentillères à Dijon.

Si le jardin ouvrier est dans son origine un moyen de détourner l'attention des ouvriers de leurs conditions de travail et des revendications sociales et politiques, il est aujourd'hui devenu le centre d'une politisation de l'action et du rapport au monde plus importante. ■

***Beatriz-Lorelei Goudes-Vitelotte** est géographe.



La restauration collective

À quelles conditions et dans quelle mesure la restauration collective permet-elle à tous d'accéder à une alimentation durable, locale et respectueuse de l'environnement ? Poser la question, c'est entrevoir un espace des possibles encore largement à ouvrir en reliant à la centralité de la fonction de distribution de repas aux collectivités ; c'est aussi plonger dans la complexité des relations entre des acteurs, nombreux et très différents.

PAR **CHRISTÈLE DONDEYNE***

L'INTÉGRATION DE PRODUITS BIO ET LOCAUX DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE

Depuis la fin des années 2000, le cadre législatif a introduit, par des mécanismes économiques divers, des incitations de plus en plus fortes visant à promouvoir l'intégration de produits bio et locaux dans la restauration collective. Le Grenelle de l'environnement en 2007, les lois cadres réglementaires Grenelle 1 (2009) et 2 (2010), les lois portant sur la modernisation agricole de 2010 puis 2014, la loi Egalim en 2018, actent des politiques nationales qui mettent en avant une agriculture durable plus respectueuse de l'environnement en identifiant la restauration collective comme un débouché majeur. Au niveau des départements et des régions, les mises en œuvre de ces politiques, si elles ont en commun de chercher à articuler proximité et qualité environnementale dans les approvisionnements des cantines, donnent lieu à des modalités concrètes de définitions du local et de la qualité hétérogènes. La notion de proximité, notamment, varie fortement en fonction de la disponibilité et de la distance de produits agricoles.

Quelles que soient leurs traductions, ces nouvelles orientations tendent dans leurs principes comme dans leurs objectifs à renverser – pour partie – les logiques d'approvisionnement mises en place dans les années 1990. Dans ce modèle industriel, les fournisseurs de l'industrie agroalimentaire sont soumis à des critères de qualité définis par les services de marketing en fonction de préférences du consommateur, construites selon une logique de segmentation. Gérants et

cuisiniers fabriquent des repas en exécutant des consignes issues des recettes élaborées par le marketing. La technique culinaire est conçue en conformité avec une forme d'ingénierie alimentaire qui procède de la maîtrise de normes strictes en matière de décongélation et de cuisson. Cette organisation permet de planifier commandes et productions en minimisant les coûts logistiques de livraison jusqu'à une année à l'avance. Cet idéaltype de l'économie industrielle et gestionnaire contraste avec celui de la cuisine locale et écologique qui utilise des produits frais

« L'idéal type de l'économie industrielle et gestionnaire contraste avec celui de la cuisine locale et écologique qui utilise des produits frais et revalorise, en ce sens, les pratiques du métier. »

et revalorise, en ce sens, les pratiques du métier. Dans la grande variété des formes de restauration collective développées, une mixité entre ces deux logiques d'approvisionnement prévaut plutôt qu'une substitution complète. Les menus combinent composantes industrielles et produits frais. Quand la logique du local et du bio est la plus poussée, on observe, comme à Brest, une structuration de la filière maraîchère pour les besoins de la restauration collective ; les pro- ▶▶

► ducteurs bio fournisseurs sont tenus de s'engager sur des volumes et sur le long terme. Leur regroupement et leur organisation collective est nécessaire pour tenir les engagements contractuels. Les possibilités de l'approvisionnement en bio et en local dépendent toutefois de l'étendue des surfaces agricoles à l'échelle locale.

LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Qui sont les acteurs dotés de pouvoir et de capacité d'action sur ces modalités d'organisation ? La fabrication et la distribution de repas pour les collectivités peuvent être assurées soit par leurs propres moyens, soit en déléguant par une relation de sous-traitance à des sociétés de restauration collective (SRC). Près de six collectivités sur dix gèrent en régie, soit par leurs propres moyens, la restauration collective d'après le rapport de la Cour des comptes de 2020. Les taux de sous-traitance sont beaucoup plus élevés dans les segments des entreprises, des administrations, de la santé et du médico-social privé. Les obligations et cadres réglementaires et tarifaires qui s'appliquent à ces différents publics sont très différents. Une modalité intermédiaire consiste à recourir à un prestataire extérieur pour de l'assistance technique : les salariés restent attachés au délégataire, mais approvisionnements et menus relèvent du prestataire. La décision concerne des élus, qui font en fonction des propositions des représentants commerciaux des SRC, de l'idée qu'ils se font des préférences de leur électorat, mais aussi des décisions prises antérieurement avant eux. Difficile de retourner à de la gestion directe quand des investissements lourds ont été réalisés antérieurement par des SRC pour construire des cuisines centrales. Les élus et leurs équipes héritent d'un dossier qu'ils ne maîtrisent pas toujours, loin de là. Quand le choix a été fait par des collectivités locales de recourir à un prestataire externe, cela ne signifie pas qu'ils n'ont plus droit de regard sur les choix de gestion du prestataire. Le cas de Brest montre que, bien qu'ayant eu recours à la sous-traitance, les élus ont pesé sur les choix d'approvisionnement en bio et en local. L'alternative entre sous-traitance et délégation ne préjuge en rien de la qualité des repas ; celle-ci dépend avant tout du budget qui lui est consacré. Ce dernier est nettement plus consacré dans le segment des entreprises, où les utilisateurs des services de restauration jugent directement de sa qualité, que dans le segment

de la santé, où les prestations diffèrent pour les patients et les visiteurs, et *a fortiori* dans le segment scolaire, parent pauvre de la restauration collective.

Qu'en est-il du rôle des salariés d'un côté, des enfants, adolescents, jeunes adultes et de leurs parents de l'autre ? Les salariés des SRC sont attachés à des restaurants plus ou moins importants très dispersés sur les territoires. Les personnels de service, majoritairement peu qualifiés, féminins pour l'essentiel, les cuisiniers représentent un ensemble très atomisé dont les capacités de mobilisation collective sont faibles. Ils dépendent plus souvent du bon vouloir des syndicats non pas de leur employeur mais de l'établissement délégataire ; ceci expliquant par exemple l'absence de mobilisations collectives à la suite des annonces de suppressions d'emplois massives dans la restauration collective, consécutives à la crise sanitaire et au recours soudain au télétravail en novembre dernier, qui pourraient atteindre 20 % des effectifs du secteur d'après le quotidien *Le Monde*.

« Passer à des produits locaux et bio implique de modifier en profondeur la chaîne d'approvisionnement et, en retour, a des effets de structuration sur les filières agricoles qui doivent se conformer pour partie aux critères de la restauration collective. »

Les capacités d'expression des usagers sont soumises aux critères de mesure contenus dans les enquêtes de satisfaction ou les « commissions restaurant » qui sont lancées çà et là. Ces consultations sont censées évaluer la qualité des prestations, mais le plus souvent elles visent les « à-côté » du repas : propreté, composition des menus, et contournent la qualité des produits, dont l'appréciation est réservée au seul jugement des professionnels. Qui plus est, ce sont les salariés des restaurants qui administrent ces enquêtes, déplaçant dès lors le rapport d'évaluation, comme si les usagers appréciaient non

« Chercher à articuler proximité et qualité environnementale dans les approvisionnements des cantines, donne lieu à des modalités concrètes de définition du local et de la qualité hétérogènes. »

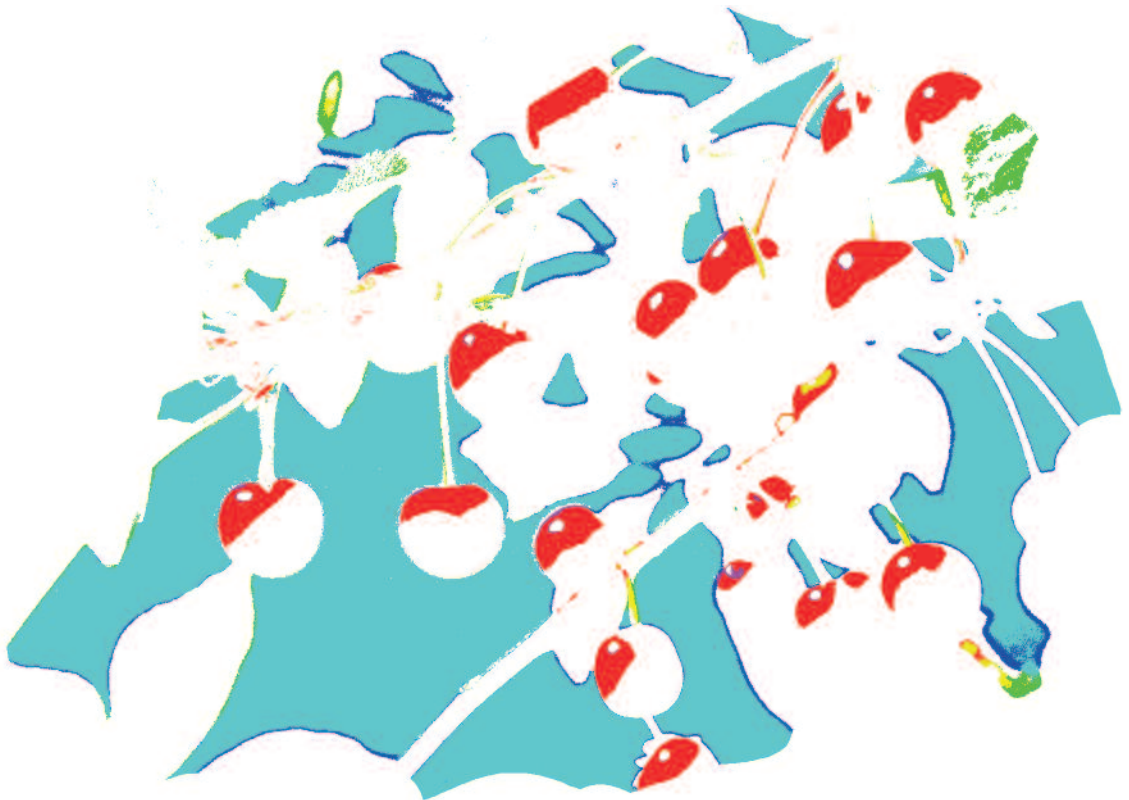
pas la qualité de la prestation de restauration, mais la qualité du travail des salariés : tout cela se traduit finalement par un évitement général de cette évaluation ainsi que je l'ai montré dans mon ouvrage *Les Cuisines du capitalisme : l'industrialisation des services de restauration collective* (Le Croquant, 2016). Les usagers des restaurants sont donc conduits à se conformer aux critères de la restauration collective et sont plus

des témoins que des acteurs dotés d'un réel pouvoir de décision.

La qualité de l'alimentation proposée en restauration collective est ainsi essentiellement négociée entre les collectivités territoriales ou bien les SRC d'une part et les fournisseurs de l'autre. Passer à des produits locaux et bio implique de modifier en profondeur la chaîne d'approvisionnement et, en retour, a des effets de structuration sur les filières agricoles qui doivent se conformer pour partie aux critères de la restauration collective. Ce sont aussi et peut-être ces enjeux souvent occultés dans le débat public qu'il s'agit de verser dans celui-ci pour progresser vers une alimentation durable et de qualité pour tous dans la restauration collective et non seulement pour celles et ceux qui ont les moyens de (se) la payer ou de la payer pour leurs salariés. ■

*Christèle Dondeyne est sociologue.

Elle est maîtresse de conférences à l'université de Bretagne occidentale.



L'alimentation durable comme droit social

La démarche de Kelbongoo vise à offrir à toutes et à tous des produits frais, de qualité et bons pour la santé, à des prix accessibles.

PAR PAULINE MANFREDI*

Si on lit la définition officielle de l'alimentation durable, par l'agence de la transition écologique (ADEME), elle se définit comme l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir tous les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (producteurs et distributeur).

Alors qu'il y a dix ans cette notion d'alimentation durable n'en était qu'à ses balbutiements, une idée folle germait déjà dans les têtes de Léa Barbier et Richard Fielding : et si tout le monde, sans conditions de revenus, de classe sociale ou d'âge pouvait s'approvisionner à prix accessibles en produits frais, bons pour la santé et de qualité ? Ces deux défenseurs de la justice sociale et du bien-manger se lancent alors quelques mois plus tard dans une aventure sociale et solidaire qu'ils appelleront Kelbongoo : un service de commandes permettant d'acheter en circuit court (seulement un intermédiaire entre le producteur et le consommateur) des produits durables (locaux, respectueux de l'environnement, de la santé et du producteur) et à petits prix !

UNE DÉMARCHE ENGAGÉE ET SOLIDAIRE

À son lancement en 2013, Kelbongoo propose une large gamme de produits fermiers locaux, de grande qualité et à des prix accessibles, au plus grand nombre, tout en rémunérant équitablement les producteurs avec lesquels elle travaille ! En d'autres mots, dans un positionnement engagé et solidaire, nous étions en train de mettre en place un service ayant pour mission sociale de démocratiser l'accès à l'alimentation durable,

dans toute sa chaîne de valeur. Les premiers producteurs locaux picards et les consommateurs parisiens se lancent rapidement dans l'aventure : la distribution des commandes commence dans l'appartement de Léa et Richard, puis dans la cave de la sœur de Léa, dans le 19^e arrondissement.

En 2015, la première boutique, rue du Borrégo, dans le 20^e arrondissement, témoigne de la pertinence du projet. Le succès est rapidement au rendez-vous puisqu'en 2016-2017 nous lançons deux nouvelles boutiques : rue Saint-Blaise (20^e), issue d'un financement participatif et rue Bichat (10^e), cette dernière entrant dans le projet d'expérimentation de halle alimentaire de la mairie de Paris. Cette évolution témoigne du virage social et sociétal qu'a pris l'alimentation durable, entre 2016 et 2017.

LE REFLET D'UNE RÉVOLUTION ALIMENTAIRE

En effet, le projet est le reflet d'une solution qui répond aux changements sur notre rapport à l'alimentation : de la révolution industrielle à la révolution agricole, de la ruralité à l'urbanisation, de l'émergence de l'alimentation industrielle dans les années 1970, aux pratiques alimentaires opulentes ou restrictives... tous ces phénomènes ont eu des conséquences sur notre modèle alimentaire donnant naissance, aujourd'hui, à des habitudes alimentaires nouvelles, en quête de proximité. Rapidement, après-guerre, notre société avait pour credo la productivité : il fallait nourrir un maximum de monde à bas prix. La quantité fut privilégiée sur la qualité des produits : agriculture intensive, élevage industriel, approvisionnement à travers le monde entier avec une exigence de



conservation des produits le plus longtemps possible. La fraîcheur et le goût sont passés au second plan : l'aspect esthétique des produits et leur tenue au transport et sur les étals sont devenus la priorité, avec parfois plus de 50% des produits jetés en bout de course. Les variétés de légumes et de fruits furent choisies selon leur résistance et non plus selon leur goût. En parallèle, les premiers supermarchés sortent de terre et, en un

« Placer les notions du bien manger et de l'alimentation durable non plus comme une simple tendance, ni même un concept, mais comme de vraies questions de société. »

tour de main, ils apparaissent comme le temple béni de la consommation : la disette et la famine de la guerre ont laissé des séquelles chez les Français. Consommer, voire surconsommer devient une marque de réassurance et une habitude. Plus récemment, divers scandales alimentaires (la crise de la vache folle, celle du cheval dans les lasagnes de bœuf, l'apparition des OGM, la prise de conscience de la nocivité des pesticides sur notre santé), l'explosion de l'obésité (en France, elle a quasiment doublé entre 1997 et 2009 et touche plus de 15% de la population en 2012), autant de faits qui ont une influence sur l'évolution de nos habitudes alimentaires et suscitent une défiance et une prise de conscience du consommateur. Cette prise de conscience, couplée à des rythmes de vie qui s'accélèrent, conduit alors les Français à une multitude de questions : que man-

ger, quand manger, comment accéder aux bons produits, etc. ? En 2016, toutes ces questions placent enfin les notions du bien manger et de l'alimentation durable non plus comme une simple tendance, ni même un concept, mais comme de vraies questions de société.

Cela étant dit, malgré cette prise de conscience individuelle et collective, les politiques publiques continuent de privilégier les gros exploitants et la grande distribution ainsi qu'une logique de compétitivité internationale et entraînent la disparition progressive des petits producteurs français, dont beaucoup gagnent aujourd'hui moins du SMIC. Ces producteurs qui nous nourrissent n'étaient plus capables de se nourrir eux-mêmes, drôle de paradoxe.

UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Concomitamment à ce mouvement social et ce monopole agro-industriel, le recours à des produits dont on maîtrise mal les conséquences sur la santé humaine et l'environnement se développe : antibiotiques, produits phytosanitaires, OGM, farines animales, additifs, conservateurs... Cette utilisation a, aujourd'hui, de graves conséquences sur les êtres humains et l'environnement, notamment du fait de la pollution de l'eau par les pesticides. À cela s'ajoute la logique d'approvisionnement international, qui accroît les pollutions liées au transport. Finalement, c'est la santé et l'environnement qui ont fini par passer au second plan. Et, plus récemment encore, les crises environnementales rendues publiques viennent renforcer cette nécessité de démocratie de l'alimentation durable. Il ne s'agit plus de bien manger uniquement pour soi mais aussi pour avoir un effet moindre sur les aléas climatiques que le monde traverse.

C'est face à ce constat que Léa et Richard se mobilisent, à leur petite échelle, dans le quartier ►►

► où Léa a grandi, pour lancer une initiative qui contribue, parmi tant d'autres à l'échelle de divers territoires, à l'émergence d'un nouveau système alimentaire.

UN CONTEXTE TRÈS PORTEUR

Simultanément à ce rapport de force avec l'agro-industrie et aux scandales alimentaires et environnementaux, en 2016, on apprend que 86% des Français fréquenteraient un magasin de producteurs s'il en existait un près de chez eux... Ni une, ni deux, en 2017, le marché des circuits courts représentait déjà plus de 11 milliards d'euros, avec la présence de magasins d'alimentation bio (enseignes, épiceries) qui a quasiment doublé ! Avec la période covid, cette tendance à la consommation durable et au circuit court s'est largement accélérée ! Pour nous, chez Kelbongoo, les commandes ont augmenté de 30 à 40 %, le trafic sur le site a été multiplié par cinq et le panier moyen a augmenté de 40%.

C'est, en partie, grâce à cette demande croissante que nous étendons encore plus significativement notre activité, en 2020. Après nos trois boutiques ouvertes dans le nord-est parisien, nous développons les livraisons dans des « points partenaires » (points relais où l'on vient chercher sa commande sur un créneau horaire fixe). Cela permet d'étendre notre rayon d'action à la Seine-Saint-Denis, et de continuer à toucher un public le plus large possible : deux points à Montreuil sont ouverts en février 2020, un à Saint-Ouen en juin 2020, à Noisy-le-sec en novembre 2020, à Romainville en janvier 2021. En mars 2021, nous ouvrons aussi une quatrième boutique à Stalingrad, un des quartiers prioritaires de la capitale.

LE GRAND DÉFI DE L'ACCESSIBILITÉ

Cela étant dit, malgré la multiplication de nouvelles initiatives pour répondre à l'envie de consommer local et durable, les freins restent forts : le prix élevé des produits locaux, bio et fermiers est le premier frein à l'achat pour les consommateurs et l'accès à des débouchés urbains rémunérateurs reste difficile pour les producteurs locaux. Les circuits courts se développent donc à toute vitesse, signe d'une

conscience collective qui s'éveille mais ce qui se présente comme du bon sens (se nourrir de ce qui est produit à côté de chez soi)... est en réalité tout sauf simple. Aujourd'hui, différents modèles existent, mais il semble qu'ils soient toujours au détriment d'une ou de l'autre partie : des supermarchés qui écrasent certes les prix, mais aussi des producteurs et des circuits courts qui soutiennent fortement les agriculteurs mais restent inaccessibles ou parfois contraignants pour une grande partie de la population...

Tandis que la grande distribution fonctionne sur des modèles productivistes et industriels à grande échelle, les circuits courts agissent à plus petite échelle, mais avec les mêmes enjeux logistiques : approvisionnement, acheminement, conditionnement, distribution, communication, vente... C'est d'ailleurs souvent la raison pour laquelle les circuits courts sont parfois chers, ce qui peut sembler paradoxal de prime abord (moins d'intermédiaires, moins de kilomètres parcourus par les produits...). En effet, les intermédiaires (entre le producteur et le consommateur) des circuits courts n'assurent en général que

la partie en aval de la chaîne (distribution, communication, vente), et les producteurs assurent le transport et parfois le conditionnement, voire la distribution des produits. Cette charge de travail supplémentaire pour le producteur, pour des quantités de produits parfois faibles, augmente souvent le prix final. Chez Kelbongoo, nous avons fait le choix de prendre en charge l'intégralité de la chaîne, et de nous confronter à la bête noire de tous les circuits courts : la logistique ! Nous optimisons nos déplacements et assurons la collecte des produits en Picardie ainsi que la préparation des commandes dans notre entrepôt de Montreuil. Nous simplifions au maximum le travail

de nos producteurs, qui peuvent ainsi nous proposer des prix modérés tout en restant rémunérateurs (71% du prix de vente reviennent aux producteurs).

À travers ce modèle, nous ambitionnons de relever le grand défi de l'alimentation durable en circuit court, à savoir couvrir l'intégralité de la chaîne de valeur pour garantir des prix accessibles, à l'instar des géants de la grande consom-

« Kelbongoo propose une large gamme de produits fermiers locaux, et de grande qualité à des prix accessibles, au plus grand nombre, tout en rémunérant équitablement les producteurs avec lesquels elle travaille. »

mation, mais à l'échelle de petits producteurs locaux, de boutiques locales, et avec, bien sûr, une répartition équitable de la valeur entre consommateurs, producteurs et Kelbongoo !

UN BESOIN DE VULGARISATION

Une alimentation durable implique le traitement de toute la chaîne de valeur, sur son aspect financier (producteurs justement rémunérés et petits prix pour les consommateurs) mais aussi dans son positionnement d'acteur de quartier. En effet, pour Léa, formée à l'éducation populaire sur les thématiques de l'environnement et de l'eau, il était indispensable que Kelbongoo se positionne comme acteur de l'éducation à l'alimentation durable. Nous cherchons à vulgariser

le terme et son utilisation afin de l'ancrer dans le quotidien : nous organisons des conférences, des visites de fermes, des ateliers de cuisine, des dégustations... À notre niveau, nous mettons en place des actions de sensibilisation à l'alimentation durable pour les habitants du quartier où nous sommes implantés !

C'est cette différenciation, avec nos enjeux sociaux, qui nous distingue des initiatives similaires de vente de produits locaux en circuit court. Pour que l'accès à une alimentation durable pour tous et toutes ne soit plus un défi mais un droit social ! ■

*Pauline Manfredi est responsable de la communication à Kelbongoo.

Label Gamelle : gastronomie de l'insertion

Proposer aux plus démunis des repas variés et multiethniques, élaborés par de grands chefs cuisiniers, c'est le pari de Label Gamelle.

PAR JEAN-FRANÇOIS MONTHEL*

Cette coopérative a ouvert en novembre 2020, à Montreuil, avec pour credo « Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on doit mal manger ! ». À l'initiative, Christine Mercelbagh et Vincent Dautry. Ancienne cadre dirigeante dans les assurances, titulaire d'un magistère d'économiste statisticien, Christine décide de tout plaquer à la quarantaine, en 2015, pour préparer... un CAP de cuisine à l'école Ferrandi. « J'avais envie de faire quelque chose de mes mains, de revenir à quelque chose de plus concret, plus humain, utile », dit-elle. Son CAP en poche, et forte de ses compétences en économie et en gestion, elle prend la direction, l'année suivante, d'un restaurant associatif implanté

dans un foyer de travailleurs maliens, à Montreuil, où elle vit. C'est là que lui vient l'idée de Label Gamelle. Elle raconte : « Nous étions souvent sollicités par des centres d'hébergement d'urgence (CHU), confrontés à la double problématique de la qualité des repas et du gâchis. J'ai réalisé que les personnes dans la plus grande précarité n'avaient droit qu'à une cuisine industrielle, sans goût, ni saveur. Or la nourriture est aussi un vecteur de dignité humaine. »

UN STATUT COOPÉRATIF

Pendant près de deux ans, Christine peaufine son projet. Ce sera une entreprise d'insertion, au statut coopératif (société coopérative et participative, SCOP). Et elle embarque dans l'aventure son ancien professeur à l'école Ferrandi, Vincent Dautry, quadragénaire bouillonnant. « Je n'ai pas hésité une seconde, raconte-t-il. Proposer une cuisine de qualité à des personnes fragiles et précaires, ça résonne avec mon histoire personnelle. J'ai été élevé par ma marraine. C'est elle qui a voulu que je sois cuisinier. Elle m'avait ►►

« Ce que nous faisons n'est peut-être qu'une goutte d'eau, mais cela peut devenir un modèle de cercle vertueux. »

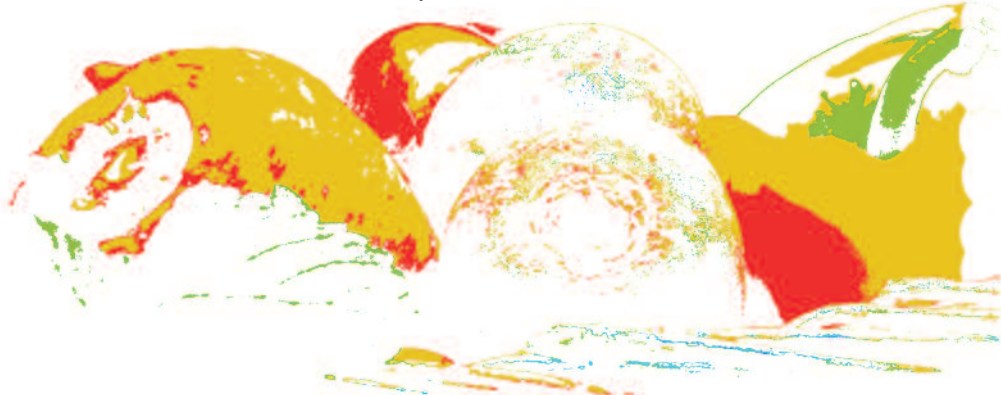
► dit : au moins, tu mangeras tous les jours à ta faim. » Apprenti à 15 ans, Vincent Dautry a gravi tous les échelons, CAP, BTS restauration, master 2, puis concours d'accès au corps des professeurs de lycée professionnel. Il a officié, en tant que chef cuisinier, dans des palaces et des restaurants étoilés : Lasserre, Le Taillevent, George V, Apicius... Avant de devenir enseignant à Ferrandi. « J'ai la passion de la pédagogie, sourit-il. J'ai aussi à cœur de transmettre avec bienveillance, car ce n'est pas toujours le cas dans l'univers de la restauration. » Ensemble, dès le départ, ils agrègent les énergies et rassemblent. Soutenus par la municipalité de Montreuil, ils choisissent de s'installer à Mozinor, célèbre hôtel industriel géré par la société d'économie mixte Semimo. Le local est spacieux (600 mètres carrés environ) et pratique, mais il est vide. Plus de six mois seront nécessaires pour l'aménager, début 2020, en pleine crise de covid-19. D'un montant d'un million d'euros environ, les travaux sont en partie financés par le département de la Seine-Saint-Denis, l'Etat et la région Ile-de-France et des partenaires privés Ag2r La Mondiale, Klesia. Ils comprennent, outre la cuisine et les chambres froides, la construction de vestiaires spacieux, de bureaux et d'une salle de réunion.

UN ÉCOSYSTÈME FAVORABLE, « SOCIAL ET SOLIDAIRE »

Les débuts ne sont pourtant pas tout cuits. L'un des gros clients potentiels, qui s'était engagé sur cinq cent cinquante repas par jour, à destination de plusieurs centres d'hébergement d'urgence, fait faux bond. Label Gamelle encaisse. La coopérative emploie alors cinq personnes, ses cofondateurs, le livreur et deux personnes en contrat d'insertion. Des contrats d'une durée maximale de deux ans, et subventionnés à hauteur de 56 % par l'État. Dans les cuisines, Vincent Dautry

« La vie n'est pas facile en CHU, il y a souvent une grande promiscuité, la cuisine de Label Gamelle offre un vrai réconfort aux personnes hébergées, par sa qualité, ses saveurs épicées, sa diversité. »

multiplie les inventions et diversifie les menus. Il revisite aussi des plats orientaux et africains, couscous, mafé, thiéboudiène... Toujours à partir de produits simples, légumes frais, herbes aromatiques, épices, etc. Les coûts de revient sont serrés, tout comme le prix des repas à la vente, à moins de 5 euros. La concurrence est rude : les centres d'hébergement d'urgence attirent les mastodontes de la restauration collective, avec un marché de dizaines de milliers de repas quotidiens. Par ailleurs, les associations qui gèrent les centres disposent seulement d'une trentaine d'euros par jour et par personne (alloués par l'État) pour l'hébergement, l'insertion et, le plus souvent, les repas. Dans la difficulté des premiers jours, cependant, l'existence d'un écosystème favorable, « social et solidaire », à Montreuil et en Seine-Saint-Denis particulièrement, a bénéficié à la coopérative. Sans parler des recettes savoureuses du chef. Résultat : après dix mois de fonctionnement, environ sept cents repas sont désormais confectionnés chaque jour, à destination notamment de l'association Abri-La Main tendue qui gère des centres d'hébergement dans le 93 et de la Fondation de l'Armée du salut.



DES CONTRATS D'INSERTION POUR REBONDIR

« La vie n'est pas facile en CHU, il y a souvent une grande promiscuité, la cuisine de Label Gamelle offre un vrai réconfort aux personnes hébergées, par sa qualité, ses saveurs épicées, sa diversité. Ce qui nous a plu aussi, c'est la dimension sociale, avec le volet de l'insertion », témoigne Gérard Barbier, directeur général du groupement Abri-La Main tendue. Label Gamelle a également diversifié sa clientèle (en cuisinant, par exemple, pour quelques-unes des cinquante entreprises présentes à Mozi-nor) et développe une activité de traiteur, qui connaît un succès grandissant grâce au savoir-faire de Vincent Dautry. Début juillet, la coopérative employait quatorze personnes, dont dix en contrat d'insertion. La plupart vivent en centre d'hébergement. L'objectif de Label Gamelle étant de les aider à trouver un emploi et un logement pérennes, à travers un accompagnement personnalisé : cours de français (donné à moitié sur le temps de travail), aide

« La nourriture est aussi un vecteur de dignité humaine. »

administrative, etc. « Il y a des profils très différents, des réfugiés diplômés mais non francophones, d'autres qui ont quitté l'école très tôt et ne savent ni lire, ni écrire », raconte Christine Merckelbagh. Depuis l'ouverture, quatre employés en insertion ont rebondi vers d'autres

horizons. C'est le cas de Samer, jeune Syrien, ingénieur en domotique, qui a décroché un emploi dans sa spécialité, après six mois à Label Gamelle où il a perfectionné son français. Ou encore d'Émeline, Ivoirienne, qui vient d'être admise en CAP à l'école Ferrandi, et rêve d'ouvrir, plus tard, un restaurant (leurs témoignages sont à retrouver sur le site internet de l'entreprise. Et Christine Merckelbagh

de conclure : « Ce que nous faisons n'est peut-être qu'une goutte d'eau, mais cela peut devenir un modèle de cercle vertueux. » ■

*Jean-François Monthel est journaliste au Montreuillois.

Pour tout savoir sur Label Gamelle : labelgamelle.fr

La souveraineté alimentaire vue de l'Outre-mer

Un objectif à atteindre en réorientant les cultures vers la consommation locale, en valorisant des pratiques traditionnelles tant en matière de culture qu'en manière de s'alimenter.

PAR **MAXIME BERGONSO***

L'objectif affiché par Emmanuel Macron lors de sa visite à La Réunion en 2019 est ambitieux : l'autonomie alimentaire des départements d'Outre-mer (DOM). Atteindre cet objectif est plus compliqué qu'il n'y paraît dans des départements climatiquement, agromomiquement et culturellement très différents de la métropole. Julien Denormandie et Sébastien Lecornu ont lancé une énième concertation d'acteurs, le 6 novembre 2020, intitulée le « comité interministériel pour la transformation de l'agriculture de l'Outre-mer ». Pourtant, en cette fin de quinquennat, on peine à croire que

la principale politique publique agricole pour les DOM, le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI), sera substantiellement modifiée.

Le maintien du budget de cette enveloppe, déclinaison de la politique agricole commune dans les DOM, a été arraché de haute lutte à la suite d'une mobilisation conjointe des gouvernements concernés (Espagne, Portugal, France) et de parlementaires européens particulièrement actifs sur le sujet, comme l'eurodéputé réunionnais de la France insoumise, Younous Omarjee. Cependant, pour atteindre l'autonomie alimen- ►►

► taire, il faut nécessairement que sa répartition soit envisagée différemment. Aujourd'hui, sur les 318,21 millions d'euros du POSEI français, 64 % sont absorbés par deux cultures d'exportation : la banane et la canne à sucre.

34 % DES SURFACES AGRICOLES DÉDIÉES À DES CULTURES D'EXPORTATION

Les paysans dans les DOM représentent environ 5 % des actifs agricoles non salariés à l'échelle nationale, ce qui est plus important que le poids démographique des DOM à l'échelle nationale (2,9 %). La taille des fermes est moins importante qu'en métropole et le degré de spécialisation de ces dernières est très variable, mais environ 34 % des surfaces agricoles sont dédiées à des cultures d'exportation. On estime que 80 % de l'alimentation dans les DOM sont importés. Cependant, ce chiffre cache de fortes disparités. Par exemple, à La Réunion, 70 % des produits frais sont produits localement ; à Mayotte l'ensemble des bananes (aliment de base du régime mahorais, il ne s'agit pas d'une culture d'exportation) est produit et consommé sur place. Du côté des productions animales, la situation est plus complexe : par exemple la filière œuf est très développée dans les DOM, mais elle repose essentiellement sur l'importation de poussins et d'aliments de métropole, abondamment subventionnés par le POSEI.

VALORISER LES JARDINS CRÉOLES OU LES JARDINS MAHORAIS

L'autonomie alimentaire ne peut se réfléchir sans poser la question du régime alimentaire. Une étude menée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) pour le compte du ministère de la Santé en 2019, mettait en avant une prévalence importante du diabète, de l'obésité et du surpoids dans les DOM. L'étude montrait également une « transition alimentaire aussi rapide que profonde ». On peut également ajouter que la consommation d'alcool n'arrange rien. L'introduction d'aliments frits, gras, et l'importation de produits trop sucrés sont souvent pointées du doigt. Plusieurs programmes, portés par les agences régionales de santé (ARS), s'attachent à valoriser les recettes et repas traditionnels. Avec l'émergence des serres photovoltaïques, on assiste

au développement de cultures maraîchères intensives. Ce mode de production permettra sans doute de répondre à la demande en produits frais mais sera gourmand en intrants et en produits phytosanitaires. Le maraîchage en zone tropicale est très technique et est soumis à une forte pression des ravageurs.

Il reste également beaucoup à faire pour mieux valoriser les systèmes agronomiques agroforestiers pluri-étagés en zone tropicale, plus communément appelé « jardins créoles » ou « jardins mahorais », il s'agit de systèmes agronomiques très diversifiés, peu consommateurs d'intrants et intéressants. Cependant, comme les filières n'ont jamais été organisées autour de ce système agronomique, ils n'ont jamais été mis en valeur par les politiques publiques. On commence timidement à envisager une mesure agroenvironnementale (MAE) pour encourager ce système de culture, qui a tout son intérêt écologique.

Pour atteindre l'autonomie alimentaire, les départements d'outre-mer n'ont pas d'autre choix que de raisonner à travers une politique publique de l'alimentation, qui oriente directement les politiques publiques agricoles. Encore faut-il que cette dernière prenne en compte les aspects écologiques, sanitaires et qualitatifs. ■

*Maxime Bergonso est ingénieur agronome. Il vit et travaille à Mayotte.

« Plusieurs programmes, portés par les agences régionales de santé, s'attachent à valoriser les recettes et repas traditionnels. »



La réduction du gaspillage alimentaire commence par les décideurs

Il ne faut pas se tromper de cible en culpabilisant les consommateurs, en érigeant cette lutte en remède contre la faim et la pauvreté ou en cantonnant des centaines de millions d'êtres humains dans un statut d'assistés d'une charité, même organisée par l'État.

PAR JOCELYNE HACQUEMAND*

La lutte contre le gaspillage alimentaire est devenue un des moyens priorités par la FAO, l'agence des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, pour atteindre « l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la pression sur les ressources en eau et en sols » (*Réduction, évaluation et politiques des pertes et du gaspillage alimentaires*, rapport de la FAO, 2019). Si combattre le gaspillage est une évidence, en faire quasiment le leitmotiv des orientations de l'agence internationale et des gouvernements est un aveu d'échec des politiques mises en œuvre depuis des décennies. En lieu et place des politiques publiques, la FAO en appelle à la responsabilité des consommateurs, faute de s'attaquer aux véritables responsables.

« Enfin le plus grand gaspillage n'est-il pas dans l'exploitation renforcée des travailleurs des professions agricoles et alimentaires ? »

Pour atteindre ces objectifs, il faudra beaucoup plus que la lutte contre le gaspillage alimentaire, dont les chiffres avancés n'ont pas de fondements autres que des extrapolations douteuses. Les conseils de la FAO pourraient prêter à rire si ce n'était pas si grave. Quelques exemples :

« Acheter uniquement ce qu'il faut – Soyez rationnels quand vous faites les courses – N'achetez que ce que vous pouvez utiliser », « Ne rien laisser – Gardez les restes pour un autre repas ou recyclez-les dans une autre recette » ... Les smicards ou les familles aux revenus modestes n'ont pas attendu les conseils de la FAO pour faire attention et éviter le gaspillage quand ils ont du mal à joindre les deux bouts et sont obligés de se restreindre sur la nourriture. C'est à la limite de l'infâme quand on sait que la faim progresse et dépasse le milliard d'êtres humains et que près de trois milliards subissent sous-alimentation et malnutrition. 70 % de ces affamés vivent de l'agriculture, du travail informel et en milieu rural. Là où le « gaspillage » n'a pas grand sens. Les gouvernements français successifs ont mis en place des « pactes de lutte contre le gaspillage alimentaire » depuis 2013 dans le cadre du programme national pour l'alimentation. Aucune évaluation n'en a été faite. La lutte contre le gaspillage alimentaire a conduit à une loi en 2016. Elle incite la grande distribution à donner leurs produits alimentaires non vendables (dates de péremption proches de la limite, par exemple) aux banques alimentaires. En contrepartie, ses « dons » sont défiscalisés. Une « aide alimentaire » dont profite, au sens plein du terme, les groupes et leurs actionnaires ! Il n'y a pas de petits profits ! On ne peut se satisfaire d'un tel slogan. Il ne faut pas se tromper de cible en culpabilisant les consommateurs, en érigeant cette lutte en remède contre la faim et la pauvreté ou en cantonnant des centaines de millions d'êtres humains dans un statut d'assistés d'une charité, même organisée par l'État. ►►

► S'ATTAQUER AUX VRAIS RESPONSABLES

Les premiers gaspilleurs ne sont pas égratignés, ils s'en tireraient même bien, avec quelques efforts publicitaires « socialement corrects et responsables ». Les groupes de l'agroalimentaire et de la grande distribution ne sont-ils pas concernés, au premier chef, du fait de leur stratégie ? Voici quelques exemples : le packaging en plusieurs lots pour faire vendre plus est propice aux stratégies patronales qui visent à atteindre leurs objectifs de chiffres d'affaires et de marges bénéficiaires ; lorsque, en plus, il s'agit de produits frais avec des dates limites de consommation (DLC), il ne faut pas s'étonner qu'il y ait des pertes ; l'organisation du travail en flux tendus entraîne un remplissage des rayons, non en fonction des capacités de vente, mais pour éviter toute absence de la marque choyée ; les invendus, et donc les pertes, peuvent être importants en fonction de la DLC. Le gaspillage provient également des pertes de matières premières issues d'un dysfonctionnement des machines, de leur inefficience ou de produits finis qui ne répondent pas aux divers critères de qualité, poids ou emballage défectueux qui grèvent les coûts de production et dont on ne parle jamais. Il est plus facile de faire pression sur les salaires que d'investir dans une maintenance permanente dans les usines pour régler, maintenir ou moderniser l'outil de production. Source de gaspillage financier, les budgets publicité/promotion atteignent, dans les grands groupes agroalimentaires et dans ceux de la grande distribution, des sommes équivalentes à la masse salariale, ce qui est « proprement » scandaleux et un gaspillage outrancier. Dans le même temps où les restructurations démultiplient les charrettes de licenciements, des sommes folles sont dépensées, gaspillées dans des campagnes publicitaires souvent au niveau culturel et moral plus que douteux.

La concurrence que se livrent les grands groupes, sur un secteur dont l'objectif unique devrait être de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de la population, en quantité et en qualité, engendre des gâchis énormes dont personne ne parle au nom du « libre marché » et de la « liberté d'entreprendre ». Sans parler du gâchis humain qu'entraînent les restructurations et les licenciements ou les rachats-fusions

« La promotion du terme “sécurité alimentaire” n'est pas un problème de sémantique. Elle porte fondamentalement la disparition des agricultures paysannes, soumet l'agriculture aux lois du marché capitaliste et à une concurrence féroce, et soumet l'alimentation à la financiarisation. »

qui aboutissent à absorber un concurrent en octroyant aux actionnaires des sociétés intégrées des sommes sans aucune correspondance économique ou sociale.

L'agriculture est également concernée. Du mode de production intensif de l'agriculture et de la recherche de gains de productivité à tout prix, il découle du gaspillage rarement, sinon jamais dénoncé. Des animaux vivants considérés comme des « sous-produits » qualifiés de « non-valeur économique », parce que non rentables, sont détruits (par exemple les mâles tués à la naissance pour les élevages de poules pondeuses). Enfin le plus grand gaspillage n'est-il pas dans l'exploitation renforcée des travailleurs des professions agricoles et alimentaires. Le niveau des salaires, les conditions de travail déplorable, les économies sur les investissements sont le lot quotidien de centaines de milliers de salariés. Dans le même temps, les richesses créées par les salariés sont gaspillées en salaires mirobolants pour les dirigeants d'entreprise, en stock-options, en dividendes aux actionnaires, en privilèges monarchiques. N'est-ce pas là l'un des plus grands gaspillages à combattre, à éliminer ?

« Si combattre le gaspillage est une évidence, en faire quasiment le leitmotiv des orientations de l'agence internationale et des gouvernements est un aveu d'échec des politiques mises en œuvre depuis des décennies. »

SÉCURITÉ OU SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ?

« Améliorer la sécurité alimentaire », comme se le fixe la FAO, ne peut se réduire à la lutte contre le gaspillage. Fondamentalement, l'élimination de la faim dans le monde et l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et diversifiée ne relèvent pas de pro-

Jocelyne Hacquemand répond à trois questions complémentaires

© Les paysans font-ils le choix de polluer ?

Avant de répondre à cette question, ne faudrait-il pas se demander « de qui parle-t-on ? » Des *agrobusinessmen* et des oligopoles agroalimentaires qui enrichissent leurs actionnaires ou des petits paysans et des ouvriers agricoles croulant sous les dettes, dans des conditions de vie et de travail d'un autre âge, sous la botte de féodalités financières qui n'ont rien à envier aux féodalités passées. La libéralisation des marchés agricoles engendre l'instabilité des prix, des marchés et des crises agricoles récurrentes, les dérèglements climatiques entraînent des phénomènes extrêmes accentuant les incertitudes au niveau des récoltes. Pris entre le prix des intrants et la baisse des prix agricoles imposée par les industriels agroalimentaires et la grande distribution, les agriculteurs tentent de pallier la baisse des revenus en utilisant les pesticides comme une assurance.

© Bien manger est-il un luxe ?

La FAO considère qu'une alimentation saine est inabordable pour plus de trois milliards de personnes, (*Rapport 2020 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, FAO), quelle que soit la région du monde. Elle estime qu'un régime alimentaire sain est, en moyenne, cinq fois plus cher qu'un régime à base de féculents qui ne répond qu'aux besoins énergétiques alimentaires. La « faim cachée » avec la faim sont les deux faces de la paupérisation des populations.

© La grande distribution assure-t-elle le meilleur rapport qualité-prix ?

À pouvoir d'achat limité et à dépenses contraintes importantes (logement, énergie, transport...), les consommateurs ont tendance à rechercher les prix bas. Aussi, la grande distribution exerce-t-elle des pressions sur ses fournisseurs, agriculteurs et industriels agroalimentaires, pour ses marges. Ces pressions se répercutent obligatoirement sur la qualité des produits.

blèmes techniques face aux enjeux du réchauffement climatique, mais de problèmes politiques essentiels.

Le terme de « sécurité alimentaire » au niveau international a pris le pas sur celui de « souveraineté alimentaire » à partir des années 2008-2009, dominant le discours et les programmes des institutions internationales et des sommets tels que les G8, G20 et autres raouts de chefs d'État voulant conduire le monde. La FAO en est imprégnée et a troqué les propositions d'il y a plusieurs décennies sur les réformes agraires pour des partenariats dits « publics-privés », dont seuls les capitaux privés bénéficient, y compris par des programmes massifs de privatisations d'industries alimentaires stratégiques pour l'indépendance nationale.

« Source de gaspillage financier, les budgets publicité/promotion atteignent, dans les grands groupes agroalimentaires et dans ceux de la grande distribution des sommes équivalentes à la masse salariale, ce qui est “proprement” scandaleux et un gaspillage outrancier. »

Après vingt-cinq ans de silence, la mise en place des plans d'ajustement structurel avec son bras armé, le Fonds monétaire international qui a déstructuré les agricultures des pays du Sud, aggravant la faim et la pauvreté, la Banque mondiale a consacré son rapport annuel 2008 à l'agriculture. Ce ne sont pas les remords ou un souci humanitaire qui ont guidé ce rapport, c'est le moins qu'on puisse dire. Le milliard de personnes qui souffrent de la faim n'est mentionné qu'à la page 26 d'une synthèse qui en compte 27. Pas un mot sur la dette qui écrase les pays du Sud et annihile toute possibilité de développement. La réforme agraire n'est mentionnée que pour mieux livrer la terre au marché et donc à la concentration agraire. Et que dire de l'absence totale de référence au droit des peuples à se nourrir eux-mêmes.

Plus trivialement, la Banque mondiale analyse dans ce rapport les opportunités que constitue ►►

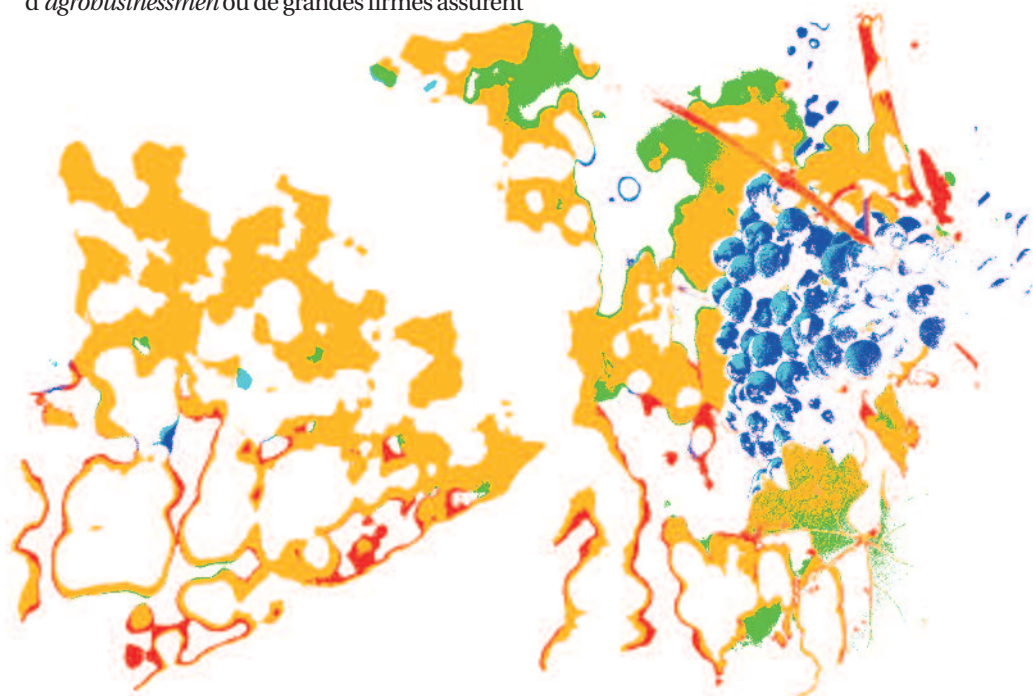
►► la situation agricole et alimentaire mondiale pour les investisseurs privés et qui doivent permettre d'assurer la « paix sociale » nécessaire au grand capital. La hausse considérable des prix agricoles qui déclenche des émeutes de la faim dans les pays du Sud dépendants des importations pour l'alimentation de leur population,

« La concurrence que se livrent les grands groupes, sur un secteur dont l'objectif unique devrait être de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de la population, en quantité et en qualité, engendre des gâchis énormes dont personne ne parle au nom du "libre marché" et de la "liberté d'entreprendre". »

l'augmentation prévue de 50 % de la population mondiale à l'horizon 2050, l'élévation des niveaux de vie dans les pays à forte croissance comme la Chine, la demande en agrocarburants ouvrent de nouveaux marchés pour les firmes de l'agro-alimentaire et de la grande distribution. L'objectif est qu'une cinquantaine de millions d'*agrobusinessmen* ou de grandes firmes assurent

la sécurité alimentaire de la planète, disposant des moyens financiers et des équipements modernes, des superficies importantes de terre enlevées aux agricultures paysannes, dotées des meilleurs sols, utilisant à fond engrais et phytosanitaires, et qui auraient la capacité de produire pour les besoins des consommateurs solvables. Dans cette logique impérialiste, que deviendraient les paysans et les travailleurs de la terre « non compétitifs » ? Un génocide, comme l'avance l'économiste égyptien Samir Amin. Ce n'est pas de gaspillage alimentaire qu'on devrait s'occuper, mais de ce génocide froidement mené. La promotion du terme « sécurité alimentaire » n'est pas un problème de sémantique. Elle porte fondamentalement la disparition des agricultures paysannes, soumet l'agriculture aux lois du marché capitaliste et à une concurrence féroce, et soumet l'alimentation à la financiarisation. Cette stratégie met en cause un droit fondamental des peuples, celui de se nourrir par eux-mêmes, première des libertés et premier des droits de l'être humain : la concrétisation du plus élémentaire concept de la démocratie, celui de ne plus avoir à se battre chaque jour pour chercher sa nourriture, ce que recouvre le concept de « souveraineté alimentaire ». ■

***Jocelyne Hacquemand** est secrétaire fédérale de la Fédération nationale agroalimentaire et forestière-CGT.



Et la cotisation créera le repas : la proposition d'une sécurité sociale de l'alimentation

La sécurité sociale de l'alimentation (SSA) est un projet politique porté notamment par la Confédération paysanne, deuxième syndicat de paysans français, et par de nombreuses associations comme Ingénieurs sans frontières ou le Réseau salarié.

PAR **LUCIEN ANGELETTI***

La pandémie de covid-19 a provoqué un reflux de personnes touchées par la faim jusque dans le cœur des pays les plus riches. Face à cette situation, le droit à l'alimentation, défini par Jean Ziegler comme le « droit de disposer d'un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique, physique, individuelle et collective, libre d'anxiété, satisfaisante et digne », apparaît mis à mal et montre qu'il ne consiste pas simplement à donner à manger à ceux qui ont faim.

POUR UNE (R)ÉVOLUTION ALIMENTAIRE

Ne peut-on aujourd'hui envisager une (r)évolution alimentaire qui transcende la démarche marchande pour œuvrer à une construction sociale qui prenne en compte les besoins sociaux, les goûts, la vie collective, la prévention de la santé, l'environnement, la culture, etc., en un

mot une politique résolument nouvelle : la sécurité sociale de l'alimentation (SSA), qui se fondera sur un agrément, un conventionnement entre les parties (fournisseurs, agriculteurs, éleveurs, fabricants de produits cuisinés, utilisateurs-mangeurs, collectivités locales) et des caisses qui seront créées pour assurer la prestation à l'instar de celles de 1945. Avec le social, les effets sur l'environnement des produits agricoles seront les critères principaux de conventionnement des caisses. Ils doivent être travaillés du local au national afin de s'étendre aux produits faisant l'objet de l'agrément.

La sécurité sociale de l'alimentation est aussi une approche sociétale qui construit du commun en favorisant l'émergence d'une relation paysan-consommateur en lien avec les acteurs de la santé, des services sociaux, de la formation et de l'école, de la commune, etc., avec un fil conducteur, la démocratie. En effet, aujourd'hui, toutes les instances publiques du local au national qui œuvrent pour assurer l'alimentation ne laissent pas la moindre place aux acteurs du terrain. Or ce sont eux qui « savent », qui connaissent les besoins, les moyens, les savoirs, les savoir-faire ; ils constituent une communauté de compétences élargie.

Sans en faire un parcours obligé, la restauration publique collective peut être l'amorce d'un lieu d'alimentation croisant travail et repas de qualité, sobriété, économie et satisfaction, favorisant une agriculture de proximité facilitant la transition écologique. ▶▶

« Une solidarité entre les bassins de production et les bassins de consommation est à privilégier pour assurer la vie des territoires les plus éloignés des centres urbains. »

►► Ce lieu peut ainsi devenir un lieu de sociabilité, mais aussi d'apprentissage de la démocratie territoriale. Peuvent se créer les rencontres (comités ? assemblées ?) démocratiques locales pour définir en commun les politiques alimentaires respectueuses des cultures, des traditions, des pratiques alimentaires et ouvrir un droit d'accès garanti à tous. Les collectivités locales ne doivent pas être négligées : leurs capacités de centralisation, de régulation doivent être mises au service de tous.

LE FINANCEMENT DE LA SSA

Concernant le financement de cette sécurité sociale alimentaire, on peut prendre pour base les travaux d'ISF Agrista, Ingénieurs sans frontière, sur la base de 5€ par jour et par personne : avec 8% de cotisations sur le salaire super brut (incluant le salaire net et les cotisations sociales salariales et patronales), on récolte les 120 milliards dont on a besoin, soit la moitié du budget de l'assurance maladie, ce qui couvrirait ainsi 64 % des consommations alimentaires des Français (à modèle de consommation et prix constants), là où la Sécurité sociale prend en charge 73 % de la consommation de soins et de biens médicaux. Ce budget servirait à l'achat de produits alimentaires choisis démocratiquement par des assemblées qui décident localement quels seront les produits conventionnés.

UNE RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Les 150 euros mensuels par personne devraient être dépensés uniquement auprès des professionnels conventionnés par les caisses de SSA, y compris en restauration. Les professionnels devront se fournir auprès d'entreprises elles-mêmes agréées à des prix permettant à toutes les parties de vivre correctement (contractualisation sur le long terme, prix rémunérateurs), les caisses tenant compte de la diversité de situation territoriale. L'objectif est aussi d'assurer un revenu correct aux travailleurs de l'ensemble du circuit de production.

Le critère d'origine des produits peut heurter certains choix de la population. Si le local permet de développer des ceintures maraîchères de

« Envisager une (r)évolution alimentaire qui transcende la démarche marchande pour œuvrer à une construction sociale prenant en compte les besoins sociaux, les goûts, la vie collective, la prévention de la santé, l'environnement, la culture... »

légumes autour des métropoles, voire à l'intérieur de celles-ci, d'autres denrées moins périssables se produisent mieux en certains endroits qu'à d'autres. Une course au local ne ferait que renforcer les inégalités entre territoires. Une solidarité entre les bassins de production et les bassins de consommation est au contraire à privilégier pour assurer la vie des territoires les plus éloignés des centres urbains.

Dans le projet de sécurité sociale de l'alimentation, il faut discuter collectivement des produits souhaités et des formes de production. C'est donc un vrai statut de décideur politique à construire à partir de l'alimentation de la société car l'enjeu n'est plus simplement de consommer. Les caisses doivent faciliter le choix des habitants (critères particuliers, locaux et généraux). C'est là que s'organise le débat social-environnemental avec toutes les parties et où la démocratie est à la fois la fin et le moyen. Il devient alors naturel de prendre en compte les besoins des minorités, de respecter la diversité des régimes alimentaires. Ainsi, on concilie pour le mangeur le libre choix du producteur et la maîtrise de la production par les travailleurs *via* les caisses de sécurité sociale de l'alimentation. La question des cantines scolaires sera primordiale pour l'éducation, le développement des goûts et la santé des jeunes générations et la mise en route du processus. ■

*Lucien Angeletti est consultant et militant associatif.

Site : <https://securite-sociale-alimentation.org>

« La sécurité sociale de l'alimentation est une approche sociétale qui construit du commun en favorisant l'émergence d'une relation paysan-consommateur en lien avec les acteurs de la santé, des services sociaux, de la formation et de l'école, de la commune, etc. avec un fil conducteur, la démocratie. »

Ce que nous apprend le lieu de la cuisine

PAR **VIVIANE-GEORGE LOGE-BROUILLÉE***

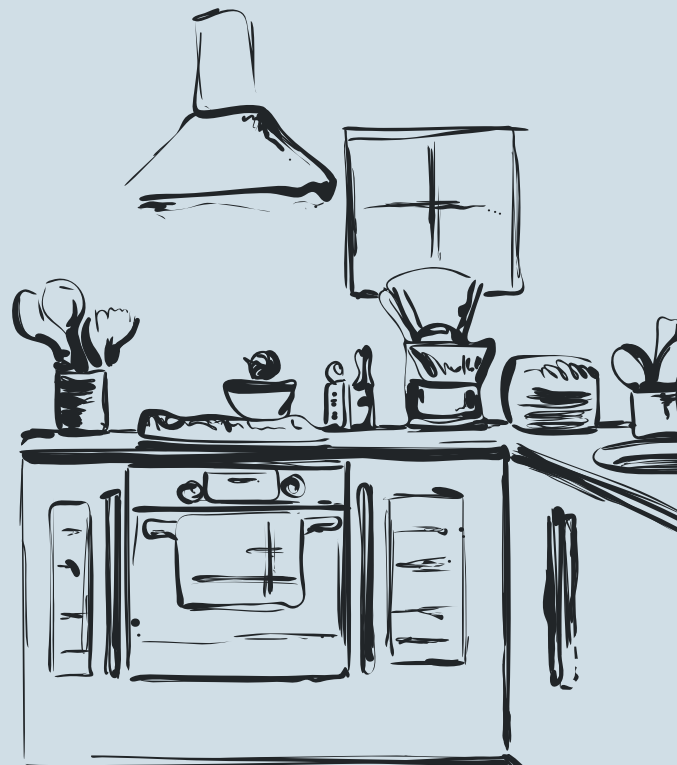
La façon dont sont conçus les logements depuis le XIX^e siècle est révélatrice de la place qui est celle des femmes dans la famille et dans les fonctions qu'elles y occupent. C'est donc sans grande surprise que la cuisine est pensée comme la place des femmes par excellence. Aussi, à partir du logement moderniste, les cuisines sont relativement petites et les espaces de réception sont grands et larges. Il s'agit en fait d'une évolution et d'une adaptation du logement de la grande bourgeoisie à une standardisation de la construction. Les espaces de réception permettent de mettre en valeur le maître de maison, on y accueille et l'on y est représenté de qui l'on est et/ou de qui l'on aimerait être. La cuisine c'est l'arrière-boutique, là où on produit le repas, là où l'on conserve les aliments à cuisiner. La répartition genrée est très nette.

Si la cuisine conserve encore une table dans nombre de logements jusqu'aux années 1950, elle la perd ensuite – sauf dans des logements sociaux –, parfois même la fenêtre disparaît, elle devient fonctionnaliste, les gestes sont mesurés pour que les placards et l'électroménager soient facilement accessibles. En pensant la production des repas, les architectes imaginent une rationalisation pour optimiser la productivité. Peu à peu, lorsque les habitudes de production des repas changent à la faveur de la désorganisation des horaires de travail, et de la mise en avant d'un gain de temps à ne plus faire à manger au bénéfice de plats préparés, la cuisine se réduit encore.

La superficie de la cuisine diminue, le logement perd son cellier et finalement les espaces et donc les possibilités de stockage des aliments s'amointrissent. Ceci a de réelles incidences. Les réfrigérateurs se réduisent, les congélateurs également. Les repas sont achetés et se préparent avec une temporalité qui elle aussi diminue. Il est de moins en moins possible de stocker sur des temps longs des légumes et des fruits de grande conservation (pommes, pommes de terre, courges...) d'une part parce que les espaces sont trop petits, d'autre part parce que toutes les pièces sont chauffées et accélèrent le cycle de maturation des végétaux.

La réduction des espaces de préparation des repas et de stockage des aliments a pour conséquence une plus grande fréquence des temps consacrés à la consommation souvent pour des coûts plus élevés. Pour les personnes qui s'occupent de faire les courses pour le foyer (le plus fréquemment les femmes), le temps consacré aux tâches liées à l'alimentation est plus important. Ainsi la conception architecturale des logements et de la place conçue pour la préparation des repas et le stockage des aliments a des conséquences certaines sur les emplois du temps et les budgets des foyers qui les habitent ; elle apparaît comme un miroir éloquent des normes socioculturelles entourant l'alimentation du foyer à un moment donné.

*Viviane-George Loge-Brouillée est géographe.



Santé et alimentation

Santé et alimentation sont intimement mêlées. Chacun accepte cette évidence aujourd'hui. Pour autant, la société bouge, les problèmes se posent en termes nouveaux et appellent des solutions novatrices.

PAR MICHEL LIMOUSIN*

L'ALIMENTATION AUJOURD'HUI

Un premier constat s'impose : dans la seconde moitié du XX^e siècle, des progrès considérables ont été enregistrés en la matière. Il ne faut pas négliger cet aspect. Tout d'abord, la planète est réellement en mesure de produire suffisamment de nourriture pour répondre aux besoins de l'humanité. Toute l'humanité. Il n'y a donc pas lieu d'avoir une vision malthusienne qui recommanderait une limitation du développement de l'humanité. Les progrès ont été réalisés dans la quantité de nourriture produite mais aussi dans la qualité. Par exemple, le développement des chaînes du froid permet la conservation des aliments, ce qui a réduit considérablement les intoxications alimentaires et les maladies liées aux bactéries dans les pays développés. L'eau potable est accessible et les famines ont disparu dans ces pays. Ces progrès ont été un des facteurs qui ont permis l'allongement de la durée de la vie. Il ne s'agit pas de les balayer d'un revers de main. Là où ces problèmes perdurent, ils découlent de causes autres que la simple pénurie physique : les guerres, la prédation et la spéculation capitalistes, les inégalités sociales et politiques de toutes sortes.

Les famines sont d'autant plus insupportables que des solutions existent : sauvegarde de la planète, lutte contre la destruction des écosystèmes, lutte contre les pesticides, lutte contre le changement climatique, politiques de paix, de solidarité et de développement, politiques de l'eau. Cela dépasse la seule dimension sanitaire. Mais nos pays ne sont pas à l'abri d'une dégradation de la situation dans ce domaine déjà en cours. Les politiques agricoles, la dégradation des territoires, les effets climatiques, les nouvelles épidémies, le creusement des inégalités sociales, l'orientation générale de l'économie sont autant de problèmes qui méritent des réponses adaptées.

« La médecine nutritionnelle est peu développée et bien souvent inaccessible financièrement. »



On peut aborder ces questions sous l'angle sanitaire. Que constatons-nous aujourd'hui ?

- Le développement de l'obésité dans tous les pays occidentaux, touche particulièrement les enfants. Il est lié d'une part aux habitudes alimentaires et culturelles et d'autre part aux inégalités sociales. Il y a un gradient très net entre la surcharge pondérale et la mauvaise alimentation liée aux ressources des familles ;
- L'essor des maladies cardiovasculaires, l'hypertension artérielle, les infarctus, les cancers sont corrélés entre autres à l'alimentation. L'alcoolisme comme maladie sociale est aussi à prendre en compte (50 000 morts par an en France).
- La covid 19 a tué massivement les personnes obèses et hypertendues : il y a une dépendance de ce fait entre l'action pathogène du virus et l'état initial de santé des individus contaminés.

UNE POLITIQUE DE SANTÉ APPROPRIÉE À LA SITUATION

Le système de santé aurait les compétences et les connaissances pour prendre en charge ces questions, ce qui n'exonère pas bien sûr les autres volets de l'action publique pour agir sur ces déterminants. On ne peut laisser de côté les aspects économiques, sociaux et politiques des problèmes. Mais une nouvelle politique de santé pourrait jouer un rôle essentiel.

- L'un de ses premiers piliers réside dans la connaissance : la France est notoirement sous-équipée en matière de santé publique pour produire les connaissances nécessaires à l'action. Il est urgent de développer les outils d'analyse, les lieux de formation et de recherche dans ce domaine.
- Le second élément est une politique de prévention et d'éducation. La seule médecine de soin est insuffisante pour régler les problèmes en jeu. La médecine scolaire est quant à elle dans un état déplorable : le nombre de médecins scolaires est insignifiant (1 pour 12 000 élèves), de ce fait, ils sont peu disponibles pour suivre les questions d'alimentation. La médecine du travail est pour sa part en voie de disparition. La protection maternelle et infantile (PMI), qui concerne les enfants de

0 à 6 ans, est malmenée. La médecine nutritionnelle est peu développée et bien souvent inaccessible financièrement. La profession de nutritionniste est mal reconnue, non considérée comme une profession de santé et à ce titre non conventionnée avec l'assurance maladie. Enfin, comme souvent lorsque le système public est défaillant, une multitude d'acteurs privés, sans formation, s'appuyant sur des théories non scientifiques, voire sectaires, font de l'argent en proposant des solutions individuelles ésotériques. Ils sont les bénéficiaires secondaires des carences du système de santé.

- La troisième priorité consisterait à mettre en place une politique nationale de formation d'effectifs répondant aux besoins : augmenter le nombre de médecins, d'infirmières et de diététiciens pour couvrir les embauches nécessaires.

• La quatrième mesure à prendre est de développer une politique démocratique de santé de nature à répondre aux besoins de l'ensemble du territoire. Le volet santé publique et prévention est à insérer dans les organismes, comme les centres de santé locaux.

• Le cinquième volet sanitaire est le soutien à des politiques locales transformant les habitudes et les pratiques. Une nouvelle qualité des cantines scolaires et des restaurants d'entreprise permettrait à la fois de répondre à des besoins qualitatifs et d'aller dans le sens des évolutions écologiques nécessaires (circuits courts, productions locales, etc.). Des expériences d'atelier diététique où l'on apprend à cuisiner mieux, autrement, dans le respect des cultures de chacun, ont été conduites ces dernières années. Malgré leurs effets très positifs, elles ont bien souvent été

abandonnées, faute de suivi financier sur le long terme. L'habitude prise par l'État de soutenir une action de prévention pendant un temps court puis de passer à autre chose est délétère.

• Le sixième enjeu est celui de la question du financement. Sans argent, rien ne se fera. L'assurance maladie doit jouer son rôle et être financée à la hauteur de ses responsabilités.

Nous entrons là dans un domaine très large qui dépasse le seul cadre de la nutrition. C'est toute ►►

« Une nouvelle qualité des cantines scolaires et des restaurants d'entreprise permettrait à la fois de répondre à des besoins qualitatifs et d'aller dans le sens des évolutions écologiques nécessaires (circuits courts, productions locales, etc.). »

►► la santé qui est sous-financée. Une réforme de son financement est à promouvoir. La commission nationale Santé et protection sociale du PCF a conduit de nombreux travaux sur ce sujet ; on peut les retrouver par exemple dans les *Cahiers de santé publique et de protection sociale* (<https://cahiersdesante.fr>). Nous ne développerons pas ici ces thèmes. Certains proposent la création d'une sécurité sociale de l'alimentation. Nous comprenons le souci et les objectifs des promoteurs de cette idée. Comme l'écrit le docteur Michèle Leflon dans *Les Cahiers de santé publique et de protection sociale*, n° 38 : « L'analyse conduisant à ce projet ne peut être que partagée : les revenus insuffisants de trop d'agriculteurs, l'enjeu environnemental et la difficulté de nombreuses familles à bien se nourrir. On ne peut que souscrire aussi à l'idée qu'il faut une politique universelle et pas seulement des mesures pour les "pauvres", qu'un processus démocratique est nécessaire pour une vision globale permettant de régler les contradictions inhérentes aux droits des agriculteurs, aux impératifs environnementaux et à l'aspiration à une nourriture saine pour toutes et tous ».

Pour autant, cette proposition soulève plusieurs questions. Le financement reposerait sur la cotisation salariale. Deux critiques au moins peuvent être apportées à ce projet : il faut rappeler que le but de la Sécurité sociale est d'assurer des moyens d'existence dans tous les cas où les personnes sont incapables de se les procurer par le travail. Les revenus de remplacement sont là pour permettre, entre autres, l'alimentation, à ceux qui ne peuvent travailler. Donner une carte Vitale de l'alimentation à tous change le sens de la Sécurité sociale. Se pose la question des rapports des agriculteurs avec les banques, avec

les entreprises de production d'intrants ou de transformation et de commercialisation des produits, qui n'est pas abordée. La transformation capitaliste de ces entreprises est à la fois un élément majeur des atteintes environnementales, de la dégradation de la qualité des aliments et une forme déguisée d'exploitation du travail des agriculteurs.

« Le développement de l'obésité dans tous les pays occidentaux touche particulièrement les enfants. Il est lié d'une part aux habitudes alimentaires et culturelles et d'autre part aux inégalités sociales. »

D'autres pistes nous paraissent plus intéressantes pour résoudre les questions posées :

- une augmentation générale des salaires (et des revenus de remplacement) permettant à tous de consacrer une part plus importante à l'alimentation et donc d'assurer des revenus décents aux agriculteurs ;
- des lois contraignantes sur la distribution comme l'intégration de la rémunération des paysans dans la définition législative du coût de production et l'interdiction d'achat de produits agricoles en deçà des coûts de production en France ;
- le développement de véritables services publics de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation, de la recherche agronomique...

La sécurité sociale alimentaire, en négligeant les rapports de production, se place en dehors de la réalité de la lutte des classes et du rapport capital / travail. Elle fait rêver mais la gravité de la situation actuelle oblige à partir du réel : un capitalisme certes en grande difficulté, mais qui n'en est que plus agressif. ■

Michel Limousin est médecin. Il est membre de la commission Santé du PCF.

« L'essor des maladies cardiovasculaires, l'hypertension artérielle, les infarctus, les cancers sont corrélés entre autres à l'alimentation. »

Cause ★ commune

vous propose...
autour du centenaire du PCF
3 numéros exceptionnels !



Je souhaite recevoir exemplaire(s) du lot des numéros (14/15, 19 et 20)
de **Cause commune** • prix 25 € (+ 4 € de frais de port)

À RÉGLER par chèque bancaire ou postal (France uniquement)

à l'ordre de : Association Paul-Langevin

À envoyer à : CAUSE COMMUNE :

6, avenue Mathurin-Moreau - 75167 Paris Cedex 19



★ MILITER ★

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR **DELPHINE MIQUEL**

LA FORMATION, UNE CLÉ POUR MENER UNE CAMPAGNE, RENFORCER LA CONSCIENCE DE CLASSE ET STRUCTURER LE PARTI

Dans le temps de l'organisation, il y a celui de nos campagnes, élaborées dans nos instances, celui des campagnes institutionnelles, et toujours, entre deux distributions et un meeting, une formation. Le Parti communiste et ses militants savent l'importance de la connaissance pour militer et convaincre. C'est aussi une large part de la construction de notre organisation et de ses responsables. Au-delà, c'est la confrontation à l'autre, à nous-mêmes et à nos certitudes, qui nous permet d'avancer ensemble. Élaborer notre plan de développement et nos campagnes se fait dans nos instances : le travailler, c'est le faire avec les militants. Chacun doit pouvoir participer à l'élaboration de nos activités politiques. La formation est donc un enjeu important de notre structuration. Car militer en ayant conscience de la portée politique de ses gestes permet la prise d'initiatives, la réflexion et l'amélioration de nos actions.

La formation, c'est aussi amener l'autre, le militant que l'on a vu adhérer, le camarade que l'on connaît de longue date, à se dépasser et apporter au collectif. Appeler pour une distribution, un collage, oui, c'est utile, renforcer la conscience de classe, la conscience collective et militante en permettant à chacun de maîtriser ses actions l'est encore plus.

Enfin, c'est une immense opportunité de découverte que de se former. Dans quel parti pouvons-nous observer les étoiles, s'interroger sur l'âge de la Terre, combattre avec la communarde Élisabeth Dmitrieff, ou découvrir Courbet, Aragon, et appréhender différemment notre société, nos comportements à l'aune de ces rencontres théoriques ?

Tous nos camarades sont responsables. Savoir les découvrir, leur permettre de progresser et de se confronter, leur donner toute leur place, est un enjeu essentiel de nos organisations militantes. ●

Delphine Miquel

La rubrique Militer du n°8 de *Cause commune* a consacré huit pages à la formation, n'hésitez pas à la consulter !



Pourquoi et comment organiser une formation pour les cadres ? Un exemple à la fédération de Paris

IDENTIFIER LES BESOINS

Un des problèmes que nous avons identifiés dans notre fédération est le manque de cadres en nombre suffisant : trop souvent l'activité d'une structure (section, cellule, groupe de travail fédéral) dépend de l'impulsion et donc de l'activité d'un(e) seul(e) camarade.

Quand ce camarade, pour une raison ou une autre, n'a plus le temps ou les moyens d'organiser l'activité de cette structure, celle-ci peut se paralyser alors qu'elle dispose de nombreux camarades qui pourraient continuer le travail. Souvent ils ne le font pas parce qu'ils ne se sentent pas « légitimes » ou assez « expérimentés » pour le faire. Cela cause aussi une sous-représentation de certaines catégories dans nos cadres (femmes, milieu populaire, etc.).

Au vu des besoins, nous avons donc

décidé de renouer avec la formation des cadres au niveau fédéral pour casser ces freins psychologiques, armer des camarades souvent jeunes (mais pas que) et faire en sorte qu'ils se sentent outillés pour assumer pleinement leurs responsabilités ou en prendre de nouvelles. Cette formation de cadres au niveau fédéral était une première depuis au moins une décennie (mais peut-être plus puisque personne dans l'exécutif n'avait le souvenir d'une école fédérale de cadres !).

La session 2020-2021 s'est déroulée sur près de dix journées entre octobre 2020 et juin 2021. Le programme initial prévoyait de terminer plus tôt mais la covid et les diverses mesures de confinement et couvre-feu ont pesé sur l'organisation de nombreuses journées qui ont dû être décalées.

LIER RÉFLEXION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Côté programme, nous avons pris des thèmes qui sont peu ou pas abordés le reste de l'année : la question du pouvoir et des sources de pouvoir dans la société, celle de l'engagement individuel, l'analyse des divers courants de pensée socio-économique, les liens entre PCF et mondes associatif, syndical et intellectuel, le rôle de l'État ou encore la place des questions morales dans l'imaginaire collectif, etc. Trop théoriques pour les assemblées générales mais peut-être trop basiques pour nos congrès, ces sujets permettent pourtant de mettre des mots sur certaines « intuitions » que l'on peut avoir, de prendre de la hauteur, de réfléchir au sens de notre action et de mieux concevoir l'objectif de notre militantisme et donc le ►►

► rôle de nos structures. Dans ces formations, il s'agissait de ne jamais couper la réflexion pratique de la réflexion théorique. Quelques sessions plus directement pratiques ont été mises en place : comment fonctionne notre parti ? Qu'est-ce qu'un responsable et comment être efficace ? Comment organiser une cam-

Le profil et l'âge des camarades étaient très divers puisqu'il y avait à la fois de nouveaux adhérents et des camarades plus expérimentés. Alors que c'était un profil que nous ne recherchions pas particulièrement à avoir dans la formation, la présence de ces derniers a été très enrichissante.



« Renouer avec la formation des cadres au niveau fédéral pour casser ces freins psychologiques, armer des camarades souvent jeunes (mais pas que) et faire en sorte qu'ils se sentent outillés pour assumer pleinement leurs responsabilités ou en prendre de nouvelles. »

pagne, un atelier sur les élections régionales ? Comment aborder les questions d'organisation, celles de la vie financière, etc.

Le mode de formation principal, qui a beaucoup plu aux stagiaires, a été celui d'un échange constant, d'une discussion sur le sujet concerné entre les « stagiaires » et le formateur, même si certains sujets sont passés par une formation plus « magistrale ». Nous en avons également profité pour faire participer des intervenants extérieurs mais proches de notre parti, le sociologue Julian Mischi, par exemple.

QUI PARTICIPE ?

Initialement, nous voulions un groupe d'une douzaine de camarades pour faciliter l'échange et que chacun fasse rapidement connaissance. Les sections ont finalement proposé vingt-deux camarades, ce qui nous a confortés dans l'idée que cette formation correspondait à un besoin. Ensuite, le groupe s'est stabilisé autour d'une quinzaine de camarades qui ont participé à la majorité des journées et se sont bien impliqués.

Lors de la dernière journée, un bilan a été fait avec les participants pour avoir leur ressenti sur la formation, la cohérence du programme et quelles modifications étaient envisageables. Tous se sont dits satisfaits à la fois par le contenu de la formation et le fait d'avoir rencontré

des camarades d'autres sections. Plusieurs idées d'amélioration ont été évoquées dans la perspective de nouvelles sessions. Il s'agissait d'une première et ce groupe a essuyé les plâtres. L'objectif est maintenant de pérenniser cette initiative et d'outiller chaque année un nouveau groupe de camarades à la prise de responsabilité !

La formation nous a également donné l'idée d'organiser un espace de discussion et de réflexion pour les cadres de la fédération qui, pris dans les impératifs quotidiens de la gestion des structures, ont rarement le temps de partager leurs expériences et d'en débattre collectivement. ●

***Olivier Munoz, Marine Miquel, Jean-Baptiste Pallarès** animent le collectif formation de la fédération du PCF Paris.



Entre formation militante et éducation populaire : l'université permanente

PAR FLORIAN GULLI ET CONSTANTIN LOPEZ*

Ces dernières années, de nouvelles initiatives sont venues nourrir le besoin de formation. Parmi celles-ci, l'université permanente (UP) constitue un dispositif innovant et original. Mise en place depuis 2018-2019, soutenue par la Fondation Gabriel-Péri et par la revue *Cause commune*, l'UP propose quatre cycles annuels de formation, chaque cycle correspondant à une matière (philosophie, histoire, science, littérature, économie) et à un thème. L'UP est un dispositif original à plusieurs

niveaux. Tout d'abord, le programme est presque entièrement filmé et diffusé en ligne. Cette mutualisation permet aux personnes qui n'assistent pas à la conférence d'y accéder depuis Internet à tout moment. Ensuite, les conférences s'adressent à un public large au-delà des rangs militants. Il s'agit donc en même temps d'un dispositif d'éducation populaire qui peut parfaitement intégrer, sous une modalité ou une autre, une formation de militants. L'UP veut rendre accessibles des savoirs universitaires et des réflexions scien-

tifiques utiles aux militants. L'université permanente doit nécessairement être combinée à d'autres initiatives, comme les stages de formation fédéraux ou nationaux dispensant des connaissances plus basiques. Il n'empêche qu'elle constitue un outil mobilisable dans le cadre de la formation du PCF, dont chaque militant peut s'emparer. ●

*Florian Gulli et Constantin Lopez sont membres de l'équipe d'organisation de l'université permanente.

Les conférences s'adressent à un public large au-delà des rangs militants.




À L'ESPACE NIEMEYER place du Colonel-Fabien - Paris 19 - M° Colonel-Fabien - Ligne 2

universitepermanente.fr

Et aussi sur... Facebook : <https://www.facebook.com/universitepermanente/>

Podcast : <http://www.soundcloud.com/universitepermanente>



Trois publications de conférences faites à l'occasion de l'Université permanente sur 1789 par Claude Mazauric, sur Aragon par Bernard Vasseur et sur Spinoza par Pascal Sévérac, sont disponibles. Prix : 15 €

Vous pouvez vous les procurer auprès des ÉditionsHD
6, rue Labrouste 75015 Paris - Tél 01 45 57 57 90 - www.HDiffusion.fr

L'offre de formation du PCF

Avec le XXXVIII^e congrès, tout ce que fait le parti communiste est interrogé, questionné, ce qui est une très bonne chose, mais parfois au détriment de la réalité. Si nous devons constamment travailler sur notre organisation pour l'amé-

liorer, c'est-à-dire la rendre plus efficace pour réaliser les objectifs politiques fixés collectivement, il serait improductif de repartir de zéro à chaque fois. Voici donc un état des lieux du secteur Formation. ●

LA FORMATION RÉPOND À TROIS OBJECTIFS

- 1 Qu'elle soit un bien commun de tous les communistes, indifféremment des débats et des désaccords ponctuels.
- 2 Qu'elle serve à démocratiser le PCF, afin que tous les adhérents, quels que soient leurs origines sociales, leur genre, etc. puissent s'emparer des débats.
- 3 Qu'elle permette toujours plus de conquêtes politiques, en outillant les camarades idéologiquement et pratiquement pour nous rendre toujours plus à l'aise dans nos actions militantes.

LA FORMATION SE DÉCOUPE AUJOURD'HUI EN CINQ VOILETS

1 - LES STAGES DE BASE (durée : 1 week-end)

Cible : tous les adhérents, voire les sympathisants.

Objectif qualitatif : harmonisation des connaissances de base autour de cinq thèmes : « Dans quel monde intervenons-nous ? », « Rapports et apports du PCF à la société française », « Capitalisme/crise/dépassement », « Les conditions et les grands enjeux de développement aujourd'hui » et « PCF : quelle conception de la politique ? Objectifs et pratiques ».

Objectif quantitatif : Atteindre un stage par an et par fédération.

2 - LES STAGES RÉGIONAUX (durée : 1 week-end)

Cible : les animatrices et animateurs du parti.

Objectif qualitatif : apporter les outils organisationnels et idéologiques pour dynamiser un collectif militant local, approfondir les connaissances théoriques.

Objectif quantitatif : atteindre un stage par an et par région. C'est un projet à mettre en place après le congrès.

3 - LES STAGES « CADRES » (durée : 2 semaines + 2 week-ends)

Cible : les responsables fédéraux et nationaux.

Objectif qualitatif : donner les outils pour être un dirigeant politique capable de mettre en mouvement des responsables politiques.

Objectif quantitatif : deux stages par an.

4 - LES FORMATIONS THÉMATIQUES

Cible : tous les adhérents et les sympathisants.

Objectif qualitatif : apporter des connaissances sur une thématique particulière.

Objectif quantitatif : ces formations relèvent des initiatives locales, en lien direct avec les secteurs. L'objectif serait que le secteur Formation, grâce au nouveau site, puisse mettre en valeur la richesse de ce que nous faisons.

5 - LES INITIATIVES D'ÉDUCATION POPULAIRE

Cible : initiatives ouvertes à tous.

Objectif qualitatif : impliquer le plus grand nombre dans le partage de connaissances et de réflexions politiques.

Objectif quantitatif : ce sont principalement des initiatives locales, même si les universités permanentes peuvent entrer dans cette catégorie.

Page publiée dans *Cause commune* n°8, novembre/décembre 2018.

Un outil déclinable dans les fédérations : la formation nationale

PAR ANTONIN PICQUART*

Depuis 2009, un chantier « formation nationale » a été relancé. Durant plus d'une décennie, différents modules destinés aux militants, cadres et futurs cadres communistes ont été créés puis approfondis, avec le travail nécessaire d'harmonisation de l'ensemble de nos outils et de co-construction des contenus avec les retours des camarades et ceux des formateurs et formatrices. Sur la même période, une université d'été, événement national et riche de formations, a été fièrement impulsée et organisée chaque année.

Aujourd'hui, le secteur Formation national s'enrichit de nouveaux projets, au service à la fois des choix politiques ambitieux de notre parti, des besoins des structures locales (fédérations, sections) et bien sûr des adhérents.

En soutien et en coordination avec les acteurs et actrices locaux de la formation, les stages nationaux sont révisés pour créer de nouveaux stages, afin d'approfondir nos outils dans le sens de parcours permettant l'acquisition progressive des outils et des connaissances nécessaires à la vie militante de chacune et de chacun.

Dans le même temps, un travail d'amélioration de la diffusion des réflexions et des productions théoriques et pratiques dans notre parti est mené, l'échange en réseau des actrices et acteurs de la formation au niveau national est renforcé, ceci afin de permettre au secteur Formation national d'être un lieu de ressources pour les fédérations, les sections et les adhérents sur l'ensemble des besoins identifiés et à venir.

Des temps de formation nationaux, en-dehors des stages, seront également mis en place, en s'appuyant notamment sur l'appropriation plus importante par les camarades des outils numériques depuis 2020. Ceci viendra en complément du travail local, élément indispensable à la formation de chacune et de chacun. ●

*Antonin Picquart est membre du secteur Formation national.

DU MATÉRIEL À NOTRE DISPOSITION : Le site internet du PCF

DES IDÉES POUR SE FORMER

- Travailler à une exposition comme celle réalisée par le PCF Paris 20^e sur la Commune de Paris ;
- Proposer des temps de débats conviviaux, comme les Mardis de l'été de la section de Bonneuil-sur-Marne (94) ;
- Initier des Mardis de l'éducation populaire, comme la section de Morlaix (29) ;
- Organiser une bibliothèque militante.

DES REVUES

- *Cause commune*,
- *Économie et politique*,
- *Progressistes*,
- Et tous les écrits des commissions du parti.

Intervenants, thématiques, besoins en formation : n'hésitez pas à contacter le secteur formation@pcf.fr

Aider le peuple chypriote : il y a urgence !

La question chypriote fait rarement la une des médias en France et pourtant le peuple chypriote se trouve au carrefour de batailles majeures qui influencent l'ensemble de l'Europe et de la Méditerranée orientale.

— PAR VINCENT BOULET —

Les derniers développements de la situation de l'île, qui couvre un territoire restreint de 9 200 km², sont les plus graves et les plus inquiétants depuis l'invasion et l'occupation du nord de l'île par l'armée turque en 1974.

Un nœud de questions lourdes et non réglées, associées à la politique d'agression menée par le président turc Erdogan, rend la situation très dangereuse. Récapitulons-les en quelques mots : les négociations sur la question chypriote sont bloquées depuis l'échec des négociations à Crans-Montana (Suisse) en 2017. Le tiers nord-est de l'île est toujours occupé par la Turquie.

L'ONU a un mandat d'interposition et une zone tampon qui couvre 3% du territoire de l'île. À cela s'ajoutent :

- la position stratégique de l'île, sur laquelle se superposent les tensions inter-impérialistes et les concurrences militarisées sur l'exploitation des gisements de gaz dans la zone économique exclusive du pays ;
- la présence de bases militaires britanniques d'Akrotiri et de Dhekelia, héritières du colonialisme, qui appartiennent en pleine souveraineté au Royaume-Uni, dont l'utilisation par les armées de l'OTAN est renforcée depuis les interventions au Moyen-Orient, et qui trouvent une place nouvelle dans la réorganisation de la politique interventionniste britannique au-delà du canal de Suez depuis le Brexit ;
- la politique néolibérale d'austérité, la corruption quasi ins-

titutionnalisée et la gestion autoritaire de la crise économique, sociale et sanitaire par le gouvernement conservateur et

le président Nikos Anastasiadis. Ce dernier vient d'ailleurs d'attaquer à nouveau les droits sociaux et démocratiques du peuple chypriote en abolissant le gel des saisies immobilières.

Enfin, l'évolution du paysage politique à la sortie des élections législatives du 30 mai 2021 est marquée par le fait que nos camarades d'AKEL (Parti progressiste des travailleurs) n'ont pas obtenu les résultats à la hauteur de leurs attentes (22,3% des voix, contre 25,6% aux élections précédentes de 2016) et par l'es-

sor de l'extrême droite, qui atteint 6,8% des voix.

« Il ne s'agit pas de simples "provocations", mais d'une politique délibérée et soutenue par le gouvernement turc pour aboutir à la partition définitive de l'île. »

UNE POLITIQUE D'AGRESSION OUVERTE DE LA PART D'ERDOGAN

C'est dans ce contexte que, depuis l'automne 2020 et singulièrement depuis la seconde quinzaine de juillet 2021, Erdogan se livre à une politique d'agression ouverte, violant les résolutions de l'ONU, dans la région de Varosha. Il s'agit d'une cité balnéaire, au sud de la ville de Famagouste, cette dernière faisant partie de la zone occupée par l'armée turque. Varosha est abandonnée et fermée depuis 1974. L'autorité de fait de la zone occupée par l'armée turque multiplie les tentatives pour s'approprier la cité, alors qu'un accord de 1979, jamais mis en œuvre, prévoit une réinstallation de la population éva-

cuée en 1974 sous les auspices de l'ONU. Différentes opérations d'expropriation unilatérales ont été lancées et ont reçu le soutien bruyant d'Erdogan, qui s'est rendu à Varosha en novembre 2020. Cette politique du fait accompli a été relancée en juillet dernier et condamnée par une déclaration présidentielle du conseil de sécurité de l'ONU le 23 juillet. Il faut prendre la mesure de ces opérations : l'objectif n'est rien moins que de compromettre sur place, concrètement, toute possibilité de réunification et de règlement de la question chypriote. Il ne s'agit pas de simples « provocations », mais d'une politique délibérée et soutenue par le gouvernement turc pour aboutir à la partition définitive de l'île. La situation est donc très grave.

CONSOLIDER UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ CONCRÈTE

La solidarité des communistes et des forces de progrès et de paix avec le peuple chypriote, les Chypriotes grecs, les Chypriotes turcs qui luttent pour la paix, pour stopper les interférences impérialistes et pour réunifier leur patrie est donc essentielle. Dans ce contexte, les relations d'amitié et de soutien du PCF avec AKEL sont bien évidemment extrêmement importantes, comme Fabien Roussel a eu l'occasion de le rappeler dans le message qu'il a adressé à AKEL lors de son 23^e congrès qui s'est réuni du 2 au 4 juillet derniers. Ce congrès a été l'occasion de poursuivre les débats pour tirer les leçons des résultats décevants aux élections législatives et de réaffirmer l'importance des relations, à consolider, avec le mouvement syndical, féministe et pacifiste. Ce congrès a également salué le secrétaire général sortant, Andros Kyprianou, qui est remplacé par Stefanos Stefanou. Il appartient au PCF de consolider cette politique de solidarité concrète, par exemple par des initiatives parlementaires pour que le gouvernement français, en propre et *via* l'Union européenne, instaure un

« Assurer au peuple chypriote la plénitude de ses droits démocratiques et souverains est indispensable pour faire de la Méditerranée orientale une zone démilitarisée, de paix, de stabilité et de coopération, dans un cadre de sécurité collective. »

véritable rapport de force avec Erdogan pour le faire reculer et pour reprendre les négociations là où elles s'étaient arrêtées à Crans-Montana en 2017.

Le seul règlement possible et durable pour le peuple chypriote pour mettre fin à la division du pays a pour cadre les résolutions de l'ONU, notamment les résolutions 550 de 1984 et 789 de 1992. Il doit permettre la réunification de Chypre, sur la base d'une fédération bicommunale, bizonale avec égalité politique et une personnalité juridique internationale unique. Quatre points sont essentiels de ce point de vue :

- la fin des actions illégales à Varosha qui contrecarrent le *statu quo* temporaire et les résolutions de l'ONU ;
- le retour des habitants légaux de Varosha suite au transfert de la zone à l'ONU, comme prévu dans l'accord de 1979 ;
- la fin des actions illégales turques sur l'île et dans sa zone maritime exclusive, qui ont pour objectif de créer un fait accompli et de condamner toute reprise des négociations ;
- la reprise des négociations sur la base d'une solution partagée d'une fédération bizonale, bicommunale dotée d'une personnalité juridique internationale unique et assurant l'égalité politique entre les deux communautés, au point laissé à Crans-Montana, sur la base des convergences déjà trouvées et actées dans l'accord en six points du 30 juin 2017.

IL Y A URGENCE !

C'est dans ce sens que doivent agir la diplomatie et, en premier lieu le gouvernement français. Assurer au peuple chypriote la plénitude de ses droits démocratiques et souverains est indispensable pour faire de la Méditerranée orientale une zone démilitarisée, de paix, de stabilité et de coopération, dans un cadre de sécurité collective. ●

Non au passe sanitaire, projet attentatoire aux libertés et aux droits des salariés

Examen du projet de loi « Gestion de crise sanitaire », le 23 juillet 2021.

— PAR ÉLIANE ASSASSI* —

Madame la présidente, madame la ministre, mes chers collègues, d'emblée, je souhaite vivement contester la précipitation de ce débat. Celle-ci ne permet pas d'examiner sérieusement les dispositions proposées, qui ont d'ailleurs évolué au fil des jours. Je ne m'appesantirai pas sur les travaux des commissions des lois et des affaires sociales. Nous avons été contraints de travailler dans des conditions à la limite de l'acceptable, tant pour nous, élus, que pour nos collaboratrices et nos collaborateurs. Enfin, sans vous faire offense, madame la ministre, je dois vous dire que je regrette profondément le départ de M. le ministre Olivier Véran... Je ne sais comment nous devons interpréter ce départ précipité du ministre, qui n'a même pas pris le temps d'écouter la discussion générale, en particulier les interventions des groupes.

Mes chers collègues, nous sommes pleinement conscients des dangers que fait courir le variant delta, et vous devez accepter de débattre avec ceux qui proposent d'autres chemins que la voie ouverte par le président de la République. La démocratie, le pluralisme, c'est savoir écouter, prendre en compte et parfois concéder et reconnaître ses erreurs.

LE VACCIN, GRANDE CAUSE NATIONALE ET MONDIALE

Oui, nous savons que le variant delta se répand vite, et ce depuis de nombreuses semaines. Oui, nous savons qu'en France les contaminations repartent vivement à la hausse. Nous savons aussi que la vaccination est le rempart efficace pour éviter les hospitalisations et les réanimations. C'est un outil formidable pour venir

« L'instauration du passe sanitaire est un outil de division de notre peuple. Le respect du droit et de l'égalité est à préserver. »

à bout de l'épidémie. À ce titre, nous demandons que le vaccin soit reconnu comme grande cause nationale et mondiale, et qu'en conséquence les brevets soient levés. Mais il faut des moyens pour aller

au plus près de la population non vaccinée, souvent par abandon social ou manque d'information. Informer, convaincre, mobiliser tous les acteurs de la société, telle est la clé d'une vaccination pour tous. C'était, peu ou prou, la position de M. Olivier Véran. Alors, pourquoi un tel revirement ? Comment ne pas être surpris par cette volonté soudaine de culpabiliser notre peuple, de le diviser, de le fracturer ?

C'est M. Olivier Véran lui-même qui a refusé les vaccinodromes en janvier dernier. C'est lui qui a fait le choix d'une vaccination progressive de la population, rappelant durant des semaines que les jeunes ne risquaient pas tant et pouvaient attendre.

Qui a fait le choix de commander massivement le vaccin AstraZeneca, qui fut sévèrement critiqué jusqu'à être interdit dans plusieurs pays ? La campagne vaccinale fut même suspendue en France.

En mai et en juin derniers, la vaccination a décollé et la suspicion a reculé. Cependant, qu'a fait le gouvernement pour organiser la vaccination de masse durant les congés face à la déferlante du variant delta ? Et quelle mouche l'a piqué pour qu'il dégage, aujourd'hui, un projet de loi aussi attentatoire aux libertés publiques ?

De plus, pourquoi produire un argumentaire culpabilisateur à outrance, alors que les doses ne sont pas disponibles pour parvenir rapidement à l'immunité collective ?

Madame la ministre, l'analyse que nous développerons au cours des débats est la suivante : ce projet de loi et le discours d'Emmanuel Macron sont un aveu d'échec manifeste. Notre peuple n'est pas assez vacciné, non pas parce qu'il est récalcitrant, mais parce que vous n'avez pas mis en œuvre les moyens nécessaires. Ensuite, et « en même temps », le président de la République utilise ce moment pour accentuer la dérive autoritaire de son pouvoir et placer notre pays sous une cloche libérale.

LE PASSE SANITAIRE, UN OUTIL DE DIVISION

Le 12 juillet dernier, il a mêlé sa nouvelle réponse sécuritaire pour contrer la crise sanitaire à la confirmation ou à l'annonce de coups de force antisociaux. Dans son intervention, l'autoritarisme apparaît comme le point commun des différents aspects de la politique du pouvoir actuel. La prolongation de l'état d'urgence sanitaire du 30 septembre au 31 décembre 2021 symbolise le maintien d'un état d'exception. L'instauration du passe sanitaire est un outil de division de notre peuple. Le respect du droit et de l'égalité est à préserver.

Comme d'innombrables juristes, associations et syndicats, la défenseure des droits s'est vivement inquiétée et a énoncé dix recom-

mandations précises, importantes pour préserver les libertés et le droit face à vos propositions. J'aimerais connaître votre réponse détaillée à ces interpellations.

Le passe sanitaire est, selon nous, vicié dès le départ. Qui dit passe sanitaire dit contrôle d'identité... Madame la ministre, soit vous faites contrôler l'identité des gens par des personnes non assermentées et c'est une dérive inacceptable, soit vous permettez d'intensifier les contrôles de police inopinés dans les restaurants, dans les cinémas, dans les salles de sport, dans les transports, ou encore à domicile dans le cadre des procédures d'isolement.

Est-ce là le modèle de société que vous portez ? Une société de suspicion, de contrôle permanent !

Quand vous faites ce choix, nous faisons celui de la confiance et de la santé publique.

Le passe sanitaire sera une obligation dans la vie quotidienne pour l'ensemble de nos concitoyens ; et une obligation au travail pour certains d'entre eux. Nous refusons que la suspension ou le licenciement soit l'aboutissement de cette obligation en milieu professionnel. Concernant les soignants, nous comprenons l'enjeu de les soumettre à l'obligation vaccinale. Mais pourquoi brandir, là aussi, la menace de la suspension et du licenciement ?

L'obligation d'isolement soulève également d'importants problèmes de droit. Nous refusons qu'une mesure privative de libertés – car c'est de

« Nous demandons que le vaccin soit reconnu comme grande cause nationale et mondiale, et qu'en conséquence les brevets soient levés. »

cela qu'il s'agit – puisse découler d'un seul test positif, sans décision de justice. Par ailleurs, comment ne pas constater une nouvelle fois la discrimination à l'égard des moins favorisés, qui ne peuvent respecter l'isolement du fait de conditions de logement précaires ?

Enfin, madame la ministre, comment ne pas s'alarmer du changement de donne concernant le système d'information national de dépistage populationnel, le SI-DEP ? Réservé au personnel de santé, il sera consultable, demain, par toutes les catégories de personnes habilitées à effectuer des contrôles. La préservation des données personnelles et le secret médical sont foulés aux pieds par votre projet.

Madame la ministre, nous voterons contre ce texte, même provisoirement assoupli par le Sénat. Sous le couvert d'un combat pour la vaccination, il accélère en effet le développement d'un projet de société attentatoire aux libertés et aux droits des salariés, sans armer notre pays face aux pandémies. ●

* **Éliane ASSASSI** est sénatrice de Seine-Saint-Denis, présidente du groupe communiste, républicain et citoyen.

« Informer, convaincre, mobiliser tous les acteurs de la société, telle est la clé d'une vaccination pour tous. »

La droite a-t-elle gagné la bataille d'idées ?

Drôle de question, dira-t-on, quand on ne cesse de nous répéter que les idées de droite sont majoritaires dans l'opinion. Et si c'était une idée reçue, répandue mais approximative ?

— PAR GÉRARD STREIFF —

L'affirmation selon laquelle la droite aurait gagné la bataille d'idées est dans l'air depuis des années. En 2002, Daniel Lindenberg, dans son essai (percutant) *Le Rappel à l'ordre* (Seuil), analyse la droitisation du débat. Le même constate encore en 2016 : « La pensée réactionnaire a largement gagné la bataille des idées. » En 2020, Philippe Corcuff publie *La Grande Confusion. Comment l'extrême droite gagne la bataille des idées* (Textuel). Au lendemain des régionales, le politologue Gaël Brustier

« Le retour de la droite dans le champ des idées ne doit pas masquer la résurrection intellectuelle d'une gauche radicale qu'on croyait définitivement enterrée sous les ruines du communisme [...] et cette montée en puissance vient de loin. » Eugénie Bastié.

ne dit pas autre chose : « La question de la droitisation que l'on constate partout en Europe est centrale. » Bref, cette thématique est devenu un marronnier, comme on dit dans les écoles de journalisme. Mais, première nuance, ce sont surtout des auteurs « de gauche » qui font ce constat, ceux de droite semblent plus réservés. Pour Jacques Julliard, par exemple,

nouvelle égérie des beaux quartiers, « il n'y a pas de droitisation de l'opinion ».

Il est indiscutable que la droite est à l'offensive, mobilisant efficacement ses médias, ses *think-tanks*, ses experts, ses idéologues. Sa réactivation vient de loin, elle prolonge une vague de fond qui émergea dans les années Reagan/Thatcher et se traduit par un recul des repères progressistes, un moindre attachement aux valeurs émancipatrices, une sensibilité atténuée aux inégalités, une relative acceptation des idées de fatalité de la crise.

Surfant sur un débat public marqué par la confusion, la pression des réseaux sociaux, l'insignifiance généralisée, les polémiques à répétition, où tout semble se valoir, elle a su installer ses thèmes : autorité, sécurité, transmission, conservation, frontières, mais aussi roman national, guerre des sexes, néoracisme, déclin, etc. Sa façon d'aborder des questions comme l'immigration, la délinquance, l'école, l'islam (isme) est devenue envahissante. La droite peut se prévaloir aussi de prises de guerre. On se souvient qu'en 1995, alors même que le mouvement social se relançait, un nombre significatif de politiques jusque-là classés à gauche avaient rejoint Juppé et sa gestion de l'austérité. Cela toucha toute une partie de l'intelligentsia rocardienne, passée plus tard à Macron... ou à Péresse (voir Huchon ou Valls).

Ajoutons que la droite a probablement profité du climat délétère de la pandémie, qui fut (mais faut-il en parler au passé ?) une période d'affaissement de la vie politique. C'est elle qui bien souvent a cadré les débats, par le biais de ses médias (rôle croissant et manifeste du milliardaire Vincent Bolloré par exemple), par la place aussi prise par les sondages, durant cette

période. Des sondages en batterie qui scandaient l'actualité, non seulement pour donner le rapport de force sur tel ou tel enjeu mais pour fixer les priorités, l'ordre du jour en quelque sorte. Pendant cette longue année mise entre parenthèses, tout s'est passé comme si ces sondages remplaçaient la vie politique, structuraient les discussions de la société. « Contrôler les sondages, c'est avoir le pouvoir d'imposer les termes du débat », dit le politiste Daniel Gaxie, auteur d'une note pour la fondation Gabriel-Péri.

BREF, LA DROITE A MARQUÉ DES POINTS

Mais si elle a su gagner des batailles, partielles, a-t-elle gagné la guerre ? On remarque que la droite est toujours en difficulté sur la question du libéralisme, qui est tout de même la « mère des batailles ». Elle le reconnaît. Eugénie Bastié, journaliste au *Figaro*, responsable du secteur culture, a publié au printemps un essai qui a connu un certain écho, *La Guerre des idées* (Robert Laffont). Une longue enquête au sein de « l'intelligentsia française » qui montre bien toute la pugnacité du camp conservateur ; elle fait toutefois ce constat : « La droite a-t-elle gagné la bataille d'idées ? Il ne faudrait pas confondre la fissuration de la pensée unique avec un retournement de l'hégémonie culturelle. » Non seulement l'idée libérale n'est pas majoritaire, dit-elle, mais « la défaite intellectuelle du libéralisme est visible ». Même un serviteur zélé des dominants comme François Langlet avoue, dans *Quoi qu'il en coûte* (Albin Michel, 2020) : « Les défenseurs du libéralisme s'alarment déjà du krach idéologique qui nous fait reculer de plus en plus souvent la liberté au profit de la protection. Dans bien des cas, ils ont raison. Mais ils n'obtiendront pas victoire pour autant : le libéralisme est une idée du passé, qui va probablement connaître une longue éclipse. »

Encore une remarque sur les idées de droite. Elles donnent certainement à un large secteur de l'opinion une explication du monde qui le séduit, l'apaise, le rassure ; mais ces idées (ce n'est pas nourrir une mauvaise polémique que de le dire) sont plus de l'ordre du rejet d'un univers qui lui échappe que de la recherche d'issue. La pensée de droite est une pensée de rentier, arcboutée. Il y a un demi-siècle Simone de Beauvoir écrivait dans *Privautés*, (1955) : « La bourgeoisie existe encore mais sa pensée, catastrophique et vide, n'est plus qu'une contre-pensée. » On pourrait reprendre cette façon de voir aujourd'hui : sur les grands enjeux (actuels et d'avenir), les migrations,

La défaite intellectuelle du libéralisme est visible. Sur les états des libraires, les livres des populistes, des conservateurs et de la gauche radicale se pavent. Aux États-Unis, les économistes français qui triomphent ne sont pas libéraux mais socialistes. Thomas Piketty, dont le pavé, *Le Capital au XXI^e siècle*, a fait un carton, y a été accueilli comme une rock star. Ses disciples Gabriel Zucman et Emmanuel Saez, enseignants à Berkeley, se sont fait connaître par leur livre *Le Triomphe de l'injustice*, qui démontre que les quatre cents plus riches familles américaines payent moins d'impôts proportionnellement que les plus pauvres depuis la réforme fiscale de Trump. Ils ont alimenté les débats de la primaire américaine et influencé directement les propositions de Bernie Sanders. L'école française, qui repose notamment sur une plus grande maîtrise des mathématiques et de la statistique (rare domaine où les écoles françaises maintiennent leur avance), est en train d'éclipser l'école de Chicago de Milton Friedman et de la révolution néolibérale des années 1980. Ce blues global des libéraux se double en France d'une faiblesse structurelle de la tradition libérale.

Eugénie Bastié, *La Guerre des idées*, p. 147.

l'écologie, la mixité sociale, le féminisme, la bioéthique, la droite formule une « contre-pensée », dans le but de conserver l'état de choses existant, devenu pourtant intenable.

Sur bien des fronts idéologiques, c'est moins la droite qui a gagné que la gauche qui a perdu. Et qui a laissé, notamment, la question sociale s'effacer alors que la demande alternative ici est considérable.

« La droite est toujours en difficulté sur la question du libéralisme, qui est tout de même la "mère des batailles". »

Pourtant, si l'actualité est marquée par un activisme droitier, on constate aussi un certain renouveau de la pensée critique. On laissera le mot de la fin à Eugénie Bastié, déjà mentionnée : « Le retour de la droite dans le champ des idées ne doit pas masquer la résurrection intellectuelle d'une gauche radicale qu'on croyait définitivement enterrée sous les ruines du communisme [...] et cette montée en puissance vient de loin. » ●

Chaque mois, *Cause commune* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRitique-MÉDIAs) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des médias.

Le clan des milliardaires accapare les aides à la presse

Le 1^{er} juin, le ministère de la Culture publiait la liste des titres et des groupes de presse ayant bénéficié, de 2016 à 2019, des aides directes et indirectes à la presse. Des chiffres qui confirment une tendance déjà bien connue : en 2019, la moitié de ces aides ont bénéficié à six groupes de presse détenus par une poignée de riches hommes d'affaires. Bernard Arnault et son groupe LVMH décrochent la timbale.

— PAR ACRIMED —

Ce n'est pas vraiment une découverte, mais les chiffres récemment publiés par le ministère de la Culture permettent de rendre compte de l'ampleur du phénomène. En 2019, plus de la moitié (51%) des 76 millions d'euros attribués en aides à la presse ont bénéficié à six groupes, appartenant à huit richissimes familles ou hommes d'affaires :

- l'homme le plus riche de France, Bernard Arnault, remporte comme chaque année la palme avec 16 millions d'euros versés à la holding UFI-PAR (*Le Parisien, Aujourd'hui en France, Les Échos*) filiale de LVMH;
- suit la famille Dassault, avec 6,4 millions d'euros versés au groupe Figaro (*Le Figaro, Le Figaro Magazine* notamment);
- la société éditrice du *Monde* (*Le Monde, Télérama, Courrier Interna-*

tional entre autres), détenue aux trois quarts par *Le Monde Libre* dont les actionnaires principaux sont Xavier Niel, Matthieu Pigasse, Daniel Kretnisky et Madison Cox, reçoit 6,3 millions d'euros;

- Patrick Drahi n'est pas en reste, avec 5,9 millions d'euros versés à SFR Presse (*Libération, L'Express*);
- puis Arnaud Lagardère avec 2,1 mil-

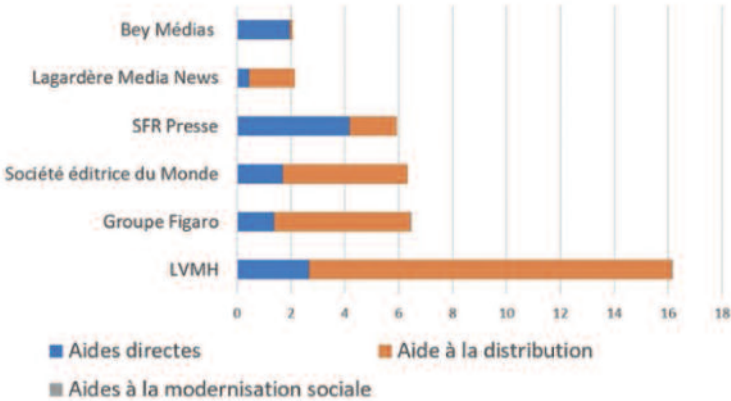
lions d'euros attribués à Lagardère Media News (*Paris Match, Le JDD*); - et Nicolas Beytout avec 2 millions d'euros versés à Bey Medias Presse et Internet (*L'Opinion*).

En tout, les 39 millions d'euros attribués à ces six groupes en 2019 représentent plus de la moitié du total des aides versées à la presse. Et c'est sans compter, pour la presse quotidienne ré-

« Les aides à la presse subventionnent la distribution sur tout le territoire d'une poignée de quotidiens détenus par quelques milliardaires. Elles renforcent ainsi leur emprise sur la presse française, au lieu de soutenir le pluralisme et la diversité. »



Répartition des aides à la presse par type d'aide (2019, en millions d'euros)



Source : ministère de la Culture (graphique Acrimed)

gionale, les 5,2 millions d’euros versés à Sipa-Ouest France (géré par la famille Hutin) et le même montant offert au Groupe Ebra (regroupant neuf quotidiens régionaux — dont *Le Dauphiné libéré*, *Le Progrès*, *Les Dernières Nouvelles d’Alsace* et *L’Est républicain*), propriété du Crédit mutuel. Bref, les aides publiques à la presse vont aux plus riches. Cette tendance est pérenne, puisque les mêmes six groupes considérés bénéficiaient de près de 40 millions d’euros en 2018 et 36 millions d’euros en 2017.

La ventilation des aides permet de rendre compte des différents types de res- ►►

► sources perçues par les titres. Trois catégories se dessinent :

- les aides directes perçues par les titres de presse (49 millions d'euros), qui recouvrent les aides directes au pluralisme (publications nationales à faibles ressources publicitaires, quotidiens régionaux à faibles ressources de petites annonces, et presse périodique, régionale et locale) pour un montant de 17 millions d'euros en 2019 ; l'aide au portage pour un montant proche de 24 millions d'euros ; ainsi que les aides sur projets de deux fonds : le fonds stratégique pour le développement de la presse (FSDP) et le fonds de soutien à l'émergence et à l'innovation dans la presse (FSEIP) pour un montant de 8 millions d'euros ;
- l'aide à la distribution de la presse quotidienne nationale (27 millions d'euros) constitue la deuxième grande catégorie ;
- les aides à la « modernisation sociale », nettement plus marginales, représentant une centaine de milliers d'euros.

Les montants considérables touchés par les plus grands groupes de presse sont en grande partie liés aux aides directes (dont les aides au pluralisme et au portage) et à l'aide à la distribution. On constate une particularité pour SFR Presse et Bey Médias : les aides directes constituent la part la plus importante des aides reçues. Cela résulte du

« En 2019, plus de la moitié (51%) des 76 millions d'euros attribués en aides à la presse ont bénéficié à six groupes, appartenant à huit richissimes familles ou hommes d'affaires. »

fait que *Libération* et *L'Opinion* sont bénéficiaires de l'aide au pluralisme pour les publications nationales à faibles ressources publicitaires (à hauteur respectivement de 3 millions et 1,1 million d'euros).

Quant à l'aide à la distribution, elle est effectuée, selon le ministère de la Culture, « au prorata du nombre d'exemplaires vendus dans l'année n-1 par chacun de ces titres ». Contacté par nos soins, le ministère précise que le montant de l'aide est proportionnel au nombre d'exemplaires effectivement vendus au numéro (en kiosque ou autres). Le ratio est censé être identique pour chaque titre et d'environ 0,39 euros. Le tableau ci-dessous indique le montant

de l'aide attribuée à chaque quotidien ainsi que le montant des ventes effectives au numéro selon les chiffres de l'ACPM.

On le voit, l'ampleur des aides à la presse accordées à LVMH via sa holding UFIPAR s'explique en grande partie par la diffusion en kiosque d'*Aujourd'hui en France*. L'aide à la distribution de ce quotidien représente 83% de l'aide totale accordée à UFIPAR. Elle représente à elle seule 17% du total des aides à la presse. Près d'un cinquième de l'enveloppe totale est ainsi consacrée à subventionner la distribution de la déclinaison nationale du *Parisien*, quotidien phare du groupe LVMH, sur tout le territoire. Autre enseignement : la faiblesse des ventes en kiosque des autres quotidiens. Les ventes en kiosque d'*Aujourd'hui en France* représentent à elles seules 47% des ventes totales des huit quotidiens bénéficiant de l'aide à la distribution.

Les chiffres de l'année 2019 confirment une tendance bien connue : les aides à la presse alimentent les caisses des principaux groupes de presse. Elles subventionnent la distribution sur tout le territoire d'une poignée de quotidiens détenus par quelques milliardaires. Elles renforcent ainsi leur emprise sur la presse française, au lieu de soutenir le pluralisme et la diversité. Les chiffres des aides à la presse témoignent, par la bande, de la crise de la distribution de la presse papier, et de la faiblesse des ventes en kiosque des principaux quotidiens avant même la crise de la covid. Ces aides se signalent, enfin, par leur caractère opaque et arbitraire, malgré la transparence de façade des chiffres publiés. Ce fut d'ailleurs le cas des aides publiques supplémentaires accordées, sans aucune condition, aux grands groupes de presse pendant la crise de la covid (comme le notaient en août 2020 un article d'Arrêt sur images ou encore le communiqué du SNJ-CGT). Une refonte du système d'aides à la presse, comme du système de distribution de la presse, est plus que jamais nécessaire. ●

	Aide à la distribution 2019 (M€)	Diffusion annuelle cumulée 2018 (M ex)	Ventes effectives au numéro 2018 (M ex)	Rapport aide/ventes en kiosque
<i>Aujourd'hui en France</i>	12,63	38,83	33,44	0,38
<i>Le Figaro</i>	5,04	96,71	13,16	0,38
<i>Le Monde</i>	4,62	91,70	12,11	0,38
<i>Libération</i>	1,72	21,57	4,53	0,38
<i>Le JDD</i>	1,68	8,15	4,87	0,35
<i>Les Échos</i>	0,85	32,98	2,22	0,38
<i>La Croix</i>	0,36	29,49	0,93	0,39
<i>L'Opinion</i>	0,09	ND	ND	ND

Source : ministère de la Culture. ACPM (tableau Acrimed)

Les grandes écoles du patriarcat

On savait depuis longtemps que le système très français des « grandes » écoles était un rouage essentiel de la reproduction sociale et de la légitimation des inégalités sociales, mais le grand public a découvert ces derniers temps que ces établissements supposément élitistes étaient aussi un creuset de la domination masculine dans toute sa violence.

— PAR IGOR MARTINACHE* —

L'affaire Olivier Duhamel qui a défrayé la chronique au mois de janvier dernier n'est qu'un fragment de la face émergée de l'iceberg. Ce qui a alors choqué l'opinion n'est pas seulement que le puissant président de la Fondation nationale des sciences politiques qui chapeaute Sciences-po Paris

ait été accusé de viol sur son beau-fils, mais aussi, et peut-être surtout, le fait qu'une grande partie de son entourage professionnel ait pu être au courant de ces agissements tout en gardant le silence. Les plus complotistes invoqueront la collusion des élites, les plus indulgents la peur de parler ou la prudence

face à des bruits de couloir, on peut toutefois avancer une autre hypothèse : la banalisation de tels comportements dans les cercles dirigeants. Non pas que tout dirigeant serait un violeur d'enfant en puissance évidemment, mais que ces derniers auraient intériorisé le fait que leur domination socio-économique s'accompagnerait d'une sorte de droit à l'assujettissement sexuel des « inférieurs ». Une idée étayée par les innombrables cas de viols, agressions et harcèlements sexuelles commises par des puissants sur des femmes, et parfois des hommes, qu'ils semblent considérer comme un simple bétail à leur disposition, et qu'illustrent également les propos sur-réalistes de certains de leurs congénères qui volent à leur défense, tel le patron de presse Jean-François Kahn qui avait osé qualifier publiquement le viol de Nafissatou Diallo par Dominique Strauss-Kahn de « troussage de domestique ». Cela montre s'il en était besoin qu'il ne s'agit pas simplement de déviances individuelles mais bien d'une culture du viol ►►

« Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dans son rapport de 2020 établissant un "état des lieux du sexisme en France" pointait ainsi une "réelle prise de conscience dans les textes" sur cette question dans l'enseignement supérieur, mais un "écart entre la lettre et l'action". »

►► particulière, propre à une certaine « élite » sociale et que celle-ci incorpore notamment sur les bancs de leurs (grandes) écoles.

GRANDES ÉCOLES, PETITS MACHOS

Longtemps tue par les intéressés qui pour une large majorité ne s'en rendent même pas compte, cette socialisation sexiste a été récemment mise en lumière dans le sillage de l'affaire Duhamel. À l'instar de l'affaire Harvey Weinstein qui avait servi d'étincelle au mouvement #MeToo, celle-ci a déclenché une cascade de témoignages sur Internet *via* le mot clé #sciencesporcs, relayés dans de nombreux articles de presse et qui ont donné lieu à plusieurs procédures judiciaires. Les étudiantes de différents instituts d'études politiques (IEP) y relaient les multiples formes de violences sexistes et sexuelles dont elles avaient fait l'objet, individuellement ou collectivement, de la part d'autres élèves de ces prestigieux établissements, tant durant les événements festifs que dans le cadre quotidien des études, dans les couloirs et les salles de cours. Le « crit' », un tournoi sportif opposant chaque année sur un week-end des délégations de chaque IEP, a été notamment pointé comme un moment particulièrement intense et continu de violences sexistes et homophobes, commises en bandes alcoolisées et sans aucun garde-fou. Un rituel parmi bien d'autres, comme les « week-ends d'intégration » qui perpétuent notamment un bizutage pourtant théoriquement interdit, chansons paillardes ou soirées à thèmes souvent connotés sexuellement, participe à l'inculcation par ces étudiants privilégiés d'une vision du monde patriarcale, homophobe et machiste. Ces derniers sont loin d'être l'apanage des seuls IEP et se donnent à voir dans l'ensemble des grandes écoles, voire des classes préparatoires qui les précèdent, comme l'a également montré une série d'articles de presse et de livres-enquêtes, comme ceux des journalistes Iban Raïs, *La Fabrique des élites déraillé* et Maurice

« Reste la question sempiternelle de savoir si on peut se débarrasser du patriarcat sans sortir du capitalisme. »

Midena, *Entrez rêveurs, sortez managers*, tous deux parus cette année et centrés pour leur part sur les écoles de commerce. Témoignages (nombreux) et observations à l'appui, ils mettent en évidence comment la plupart des activités qui scandent la vie étudiante dans ces établissements, dès les oraux d'admission, entretiennent un ethos viriliste consistant à mettre en scène sa décomplexion en s'alcoolisant plus que de raison, en se mettant littéralement à nu sur commande, en proférant des avances sexuelles aux filles jugées désirables et en injuriant copieusement les autres. Pour les filles, il s'agit de ne pas s'of-

fusquer de ces traitements, tout en évitant le stigmate de « salope » que pourrait valoir une conduite trop libérée et qui risque de vous suivre bien au-delà des murs de l'école. Car réseaux sociaux numériques aidant, c'est une véritable économie de la réputation qui règne sur cet univers (socialement) clos et entretient une hiérarchie qui va du cool au polard, c'est-à-dire l'étudiante ou l'étudiant qui manifeste un penchant trop marqué pour ses études... Dans ces conditions, il est peu étonnant que certains étudiants se retrouvent à en agresser sexuellement, voire à en violer d'autres, y compris dans les pourtant très sérieuses écoles normales supérieures, et plus largement que ce jeu permanent avec les limites de la décence et du respect d'autrui voit ces dernières régulièrement pulvérisées. Le problème est bien structurel, et les directions des établissements concernés, habituées jusque-là à fermer les yeux, quand certaines n'encourageaient pas ces dérives au nom de la potacherie et de l'esprit de corps (à prendre au sens littéral), ont été sommées de réagir à la suite du scandale déclenché par ces révélations. Les dispositifs de sensibilisation des étudiants, des personnels, d'écoute et d'accompagnement des victimes se sont multipliés en même temps que les sanctions disciplinaires et les signalements à la justice le cas échéant.

« Les "week-ends d'intégration" qui perpétuent notamment un bizutage pourtant théoriquement interdit, chansons paillardes ou soirées à thèmes souvent connotés sexuellement, participent à l'inculcation par ces étudiants privilégiés d'une vision du monde patriarcale, homophobe et machiste. »

UN MAILLON DU CAPITALISME

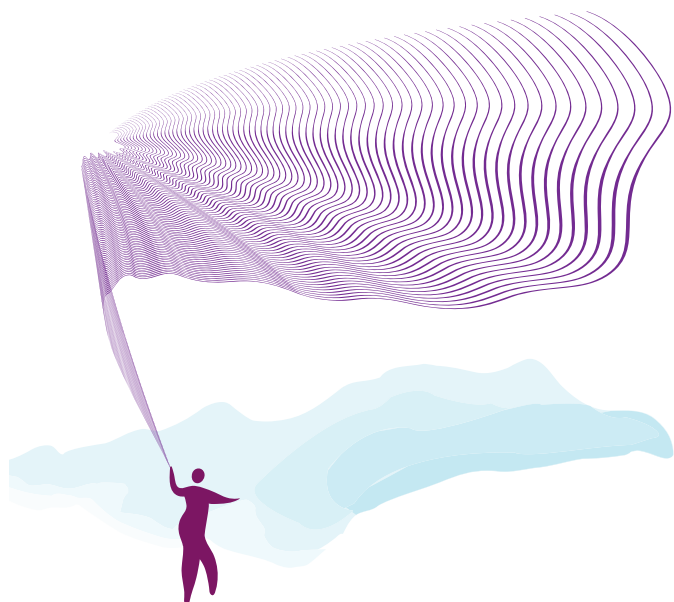
On ne peut évidemment que se réjouir de voir l'omerta brisée et surtout des étudiantes oser enfin dénoncer publiquement les agissements qui ont cours dans les espaces feutrés de ces établissements, et même certains collectifs féministes se mobiliser pour faire bouger les lignes, mais les racines du problème apparaissent plus profondes. D'une part, étudiants et responsables, hommes et femmes, de ces écoles se retrouvent souvent pris dans une série de dilemmes : réticences à la dénonciation, risques de créer d'autres tensions au sein de promotions de taille réduite, impossibilité de contrôler totalement ce qui se passe dans les soirées, les associations, ou plus encore dans les fêtes d'appartement, etc. Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dans son rapport de 2020 établissant un « état des lieux du sexisme en France » (librement téléchargeable) pointait ainsi une « réelle prise de conscience dans les textes » sur cette question dans l'enseignement supérieur, mais un « écart entre la lettre et l'action ». D'autre part, cette culture de la violence (hétéro)sexiste se perpétue largement dans les entreprises et (hautes) administrations, pour s'intégrer entre

collègues comme pour « fraterniser » avec des clients ou fournisseurs. Elle s'intègre en effet (très) bien dans une logique de compétition permanente et un culte de la performance qui dépasse largement la sphère strictement professionnelle, comme l'avait déjà bien analysé il y a plus de trente ans le sociologue Alain Ehrenberg. Selon lui, il s'agit d'une dimension à part entière du capitalisme contemporain – une extension de la logique prédatrice au-delà de la nature

« Le "crit", un tournoi sportif opposant chaque année sur un week-end des délégations de chaque IEP, a été notamment pointé comme un moment particulièrement intense et continu de violences sexistes et homophobes, commises en bandes alcoolisées et sans aucun garde-fou. »

et de la force de travail vers les corps autres envisagés comme de simples objets de satisfaction sexuelle. Si les grandes écoles n'ont évidemment pas l'apanage des violences sexistes et sexuelles – un nombre croissant de cas a également été pointé récemment dans les universités –, la véritable culture du viol qui s'y entretient, comme dans les facultés de médecine, présente néanmoins des formes et une place bien particulières, qui jouent un rôle central dans la perpétuation du patriarcat dans l'ensemble de la société, dans la sphère professionnelle comme ailleurs, par ruisellement – qui en matière de normes et comportements fonctionne bien mieux que sur le plan économique. Reste la question sempiternelle de savoir si on peut se débarrasser du patriarcat sans sortir du capitalisme, en tout cas, cela vaut la peine d'essayer, et à regarder ce qui se passe dans certains pays, notamment au nord du continent européen, qui ont rencontré les mêmes « crises » il y a déjà plusieurs années et fait reculer les violences sexistes de toute sorte, on se dit qu'il y a, quoi qu'il en soit, encore de fortes marges de progression – y compris parmi les étudiants de la soi-disant « élite ». ●

*Igor Martinache est coresponsable de la rubrique « Féminisme ».



Science et démocratie, un mariage paradoxal

« La science est continuellement mouvante dans son bienfait. Tout remue en elle, tout change, tout fait peau neuve. [...] Vénérons cette servante magnifique ». **Victor Hugo**

— PAR **RENÉ GRANMONT*** —

Depuis le début de la crise sanitaire, on entend parler de R0, d'ARN messenger, d'hydroxy-chloroquine, de SARS-CoV-2, etc. La pandémie a mis la science à la une des journaux. Elle a conduit le gouvernement à se rapprocher des scientifiques en créant, dès mars 2020, un conseil scientifique, puis un comité d'analyse recherche expertise, sans que cette volonté de s'appuyer sur les compétences des scientifiques soit nouvelle (des comités d'experts ont déjà été mis en place, comme le GIEC pour étudier le changement climatique, ou l'IPBES pour étudier l'évolution de la biodiversité). Pour s'attaquer à la transmission du virus, la gestion de la crise sanitaire s'est donc à la fois appuyée sur les recherches scientifiques et sur les mesures archaïques de confinement

généralisé. Gestion dont on a pu relever l'absence de caractère démocratique, une cohorte d'« experts » venant asséner leur avis dans tous les domaines, y compris en dehors de leur champ de compétence. Ce qui en retour n'a fait qu'alimenter la défiance et les suspicions du public vis-à-vis des scientifiques, laissant le champ libre aux idées irrationnelles, aux thèses complotistes, aux comportements populistes. Aussi, pour passer dans « le monde d'après », il semble judicieux de faire évoluer les rapports entre la science et le pouvoir, entre la science et les citoyens.

QU'EST-CE QUE LA SCIENCE ?

On peut définir la science comme un ensemble de connaissances et de théories obtenues par des méthodes spéci-

ifiques mises en œuvre dans le cadre de la recherche scientifique, relevant d'un registre particulier de rationalité.

Mais le mot science peut aussi renvoyer aux institutions, publiques ou privées, où se font ces recherches et qui diffusent ces connaissances, et même à l'ensemble des professionnels exerçant au sein de ces institutions. Cela évoque les rapports complexes entre le travail scientifique, la politique et la société, rapports qui se traduisent dans les politiques scientifiques. Ils se caractérisent dialectiquement par deux tendances, d'une part, l'autonomie du champ scientifique et, d'autre part, la liaison avec la société.

La science a de multiples visages. C'est la boîte de Pandore, accusée de tous les maux : source de catastrophes écologiques, cause de dégradations des conditions de vie et de travail, etc. Elle peut être aussi portée au pinacle comme la solution de tous les problèmes posés à l'humanité et à la planète. Mais méritait-elle ces excès de confiance ou d'indignité ? Probablement pas car il convient de mesurer que les gouvernants, quel que soit le régime politique, ont toujours voulu mettre la science sous tutelle et à leur service. Souvenons-nous que l'Académie royale des sciences a été à sa création un organe du pouvoir royal, que l'Institut de France dépendra du pouvoir

« Les rapports complexes entre le travail scientifique, la politique et la société se caractérisent dialectiquement par deux tendances, d'une part, l'autonomie du champ scientifique et, d'autre part, la liaison avec la société. »

« Marier science et démocratie peut paraître *a priori* paradoxal, chacune dans son domaine relevant d'un régime de vérité essentiellement différent : l'un repose sur l'objectivité des faits et la rationalité, l'autre sur l'opinion et la majorité des suffrages. »

révolutionnaire puis de l'Empire. Rappelons que, durant la guerre froide, la recherche scientifique a été un élément important de la lutte idéologique entre l'Union soviétique et les États-Unis. Dans notre système économique, elle a donc été mise au service du capital. Pour preuve, il suffit d'examiner l'évolution conjointe des sciences et du capitalisme au cours de l'histoire : les pôles dominants sont en Italie au XVI^e siècle, en Angleterre au XVII^e, en France au XVIII^e, en Allemagne au XIX^e, enfin aux États-Unis au XX^e.

AU SERVICE DU CAPITAL

À partir des années 1970, en réponse à la nouvelle crise du capitalisme, en s'appuyant sur le développement de nouvelles technologies (biotechnologies, informatique, nanotechnologies...), un nouveau régime de production des savoirs s'est mis en place : il tend à contraindre le personnel scientifique à tenir compte avant tout des bénéfices escomptés de leurs recherches dans le cadre de « l'économie de la connaissance ». Dans ce cadre, la connaissance n'est pas seulement un outil pour favoriser le développement économique, c'est un bien économique en tant que tel. C'est ainsi qu'ont été étendus les régimes de propriété intellectuelle pour ouvrir la porte aux brevets sur les séquences de gènes. L'accord de Lisbonne, en mars 2000, préconise pour l'Europe, de « devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Dans cette économie, l'innovation générée

par le développement scientifique et technique est un moyen de lutter contre la baisse tendancielle du taux de profit en augmentant la compétitivité des entreprises.

Les idées qui dominent, aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de l'éducation, sont les maîtres-mots de l'économie capitaliste, à savoir concurrence, compétition, compétitivité, *leadership*, mérite. Autant d'idées qui inspirent une politique sélective et un climat concurrentiel qui désorganisent les métiers de la recherche et de l'éducation. Cette production de connaissances ayant un coût, les politiques mises en œuvre dans tous les pays développés visent à encadrer les activités de recherche-développement, contrairement à la relative autonomie dont avait pu jouir la recherche aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Cela se traduit par un accroissement des financements sur projets, la précarisation extrême des scientifiques et une insécurité financière des équipes de recherche. Tout cela pour obtenir une soumission des scientifiques aux objectifs prioritaires des grands groupes multinationaux. Les politiques scientifiques actuelles s'inscrivent dans cette logique en faisant des possibles applications techniques le moteur essentiel, sinon exclusif, des recherches publiques.

Mais la science ne peut pas être réduite à cette recherche de résultats rentables à court terme. Le mouvement de la science, c'est l'effort millénaire pour

comprendre les phénomènes naturels, y compris ceux qui se manifestent dans nos consciences. Il répond à un besoin intrinsèque de l'humanité, la curiosité, et il a été un des moteurs de l'histoire humaine. Il ignore les tabous et les interdits, il est universel, mondial. Cette dynamique tient au fait que la science se transmet non seulement de génération en génération mais aussi de laboratoire à laboratoire. C'est même une nécessité absolue car la production de connaissances est un processus cumulatif ; elle part de résultats incertains pour arriver à un consensus quand les observations initiales ont été confirmées par la communauté scientifique à la suite de nombreuses répliques des expériences et de vérifications rigoureuses des raisonnements et preuves avancés. La pratique scientifique repose donc en premier lieu sur la coopération. C'est au sein des laboratoires, dans les congrès, les séminaires que s'épanouissent les échanges qui ouvrent de nouvelles pistes de recherche, qui alimentent le travail individuel comme le travail en équipe, qui permettent de valider les résultats, de reconnaître les compétences.

PARTAGER LES SAVOIRS

Depuis le milieu du siècle précédent, nous assistons à un changement d'échelle dans l'élaboration des connaissances scientifiques. Le volume des connaissances acquises par l'humanité a suivi une progression exponentielle. Par exemple, la quantité de nouveaux concepts et théorèmes produits en mathématiques ces quarante dernières années dépasse tout ce qui avait été produit depuis l'aube de l'humanité. Le nombre de chercheurs scientifiques vivants devance largement celui de tous les chercheurs de tous les temps. Et cette évolution ne cesse de s'accélérer.

Face à un tel volume de connaissances, l'appropriation de la science ne peut être que collective. Dans un premier temps, cela nécessite à la fois d'accroître encore le nombre de personnels dans tous les ►►

► domaines scientifiques et de développer les échanges entre tous les centres de recherche.

Évidemment, cela conduit à revoir la notion de propriété intellectuelle concernant les savoirs scientifiques. Si aujourd'hui la plupart des avancées scientifiques sont protégées par des brevets, c'est dans le cadre d'un système économique où l'argent est le seul et unique objectif. Mais ce n'est pas la motivation principale de la plupart des chercheurs, ceux-ci ayant conscience que leur travail est une contribution à la connaissance universelle. On ne peut se satisfaire de la logique actuelle du financement de la recherche où le choix s'opère entre des pouvoirs publics déléguant à quelques chercheurs le rôle de définir l'intérêt collectif, les grands entreprises fixant une demande obligatoirement source de gains de compétitivité et des groupes de pression parvenant à se faire entendre dans l'espace public. Se pose avec force la question de la

scientifiques ne relève ni d'un vote, ni d'un diktat, cela ne doit évacuer ni la nécessaire mise en débat des orientations de la recherche, aujourd'hui largement déterminées par les grands groupes industriels, ni la question de la place des citoyens dans la détermination de ces orientations.

LE RÔLE DES CITOYENS

La science doit être un bien commun produit, transmis et maîtrisé par tous les peuples. Dire cela amène à s'interroger sur un danger pressenti par Paul Langevin dès 1945 : la rupture entre ce qu'il appelait « une avant-garde perdue » d'individus ayant acquis une certaine culture scientifique et « une arrière-garde traînante », totalement désarmée face à l'ampleur des savoirs, mais aussi de tout l'inconnu que le progrès scientifique dévoile.

Les citoyens ne peuvent plus se contenter d'être des spectateurs devant le mouvement des sciences. Ils l'expriment de

aujourd'hui à bloquer certaines recherches qui auraient pu déboucher sur des découvertes importantes.

L'APPROPRIATION COLLECTIVE DU SAVOIR

Face aux grands problèmes de notre temps (énergie, climat, eau, transports, pandémies...), l'appropriation collective des savoirs est donc un enjeu politique. De plus, la science étant une activité sociale largement financée par des crédits publics, les citoyens peuvent légitimement en réclamer un contrôle démocratique, sous condition que ce contrôle respecte les caractéristiques spécifiques de cette activité. Cette mise en débat des orientations de la politique scientifique impose que les citoyens qui s'impliquent dans ces discussions aient pu s'approprier les connaissances et techniques nécessaires. Ce qui nécessite un développement de l'enseignement scientifique et des initiatives de vulgarisation. Cela nécessite également que le débat vise réellement à construire du bien commun et n'exprime pas seulement des intérêts particuliers, par exemple ceux de laboratoires pharmaceutiques cachant des résultats de recherches nuisant à leurs intérêts financiers. Il faut donc associer les forces citoyennes afin de définir les priorités en matière de recherche, en dialogue étroit avec les collectifs de travail scientifique. Seul ce débat, en lien avec la restauration des marges d'autonomie du monde de la recherche, garantira le pluralisme scientifique nécessaire pour répondre aux besoins de connaissances et de développement technique de la société, en même temps qu'il rétablira la confiance du public face à la science.

Comme le soulignait le grand mathématicien communiste Jean-Pierre Kahane : « L'essentiel de la production du savoir est collective et l'essentiel de son intégration à la société est l'appropriation collective de ce savoir... comme il faut une appropriation collective des moyens de productions et d'échanges. » ●

*René Granmont est professeur agrégé de mathématiques.

« Associer les forces citoyennes afin de définir les priorités en matière de recherche, en dialogue étroit avec les collectifs de travail scientifique, garantira le pluralisme scientifique nécessaire pour répondre aux besoins de connaissances et de développement technique de la société et rétablira la confiance du public face à la science. »

démocratie. Certes marier science et démocratie peut paraître *a priori* paradoxal, chacune dans son domaine relevant d'un régime de vérité essentiellement différent : l'une repose sur l'objectivité des faits et la rationalité, l'autre sur l'opinion et la majorité des suffrages. Donc, en disant démocratie scientifique, il ne s'agit pas que les citoyens ou les politiques interfèrent dans le processus de production des connaissances lui-même. Si la manière dont s'établissent les théories

multiples façons, souvent maladroites. Par méconnaissance, ils assimilent les transformations techniques et les risques qu'entraîne leur utilisation dans le cadre du système capitaliste, avec les avancées scientifiques qui les ont permises. Par exemple, la confusion entre des recherches sur l'implantation de gènes sur les plantes et les choix des multinationales de l'agrochimie de développer les OGM (dont le rejet du développement sans contrôle, ni bilan, est totalement justifié) conduit

Les archives publiques de la nation : notre bien commun

Dans l'édito de *Cause commune* de juillet-août Guillaume Roubaud-Quashie écrivait : « Tous les documents classés "secret défense" à l'époque ou jugés aujourd'hui, rétrospectivement, comme relevant de ce secret ne sont plus, de droit, accessibles aux citoyens, aux historiens, aux chercheurs, qu'ils datent de 1960 ou de 1934 ! » Cet article revient en détail sur la genèse de ce « rideau de fer sur les archives ».

— PAR PIERRE MANSAT* —

ACCÈS AUX ARCHIVES PUBLIQUES

L'accès aux archives publiques est un droit constitutionnellement garanti par l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 : « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. » Jusqu'à ces derniers jours, l'accès aux archives publiques était régi par la loi du 15 juillet 2008. Cette loi (code du patrimoine) est l'aboutissement d'un long travail mené par les parlementaires pour concilier la liberté d'accès aux documents publics, tout en protégeant la vie privée des individus et la sécurité de la nation. Elle a été adoptée à une large majorité au Sénat et à l'Assemblée nationale, rapprochant la pratique française de celle des grandes démocraties. La loi de 2008 est protectrice des secrets de la défense nationale. Ne sont en aucun cas communicables les « archives dont la communication est susceptible d'en-

traîner la diffusion d'informations permettant de concevoir, fabriquer, utiliser ou localiser des armes nucléaires, biologiques, chimiques ou toutes autres armes ayant des effets directs ou indi-

« L'accès aux archives publiques n'est pas seulement un enjeu pour le travail scientifique des historiens d'aujourd'hui et de demain. Très au-delà, c'est un enjeu démocratique. »

rects de destruction d'un niveau analogue. » Pour les autres documents, ils peuvent être soumis à des délais d'incommunicabilité allant jusqu'à cent vingt ans à compter de leur date de production. C'est pour garantir l'équilibre entre droit d'accès aux archives et protection de la sécurité de l'État que les archives classifiées secret défense ont été rendues communicables « de plein droit à l'expiration d'un délai de cinquante ans ». « De plein droit » signifie qu'aucune procédure de déclassification n'est nécessaire avant la communication des archives. En vertu de la loi, au bout de cinquante ans, le secret défense est donc échu. Le « secret défense » est utilisé par l'État et les gouvernements pour garder sous le boisseau des éléments essentiels dans des affaires qui sont des affaires criminelles et affaires d'État non résolues à ce jour. Ainsi au nom de la raison d'État, il permet actuellement d'entraver les enquêtes judiciaires, fai- ►►

« La mobilisation exemplaire des historiens, des archivistes, des juristes, et des usagers des services publics d'archives en général, aura permis de mettre en échec une première version de l'article 25, qui organisait une fermeture bien pire encore. »

► sant de la victime juridiquement protégée par les institutions de son pays, un adversaire à combattre au lieu de lui rendre justice. Il empêche également les historiens d'accéder aux informations nécessaires à leur travail pour établir la vérité historique. C'est le cas entre autres de l'assassinat de Thomas Sankara, Henri Curiel, l'enlèvement de Mehdi Ben Barka... En 2017, le Conseil constitutionnel jugeait que l'article 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, disposant que « la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration », conduisait à garantir le droit d'accès aux documents d'archives publiques.

LA BATAILLE DES ARCHIVES : ENTRE INCOMPÉTENCE, PARANOÏA ET RESTRICTION DES LIBERTÉS

En 2011, une révision du texte réglementaire Instruction ministérielle sur la protection du secret de la défense nationale (IGI-1300) a précisé que tout document, dit « classifié au titre du secret de la défense nationale », devait être déclassifié par l'autorité compétente avant communication. Cette obligation contredisait le code du patrimoine ; dès lors, des documents déclarés « en droit », par le législateur, librement communicables aux chercheurs ou aux citoyens ne l'étaient plus automatiquement. Des documents qui avaient été publiés dans de nombreux articles ou livres d'histoire sont devenus inaccessibles. Début 2020, le secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) impose une interprétation très restrictive de cette instruction, politique assumée par

le gouvernement qui invoque un problème d'articulation entre le code pénal et le code du patrimoine.

UNE REMISE EN CAUSE DES LIBERTÉS ACADÉMIQUES

De manière réitérée, le gouvernement a affirmé que travailler sur des documents classifiés de plus de cinquante ans, ce que permet la loi, comporte des risques pour la « sécurité juridique » des chercheurs. Cela revient à menacer implicitement les personnes qui travaillent sur l'histoire contemporaine. Ces restrictions d'accès aux archives contraignent les conditions de la recherche en histoire. Déjà, des masters ou des thèses ont été réorientés, tandis que des projets de recherche ont dû être amendés ou ralentis. Il s'agit là d'une remise en cause du principe de libre expression et d'indépendance des chercheurs et des chercheuses, qui est constitutionnellement protégé. Plus grave encore, fermer massivement l'accès aux archives remet en cause le droit d'accès à l'information et la liberté d'informer. Avec un accès limité aux archives régaliennes, un contrôle démocratique de l'action passée de l'État est-il possible ? Cette IGI asservit la liberté de la recherche et porte une atteinte irrémédiable à ce sans quoi il n'existe pas de République démocratique : le respect de la loi. Avec l'IGI-1300, un texte réglementaire se substitue à la loi et va à l'encontre d'un principe fondamental de notre droit intégré à la Constitution : « Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas » (art. 5 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789).

C'est autour de l'Association des archivistes français (AAF), de l'Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche (AHCESR) et de l'Association Josette et Maurice Audin que s'est constitué en février 2020 un groupe d'historiens, d'archivistes et de juristes pour s'opposer à ce verrouillage. Ce groupe prend le nom de « collectif Accès aux archives publiques ». Il est à l'origine de nombreuses tribunes dans la presse, d'interpellations du président de la République, d'une pétition en ligne et d'un recours au Conseil d'État. Un soutien de taille a été apporté à cette mobilisation par le Conseil international des archives (International Council on Archives, ICA) et par des historiens internationaux de grande réputation.

Tous ces éléments allaient-ils favoriser un retour à la raison de ceux qui s'acharnent à entraver l'accès aux archives ? Tel n'a pas été le cas puisque le gouvernement a poursuivi cette entreprise de verrouillage en publiant le 13 novembre 2020 une nouvelle version de l'IGI-1300 qui confirme le principe de « classification/déclassification » et aggrave de surcroît sur plusieurs points les difficultés d'accès aux archives, entraînant le dépôt d'un nouveau recours au Conseil d'État. Sentant venir le boulet, le Conseil d'État, sur les recommandations extrêmement sévères du rapporteur public, déclare illégales les dispositions de l'instruction

« Fermer massivement l'accès aux archives remet en cause le droit d'accès à l'information et la liberté d'informer. »

« Il est urgent que citoyennes et citoyens ainsi que les associations professionnelles s'organisent de manière pérenne pour contrôler l'accès aux archives publiques. »



Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine © Archives nationales, France.

et annule celle-ci. Le gouvernement introduit un article consacré à l'accès aux archives publiques dans le projet de loi Prévention des actes de terrorisme et renseignement. L'intention est donc claire ! Fruit du combat acharné du collectif, l'article 19 [devenu article 25] marque un retour à la loi de 2008 mais, contrairement aux affirmations ministérielles, il ne représente, sur aucun point, une « loi d'ouverture ». La prétendue « ouverture » n'est que le rappel du droit d'ores et déjà applicable et malmené par les administrations, tandis que la fermeture, elle, est réelle et inédite. En effet, de véritables « trous noirs » historiques peuvent être créés, c'est le cas pour ce qui concerne les archives des services de renseignement, littéralement exfiltrées hors du droit commun des archives.

On peut citer les 17 500 dossiers de la direction de la surveillance du territoire (DST) ayant servi à retrouver et à juger des collaborateurs. Les archives des services secrets à Alger (1942-1944) et Paris (1944-1945) de ce qui deviendra le gouvernement provisoire de la République française. Sans même parler des archives des renseignements généraux qui ont permis à des historiens comme Denis Peschanski d'écrire l'histoire des résistants étrangers et des camps d'internement. Les archives des rensei-

gnements généraux sont une source fondamentale pour écrire l'histoire des partis, des syndicats, des associations, des réseaux politiques, de toutes tendances politiques confondues, du gaullisme au communisme, en passant par le socialisme et la démocratie-chrétienne ; ou encore l'histoire des groupes et mouvements contestataires dont la compréhension est pourtant fondamentale pour la vie de notre République et de notre société. Les archives des renseignements généraux permettent aussi d'écrire l'histoire des groupes illégaux ayant menacé la République. Avec une telle loi un livre aussi important sur l'histoire de la V^e République que celui de Maurice Vaïsse *Le Putsch d'Alger* n'aurait pas pu être écrit.

S'engage alors la bataille législative. Malgré la pugnacité de parlementaires, comme les sénateurs Pierre Ouzoulias

(PCF) Jean-Pierre Sueur (PS), les députés Emilie Cariou (non inscrite) et Sébastien Jumel (PCF), les rapporteurs LREM et LR, ainsi que les ministres Schiappa et Parly bâclent le débat. Dans une lettre aux membres de la commission culture du Sénat, le collectif dénonce leurs escobarderies figolées par le SGDSN, la direction des affaires juridiques du ministère des Armées. Est également pointée l'absence complète lors des débats de Roseline Bachelot, ministre de la Culture pourtant chargée des archives.

Dans une lettre ouverte aux députés, des personnalités comme Pierre Audin, Sylvie Braibant, Henri Leclerc, Isabelle Neuschwander [ancienne directrice des Archives nationales], Nicole Questiaux, des historiens comme Patrick Boucheron, Julian Jackson, Robert O. Paxton, Michèle Perrot, Denis Peschanski, Benjamin Stora, Patrick Weil, Annette Wiewiorka, ►►

« Les archives des renseignements généraux sont une source fondamentale pour écrire l'histoire des partis, des syndicats, des associations, des réseaux politiques, de toute tendance politique confondue, du gaullisme au communisme, en passant par le socialisme et la démocratie-chrétienne. »

► des juristes comme Frédéric Rolin et Noé Wagener, ainsi que les trois présidents des associations qui animent le Collectif (Raphaëlle Branche, Céline Guyon et Pierre Mansat) y expliquent que cet article constitue une fermeture sans limite de la majeure partie des archives des services de renseignement. Ils expliquent que « certaines archives doivent rester inaccessibles pendant longtemps, c'est certain, mais ces cas sont rarissimes. Ils doivent rester tout à fait exceptionnels et doivent être étroitement encadrés ». Ce qui n'est pas le cas.

Contrairement à ce que soutient la direction des affaires juridiques du ministère des Armées, « l'immense majorité des historiens et des archivistes » ne considère pas que le texte arrive à un bon équilibre. L'Association des archivistes français et l'Association des historiens contemporanéistes de l'enseignement supérieur et de la recherche sont les deux associations les plus représentatives, et de loin, des deux professions, et elles pensent le contraire. Le nombre de documents concernés par l'allongement des délais de communication n'est pas marginal ; de l'avis de tous les archivistes, les masses sont, au contraire, considérables pour ce qui concerne les services de renseignement. En outre, dès lors que les services auront la possibilité de garder les archives pour une durée indéterminée, le risque est fort qu'ils se soustraient à l'obligation de versement dans les services d'archives publiques. Le danger de perte de mémoire administrative et historique est particulièrement renforcé.

LA LIBRE COMMUNICABILITÉ D'ARCHIVES RÉCENTES REPORTÉE SANS AUCUNE LIMITE DE TEMPS

Saisi par plus de soixante sénateurs, ayant reçu des contributions de la commission nationale consultative des droits de l'homme et du collectif, le Conseil constitutionnel valide la loi mais formule

deux réserves d'interprétation, dont l'une est particulièrement importante : l'allongement des délais prévu à l'article 25 est inapplicable aux documents d'archives publiques « dont la communication n'a pas pour effet la révélation d'une information jusqu'alors inaccessible au public ». En d'autres termes, une information qui était déjà accessible doit le rester, qu'elle ait fait ou non l'objet d'une mesure de classification au titre du secret de la défense nationale. Cela signifie concrètement qu'aucune archive « secret défense » de la Seconde Guerre mondiale, de la IV^e République ou encore de la guerre d'Algérie, qui étaient commu-

« L'histoire des services de renseignements de 1971 à nos jours sombre, en particulier, dans un grand trou noir dont nulle date de sortie n'est fixée. »

nicables au sens du code du patrimoine, ne pourra faire l'objet d'un refus de communication, quand bien même elle entrerait dans les catégories nouvelles d'archives dont la communication est reportée pour une durée indéterminée. Cette réserve représente une vraie victoire. Elle ne résout rien, en revanche, de la situation des archives inaccessibles en 2021, et dont la date de libre communicabilité est reportée sans aucune limite de temps : l'histoire des services de renseignements de 1971 à nos jours sombre, en particulier, dans un grand trou noir dont nulle date de sortie n'est fixée.

Ce choix politique, gouverné par la défiance et la peur, décharge certaines administrations des contraintes de transparence et de responsabilité qui devraient être les leurs et entre en contradiction directe avec les différentes annonces du président de la République sur l'ouverture des archives.

La mobilisation exemplaire des historiens, des archivistes, des juristes, et des usagers des services publics d'archives en général, aura permis de mettre en échec une première version de l'article 25, qui organisait une fermeture bien pire encore, cette première version ayant reçu l'aval unanime des différents ministères, et notamment des ministères spécialement en charge de la conservation et de l'accès aux archives publiques !

L'accès aux archives publiques n'est pas seulement un enjeu pour le travail scientifique des historiens d'aujourd'hui et de demain. Très au-delà, c'est un enjeu démocratique : le droit des archives publiques est l'un des terrains sur lesquels s'exprime le principe de responsabilité – certes différée mais néanmoins bien réelle – de l'action du pouvoir exécutif et de ses administrations. La décision du Conseil d'État et le vote de cette loi, la décision du Conseil constitutionnel marquent l'issue d'un combat qui a duré presque trois ans, à l'initiative notamment du collectif Accès aux archives publiques mais auquel d'autres personnalités et réseaux ont pris part, qui a réussi à écarter les plus graves menaces concernant la liberté de la recherche. Il est urgent que les citoyennes et les citoyens ainsi que les associations professionnelles s'organisent de manière pérenne pour contrôler l'accès aux archives publiques. Peut-être à travers la création d'une association « Archives publiques & citoyenneté » ? ●

***Pierre Mansat** est président de l'Association Josette et Maurice Audin, membre du collectif Accès aux archives publiques.



Le Penseur de Rodin,
1881-1882

L'intelligence artificielle hier et aujourd'hui

Enthousiasmante ou glaçante, l'intelligence artificielle semble nous envahir peu à peu. Rapports officiels, grands colloques, stratégies ministérielles se succèdent. Mais qu'est-ce exactement et comment ce domaine évolue-t-il ?

— ENTRETIEN AVEC **LOUIS DEVILLAIN*** —

© Qu'est-ce que l'intelligence artificielle (IA) ?

Il n'est pas évident de répondre à cette question, parce que le sens donné à l'IA dépend d'abord de la personne qui l'emploie et du message qu'elle veut faire passer. L'IA est à l'origine une discipline scientifique qui naît en 1956 lors de la conférence de Dartmouth, sous l'impulsion de jeunes chercheurs, John McCarthy et Marvin Minsky, qui souhaitent étudier comment faire réaliser par des

« Un défaut majeur des techniques d'IA est leur manque "d'explicabilité". »

machines et de manière quasi automatisée, des tâches jusqu'alors réservées aux humains : résolution de preuves mathématiques, traitement d'image, traitement de la parole. Ils construisent pour chacune de ces tâches différents algorithmes, c'est-à-dire des suites finies d'instructions claires qui permettent de donner un résultat à partir d'une entrée. À ce stade, l'IA est ainsi la science qui s'attache à résoudre des problèmes par des moyens algorithmiques. ►►

► Dans les années 1960, le sens d'intelligence artificielle va commencer à se transformer, de manière subtile et continue. Jean-Gabriel Ganascia explique très bien ce phénomène dans *Le Mythe de la singularité* (Seuil, 2017). On parle alors d'une IA forte qui, à l'inverse des techniques précédemment évoquées, serait capable de comprendre le sens des paramètres et des problèmes qu'elle traite. Il est intéressant de voir le basculement, depuis l'IA comme discipline, vers l'IA comme entité à part entière. Celui-ci a été nettement facilité par tous les films et livres de science-fiction qui ont fait voir l'IA à travers ce prisme. Mais aujourd'hui, les deux sens coexistent, ce qui participe à une forme de confusion générale.

© En quoi l'intelligence artificielle actuelle est-elle radicalement différente de celle d'il y a vingt-cinq ans ?

Ce qui a changé, ce ne sont pas tant les méthodes utilisées, que les moyens de les mettre en œuvre. On dispose aujourd'hui de capacités de calcul et de stockage gigantesques d'un ordre de grandeur bien supérieur à celles du siècle dernier. D'autre part, le nombre de données (textes, vidéos, données issues de capteurs) que l'on collecte est

« Il ne faut pourtant pas oublier que le programme est codé par des humains, qui peuvent lui transmettre leurs propres biais. »

« Les données qui servent à entraîner les algorithmes – et vont donc déterminer entièrement la teneur de leurs résultats –, sont constituées, sélectionnées, traitées avant même d'être fournies à la machine. »

tout aussi faramineux : l'ancien P-DG de Google, Eric Schmidt, estime que l'on produit tous les deux jours autant de données que ce que l'humanité tout entière a fait de son aube jusqu'à 2003. C'est dans ce contexte qu'a pu se développer l'IA qu'on appelle non symbolique, et représentée notamment par les réseaux de neurones. Cette structure algorithmique, inspirée du cerveau humain, n'en est pourtant qu'une pâle imitation qui ne peut, il faut le souligner, prétendre à en expliciter le fonctionnement. Abondamment utilisés aujourd'hui, les réseaux neuronaux trouvent leurs origines dans les années 1950, sont formalisés autour de 1986, et sont presque oubliés avant d'être remis au goût du jour il y a une dizaine d'années, grâce aux performances de calcul et de collecte de données actuelles, sans lesquelles ils ne pourraient pas donner de résultats probants.

© Qu'est-ce que l'apprentissage machine et l'apprentissage profond ?

L'apprentissage machine (ou *machine learning*) est une sous-discipline de l'intelligence artificielle, dans laquelle, comme son nom l'indique, existe une phase d'apprentissage, que l'on appelle l'entraînement. L'objectif de l'entraînement est de faire repérer par le programme des motifs statistiques à l'intérieur d'une base de données, en vue d'effectuer des tâches de prédiction ou de décision. Pour être plus clair, prenons l'exemple d'un algorithme d'apprentis-

sage machine dédié au diagnostic du cancer du poumon. On fournit à cet algorithme une base de données, c'est-à-dire un tableau comportant des individus (des patients) avec des variables associées (âge, poids, taille, fumeur ou non, antécédents, ainsi que la variable à prédire : malade ou sain). À l'aide d'une analyse purement mathématique codée par le concepteur, le programme corrèle certaines variables et la variable à prédire. Il peut, par exemple, mettre en valeur que la variable « fumeur » est corrélée à la variable « malade du cancer du poumon », ce qui signifie que plus l'on fume, plus on a un risque d'être malade. Cela ne signifie cependant pas qu'être fumeur cause la maladie : il s'agit seulement de corrélations et la machine ne peut établir de liens de cause à effet. L'apprentissage profond (ou *deep learning*) est lui-même une sous-forme de l'apprentissage machine, imitant des modèles de communication du système nerveux, notamment en vue de reconnaissance d'images ou de sons. Les techniques d'apprentissage profond sont plus complexes et les traitements de données effectués, bien qu'ils soient lisibles ligne à ligne, y sont souvent difficiles à comprendre d'un point de vue global, même pour le concepteur du programme, du fait d'un haut niveau d'abstraction.

© De qui doit-on plutôt se méfier : des IA actuelles ou de leurs promoteurs dominants ?

L'IA est un outil comme un autre et il est

crucial d'être conscient de ses failles pour effectuer un travail rigoureux. Dans de nombreux domaines, elle donne des résultats très encourageants pour améliorer le niveau de vie : effectuer des tâches ingrates, diagnostiquer des maladies, prédire des catastrophes naturelles. Il ne faut pourtant pas se leurrer. L'utilisation abondante de l'IA rentre également dans une logique d'optimisation toujours plus poussée des activités humaines, ce qu'Éric Sadin décrit avec beaucoup de détail dans *L'Intelligence artificielle ou l'enjeu du siècle* (L'Échappée, 2017). Ces méthodes permettent de collecter toujours plus de données, de proposer des publicités toujours plus ciblées, et de s'introduire toujours plus insidieusement dans le quotidien de chacun. En ce sens, le déploiement massif de l'IA est aussi un moyen efficace de maximiser un profit. Il semble ainsi sage de faire la part des choses et d'évaluer, selon la tâche et l'objectif, à quel point l'utilisation de l'IA est judicieuse ou non.

🕒 Quelles sont les limites actuelles de l'IA ?

On peut avoir tendance à attribuer un caractère omniscient à l'IA : la machine dit, or la machine sait, donc c'est vrai, et elle a raison. Certes, en termes de calcul pur, la machine ne se trompe quasiment jamais. Il ne faut pourtant pas oublier que le programme est codé par des humains, qui peuvent lui transmettre leurs propres biais. Les données qui servent à entraîner les algorithmes – et vont donc déterminer entièrement la teneur de leurs résultats – sont constituées, sélectionnées, traitées avant même d'être fournies à la machine. Ces étapes ne sont pas sans importance ; par exemple, en 2018, une voiture autonome pilotée par un dispositif d'IA percuta Rafaela Vasquez, qui marchait sur le passage piéton, et la tua. Le véhicule ne s'est pas arrêté car il n'a pas reconnu l'obstacle qu'elle représentait. En effet, Mme Vasquez marchait à côté de sa bicyclette mais le programme, capable de

« L'objectif de l'entraînement est de faire repérer par le programme des motifs statistiques à l'intérieur d'une base de données en vue d'effectuer des tâches de prédiction ou de décision. »

reconnaître des entités du type « piéton » ou « cycliste », n'avait pas été entraîné sur des obstacles labellisés « piéton à côté du cycliste ». Si les concepteurs du programme avaient pensé à cette possibilité, ils l'auraient sans doute implémentée et l'accident n'aurait pas eu lieu. Cet événement pose par ailleurs la question de la responsabilité : en cas de défaillance, qui est responsable ? Des tentatives de donner un statut juridique au robot ont échoué dans l'Union européenne : la faute incombe à un humain, bien que seule une expertise *a posteriori* permette de statuer sur le quel.

Un défaut majeur des techniques d'IA est leur manque « d'explicabilité ». Il n'est pas toujours possible de comprendre pourquoi on obtient un résultat plutôt qu'un autre. Pour la plupart des mé-

thodes d'IA, on ne peut pas construire d'arbre de décision du type « Si... alors... » qui permette d'aboutir à un résultat à partir de données initiales, comme le ferait un médecin qui observe chez son patient certains symptômes particuliers justifiant son diagnostic. C'est un problème majeur lorsqu'il s'agit de donner confiance en la machine. On parle souvent d'un compromis performance contre explicabilité, au sens où plus un programme est performant, moins il est aisé de saisir les raisonnements sous-jacents. Cela tient au fait que la performance n'est évaluée que sur des résultats bruts (capacité à prédire correctement), alors qu'il serait tout aussi envisageable d'affirmer qu'un algorithme performant, c'est un algorithme que je comprends. ●

*Louis Devillaine est ingénieur, doctorant en sociologie des techniques à l'université de Grenoble.

Propos recueillis par Pierre Crépel et Fabien Ferri.

NDLR. En 2018, le mathématicien et député Cédric Villani rendait public un rapport sur l'intelligence artificielle, à la demande du président de la République. Ce rapport contenait certaines propositions intéressantes auxquelles il n'a, semble-t-il, guère été donné suite. Pour une analyse de ce document, le lecteur pourra se reporter à l'article de Yann Le Pollotec sur le sujet, publié dans *La Pensée*, n° 396 (octobre-décembre 2018), p. 73-85.

« Dans les années 1960, le sens d'intelligence artificielle va commencer à se transformer, de manière subtile et continue. »

Violences faites aux femmes : quelle prise en charge par la police et la justice ?

Suite à de nombreuses manifestations féministes, les violences faites aux femmes font de plus en plus l'objet du débat public. Le traitement par la police et la justice de ces violences ainsi que les mesures prises par le gouvernement pour y faire face sont-elles à la hauteur des réponses attendues ?

— ENTRETIEN AVEC NILS MONSARRAT* —

© Les violences faites aux femmes sont devenues un thème central du débat public. De quoi parle-t-on exactement ? Comment sont-elles appréhendées par le droit pénal ?

Les violences faites aux femmes sont diverses. Il y a les violences intrafamiliales et les violences sexuelles. Cela ne recouvre pas exactement la même réalité : atteinte sur son conjoint et les enfants dans un cas, atteintes sexuelles dans l'autre. Elles n'ont pas des qualifications pénales identiques. Elles sont commises principalement par des hommes sur les femmes, il y a une spécificité de ce type de violence. Les violences conjugales et les violences sexuelles se sont imposées progressivement comme enjeu politique au cours du XX^e siècle. Auparavant, la tolérance de la société était plus importante vis-à-vis des violences commises au sein du cadre familial. On considérait que cela relevait de la sphère privée. Le mouvement #metoo a permis une libération de la parole des femmes et la question des violences faites aux femmes est devenue un thème central

du débat politique et médiatique et tant mieux. Néanmoins, de nombreuses victimes de violences sexistes et sexuelles ne portaient pas plainte, et ne le font toujours pas. On ne peut pas utiliser le nombre de dépôts de plainte comme indicateur statistique de l'explosion ou pas des violences conjugales.

© Alors que l'année 2020 a été marquée par de terribles féminicides – 102 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2020 –, le gouvernement annonce de nouvelles mesures pour tenter d'endiguer ces violences intraconjugales. Quel regard

portez-vous sur les politiques menées ces dernières années en matière de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Il y a eu des avancées positives en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces avancées ne sont pas liées directement au gouvernement mais au mouvement #metoo et #balance ton porc qui a permis une libération de la parole des femmes. C'est devenu un vrai sujet politique en France et au niveau international. Au niveau international, la convention d'Istanbul consacre des droits et principes dans la lutte contre les violences faites aux femmes. C'est ce qui a poussé la France à agir au niveau législatif. Au

« Au niveau de la police, la logique du chiffre est un obstacle important à la prise en compte de la parole des victimes. »

niveau gouvernemental on reconnaît le fait que les violences sexistes et sexuelles sont un vrai problème mais cela ne suffit pas. Le gouvernement actuel fait comme si la question budgétaire était une question anodine. L'Espagne a mis en place un plan de lutte contre les violences faites aux femmes d'un milliard d'euros, 200 millions par an. Or, en France, le budget consacré à la lutte contre les violences est de l'ordre de 80 millions d'euros par an. Au-delà des mesures spécifiques dédiées à cette lutte, les moyens des services sociaux sont en baisse. Le manque d'effectifs chez les assistants sociaux qui pourraient détecter et aider des femmes victimes et le manque de

évidemment que les affaires de violences conjugales sont à traiter en priorité mais que veut dire « faire passer les dossiers de violence conjugale au-dessus de la pile » quand les moyens de la police et de la justice sont insuffisants. Au niveau de la police, la logique du chiffre est un obstacle important à la prise en compte de la parole des victimes. En effet, les commissariats sont évalués sur la base d'un indicateur qu'on appelle le « taux d'élucidation des affaires ». Cela pousse les policiers à n'enregistrer que des affaires qu'ils peuvent régler facilement, ou celles pour lesquels ils n'ont pas d'autre choix. Cela explique l'incitation faites aux femmes victimes de violences à déposer

à vérifier les conditions d'exécution de la décision correctionnelle. Enfin, le juge aux affaires familiales intervient pour prononcer le divorce ou pour statuer sur la garde des enfants. Tous ces magistrats ont une charge de travail délirante, notamment les magistrats du parquet qui sont la première voie d'entrée dans le système judiciaire. C'est le parquet qui détermine quelle est la voie procédurale choisie pour répondre aux violences.

© Aujourd'hui, il semble que la rapidité de la réponse policière et judiciaire soit le seul critère pris en compte pour juger de sa qualité, la multiplication des comparutions immédiates est-elle une bonne réponse ?

Pour le Syndicat de la magistrature, il est évident qu'il faut une réponse rapide en matière de violences conjugales, c'est incontestable. Mais la voie choisie aujourd'hui, qui est le recours systématique à la comparution immédiate, ne nous apparaît pas satisfaisante. D'abord, parce que la comparution immédiate, c'est de l'abattage. L'auteur des violences est jugé directement à l'issue de la garde à vue. Cela signifie que la victime a été frappée il y a moins de quarante-huit heures. Elle est encore traumatisée et elle va devoir être jugée devant un tribunal correctionnel qui a énormément de dossiers à juger. C'est une décision immédiate mais rendue dans des conditions pas satisfaisantes ni pour le mis en cause, qui n'a pas le temps de préparer sa défense, ni pour les victimes, qui ne peuvent pas être entendues avec le temps et l'humanité nécessaires. Le temps d'audience est réduit, la qualité du procès également. À Bobigny, Paris, Créteil, Marseille, pour les comparutions immédiates, jusqu'à trente dossiers peuvent être appelés en un après-midi. Les audiences commencent à 13 heures et peuvent se terminer à 1 ou 2 heures du matin. Entendre une femme qui vient de vivre le drame de sa vie, après huit heures ►►

« L'Espagne a mis en place un plan de lutte contre les violences faites aux femmes d'un milliard d'euros, 200 millions par an. Or, en France, le budget consacré à la lutte contre les violences est de l'ordre de 80 millions d'euros par an. »

places dans les dispositifs d'hébergement d'urgence – du type du 115 – sont criants. Ce manque de moyens a un effet négatif sur la prise en charge des femmes victimes de violences. La même analyse est valable pour les éducateurs, la police et la justice : le sous-investissement dans les différents services publics a d'importantes conséquences pour les victimes.

© Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, vient d'annoncer que les dossiers de violences conjugales doivent passer au-dessus de la pile ? Comment accueillez-vous cette nouvelle ?

Le Syndicat de la magistrature considère

des mains courantes plutôt que des plaintes. Les affaires de violences conjugales et sexuelles sont des dossiers complexes et pas forcément faciles à régler, ce qui a un effet négatif sur le taux d'élucidation. Il faut des policiers en nombre suffisant pour prendre des plaintes et mener des enquêtes de qualité. Pour la justice, différents magistrats vont devoir intervenir en matière de violences conjugales. Le parquet va recevoir les comptes rendus d'enquête des policiers. Le tribunal correctionnel va juger les faits. Un juge des enfants sera souvent amené à intervenir car il est fréquent en matière de violences conjugales que les enfants soient aussi en danger. Le juge d'application des peines

« Pour le Syndicat de la magistrature, il est évident qu'il faut une réponse rapide en matière de violences conjugales, c'est incontestable. Mais la voie choisie aujourd'hui, qui est le recours systématique à la comparution immédiate, ne nous apparaît pas satisfaisante. »

► d'audiences avec des magistrats et greffiers fatigués, ce n'est pas digne de notre pays.

© Une peine d'emprisonnement ferme vous semble-t-elle adaptée aux cas de violences conjugales ?

La prévention et l'accompagnement sont essentiels et la réponse ne peut pas être que pénale. En matière de réponse judiciaire, une réponse civile existe et est possible, telle que l'ordonnance de protection. La réponse pénale est parfois nécessaire. Elle marque la désapprobation de la société face aux faits commis. La réponse pénale ne peut pas être la même en fonction des faits reprochés. En matière de violence conjugale, les faits peuvent aller de la petite dispute ou bousculade à des coups avec une chaîne de vélo ! Il faut qu'il y ait une attention pour toutes les victimes, quelle que soit la gravité des actes commis, et que les victimes puissent porter plainte sans difficultés. Il faut une capacité d'écoute de la police et il est nécessaire que l'enquête puisse aller au bout. En cas de faits mineurs, les alternatives aux poursuites sont une réponse possible aux violences conjugales. Sauf pour des faits très graves, la peine d'emprisonnement ferme ne semble pas appropriée en matière de violences conjugales pour des primo-délinquants. Il faut comprendre que la peine d'emprisonnement a un ensemble d'objectifs. L'un des objectifs, c'est la neutralisation de l'auteur des faits mais

ce n'est qu'un des objectifs. La réinsertion est tout aussi importante. La société doit s'interroger sur l'état dans lequel sortira la personne à la fin de sa peine d'emprisonnement. On sait que les peines brèves (inférieures à six mois) sont inutiles, désocialisantes et facteurs de réitération de l'infraction. Elles ne permettent pas d'entamer un vrai travail de remise en cause.

Pour qu'une peine d'emprisonnement soit prononcée, il faut que ce soit la seule appropriée. C'est inscrit dans la loi et, dans les faits, c'est majoritaire-

« La formation des professionnels est essentielle pour traiter les violences sexuelles. »

ment le cas dans la plupart des tribunaux. Statistiquement, les violences conjugales sont le terrain de l'emprisonnement avec sursis simple ou bien avec sursis probatoire (anciennement appelé sursis avec mise à l'épreuve). Le sursis probatoire a l'avantage d'entraîner un accompagnement lorsque les gens ont des conduites addictives. Or il y a souvent des problématiques

d'addiction à l'alcool dans les cas de violences conjugales. Il est très important de renforcer les moyens des services pénitentiaires d'insertion et de probation. C'est essentiel pour permettre d'accompagner des condamnés en « milieu ouvert » et leur proposer une alternative à de la prison ferme.

© Dans les violences faites aux femmes, il y a également la question centrale des violences sexuelles. L'institution judiciaire est-elle à la hauteur en la matière ?

La vraie spécificité des violences sexuelles, c'est le très, très faible taux de plainte, alors que c'est un phénomène très courant qui a lieu, dans l'immense majorité des cas, dans un milieu familial (oncle, beau-père, etc.). La formation des professionnels est essentielle pour ce type de violence. Souvent les femmes qui portent plainte et qui subissent des violences sexuelles ne vont pas forcément dénoncer ces faits ouvertement mais de façon sous-jacente. C'est au professionnel de le détecter. Le traitement judiciaire des violences sexuelles est différent de celui des violences conjugales en raison de la qualification pénale de l'infraction, puisqu'on est souvent en matière criminelle. Si l'agression sexuelle est un délit, le viol est un crime. Lorsqu'on est en matière criminelle, cela implique une saisine du juge d'instruction. Il s'agit d'une procédure longue. La grande utilité de la saisine d'un juge d'instruction c'est que l'enquête soit bien menée, que tout le monde soit bien entendu. Ici aussi, il y a un problème d'effectif : les juges d'instruction sont en nombre insuffisant pour traiter plus de dossiers et prendre plus de temps sur chaque dossier. L'une des questions spécifiques qui se posent en matière de violences sexuelles est celle de l'issue procédurale. À l'heure actuelle, les viols sont

jugés devant des cours d'assises. Or le projet de loi de modernisation de la justice prévoit la mise en place de « cours criminelles départementales » pour les crimes passibles de vingt ans d'emprisonnement, laissant subsister les cours d'assises uniquement pour les crimes les plus graves. La cour d'assises est une belle justice qui laisse une place aux citoyens par l'intermédiaire des jurés. Ce projet de loi va entraîner la disparition progressive des cours d'as-

La détention pourrait avoir un effet pire qu'un sursis probatoire. Un accompagnement sociojudiciaire peut avoir une utilité sociale meilleure que l'incarcération. Le Syndicat de la magistrature récuse le procès en laxisme de la justice. De façon régulière, certains faits divers sont instrumentalisés pour démontrer que la justice serait laxiste et prononcerait des peines légères. La justice ne ferait rien pour les victimes. Le discours féministe n'est pas répressif et heu-

les crimes sexuels – aussi horribles soient-ils – et les crimes contre l'humanité qui visent généralement une masse de personnes ? C'est une question complexe.

Ce qui est intéressant dans la position féministe, c'est le discours sur l'incapacité de l'institution policière et judiciaire à prendre en compte les propos des victimes mais aussi le fait que les policiers vont prendre des mains courantes plutôt que des plaintes et que les policiers et magistrats ne soient pas suffisamment formés sur les questions de violences sexistes et sexuelles. Cela a amené l'institution, les magistrats et les policiers à s'interroger sur la manière de mieux traiter ces questions.

« Le sous-investissement dans les différents services publics a d'importantes conséquences pour les victimes. »

sises et provoquer une dévalorisation symbolique de la question des violences sexuelles qui seront jugées par une sorte de « cour d'assises inférieure sans jurés », alors que les autres faits de nature criminelle seront jugés par une cour d'assises. C'est un mauvais signal envoyé à la société.

© La gauche sociale et politique développe généralement un discours progressiste vis-à-vis de la prison et des politiques pénales autour des peines alternatives et, dans le même temps, une partie des féministes prône la tolérance zéro contre les violences sexistes et sexuelles, des peines plus fermes contre leurs auteurs, l'imprescriptibilité des crimes sexuels. N'y a-t-il pas là une contradiction au sein des organisations progressistes ?

Comme on l'a dit plus haut, le Syndicat de magistrature estime qu'il faut une réponse mais que cette réponse ne passe pas forcément par le carcéral.

reusement. Sur le délai de prescription, l'une des questions qui se posent est la suivante : quelle est la possibilité de rassembler des preuves quand une victime vient porter plainte plus de trente ans après les faits ? Le récit d'une victime sera nécessairement un peu altéré par le temps. La victime aura revécu la scène des dizaines de fois. Le mis en cause aura lui aussi une version des faits altérée par le temps. Le rassemblement d'éléments objectifs va être très compliqué. Déjà, dix ans après c'est compliqué mais plus de trente ans après, ça l'est encore plus. Il faut garder en tête que la finalité d'un délai de prescription, c'est d'assurer la paix sociale. Vis-à-vis des victimes, ça les empêche de ressasser éternellement la question de la plainte. Peut-on revenir éternellement sur des faits commis il y a très longtemps pour des individus qui n'ont pas réitéré ? La question est différente pour un violeur multi-récidiviste. Aujourd'hui, les seuls crimes imprescriptibles sont les crimes contre l'humanité. Faut-il mettre sur le même plan

© Quelles propositions alternatives portez-vous pour que l'institution judiciaire prenne mieux en charge les victimes de violences sexuelles ?

On a d'ores et déjà évoqué certaines de nos propositions et analyses durant cet entretien mais, pour améliorer des choses, le Syndicat de la magistrature revendique :

- des moyens pour permettre le recrutement de magistrats, d'enquêteurs, de conseillers d'insertion et de probation ;
- le renforcement de la formation des policiers et des magistrats sur la question des violences sexistes et sexuelles ;
- une attention pour favoriser le dévoilement le plus précoce possible des violences conjugales et inciter les victimes à parler le plus tôt possible, avec une attention particulière sur certains moments de la vie des victimes. ●

***Nils Monsarrat** est juge au tribunal correctionnel de Bobigny. Il est secrétaire national du Syndicat de la magistrature.

Propos recueillis par Aurélien Bonnarel.

— PAR **GÉRARD STREIFF** —

Libertés publiques : l'inquiétude

Avec l'agence Odoxa, le Conseil national des barreaux s'est intéressé à la perception par les justiciables de leur justice. Quels rapports les concitoyens entretiennent avec la justice du quotidien ? Selon la journaliste Paule Gonzales, « ils déplorent la difficulté d'y accéder et réclament des professionnels capables de les guider dans le dédale judiciaire ». L'étude traduit un malaise, le sentiment que les libertés publiques régressent en France. Selon l'enquête, « 77% des Français ont le sentiment que les libertés et les droits fondamentaux ont tendance à reculer ».

Certes, les restrictions de la crise sanitaire (confinement, couvre-feu) pèsent mais le Conseil national des barreaux souligne que ce sentiment existe depuis des années, une précédente étude de 2019 montrait la même exaspération. L'idée de régression est liée « à la difficulté d'accéder aux tribunaux pour bien des citoyens ». Pour des raisons géographiques : « Plus d'un Français sur trois affirme que là où il habite, il est difficile d'accéder aux tribunaux (35%). » Mais pour Gael Sliman, responsable d'Odoxa, la variable décisive est sociale : plus le niveau de diplôme du sondé est élevé, plus ce dernier a le sentiment qu'avoir accès à la justice est important.

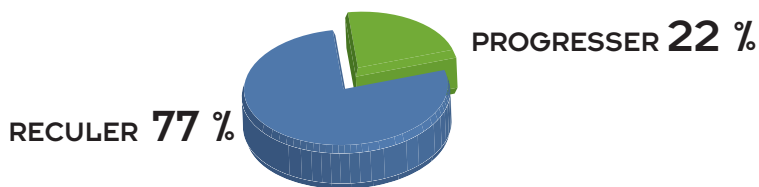
Dans le même temps, « le taux des justiciables estimant avoir des difficultés à faire valoir leurs droits, c'est-à-dire à faire avancer leur contentieux devant les tribunaux est tout aussi inquiétant ».

Les sondés semblent opter, par défaut sans doute, pour la digitalisation de la justice. 71% se déclarent favorables à une dématérialisation des procédures judiciaires comme c'est déjà le cas pour les plaintes, préplaintes ou les saisines de juge en ligne.

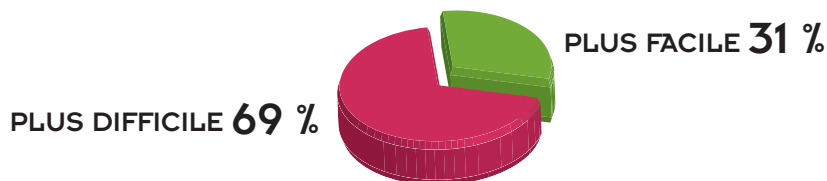
Cela dit, la confiance dans les sites juridiques et les procédures numériques reste très mesurée. Si 40% des sondés disent y avoir recours, 67% assurent s'en défier et plébiscitent un meilleur accès à l'avocat. Près de la moitié des sondés dit avoir déjà utilisé les services d'un avocat. « 66% affirment que c'est spontanément vers l'avocat qu'ils se tourneraient en cas de problématiques juridiques bien avant les notaires ou les huissiers de justice ».

Enfin, parmi les priorités des sondés, les problématiques du droit du travail ou de la famille viennent loin devant les questions de procédure pénale. ●

AVEZ-VOUS LE SENTIMENT QUE LES LIBERTÉS PUBLIQUES ET INDIVIDUELLES ONT TENDANCE À



EST-CE QUE L'ACCÈS AU DROIT EST DEVENU



61 % des travailleurs déclarent des conflits de valeurs dans leur travail

À partir de dix-neuf indicateurs mesurés dans l'enquête Conditions de travail et risques psychosociaux en 2016, la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques au ministère du Travail (DARES) a étudié les conflits de valeurs au travail de plus de vingt-deux mille individus. Autrement dit, elle a décrit et mesuré différentes facettes de l'aliénation vécue au travail. Ainsi, 61 % des travailleurs en emploi estiment devoir faire « toujours, souvent ou parfois des choses qu'ils désapprouvent », 54 % « ne pas pouvoir faire du bon travail, devoir sacrifier la qualité » et 30 % « toujours souvent ou parfois » devoir « mentir à des clients, des patients, des usagers, des collègues ». Leur travail statistique* a mis en évidence six profils de salariés répartis ainsi :

- peu ou pas exposés aux conflits de valeurs (40 %) ;
- en conflits éthiques mais avec les moyens de travailler (18 %) ;
- fierté d'un travail utile et bien fait malgré l'insuffisance des moyens (12 %) ;
- un travail inutile mais avec des moyens pour bien le faire (11 %) ;

EXPOSITIONS DES TRAVAILLEURS AUX CONFLITS DE VALEURS (EN %)

	Peu ou pas exposés	En conflits éthiques mais avec les moyens de travailler	Fierté d'un travail utile et bien fait malgré l'insuffisance des moyens	Un travail inutile mais avec des moyens pour bien le faire	Un travail qui manque de sens et de qualité	Surexposés aux conflits de valeurs	Ensemble
Je dois faire des choses que je désapprouve	40	92	67	44	66	96	61
Je dois mentir à des clients, des patients, des usagers, des collègues	14	63	19	10	18	71	30
Je dois prendre des risques pour ma santé physique et mentale	12	66	28	12	17	75	31
Je dois prendre des risques pour la santé physique et mentale des usagers, des clients, des patients, des collègues	3	38	3	1	0	37	13
Je suis amené(e) à traiter injustement ou à favoriser des personnes (refus de droits, passe-droits)	3	41	3	2	1	41	14
Je suis amenée à exercer une contrainte sur des personnes	5	41	9	2	3	44	16
Je dois faire des choses qui ne sont pas de mon ressort	36	84	68	36	66	94	58
Je ne peux pas faire du bon travail, je dois sacrifier la qualité	26	83	68	33	80	98	54
Je dois faire des choses inutiles ou dégradantes	6	51	13	6	16	65	22

- un travail qui manque de sens et de qualité (8 %) ;
- surexposés aux conflits de valeurs (11 %).

Le groupe des personnes surexposées compte davantage de femmes, de personnes de 31 à 50 ans, de professions intermédiaires de l'enseignement et de la santé, d'employés de la fonction publique, ainsi que de salariés en CDI ayant des craintes pour leur emploi. Les salariés peu ou pas exposés sont plus souvent des hommes, des plus de 50 ans, des indépendants mais aussi des personnes en contrat précaire (précarité qui les amènerait à accorder moins d'importance aux conditions de travail que d'autres).

Ces vécus aliénants ont des conséquences sur la santé des travailleurs, les plus exposés déclarant plus fréquemment une santé physique et mentale dégradée. À caractéristiques individuelles (sexe, âge, profession, etc.) et conditions de travail et facteurs psychosociaux comparables, le risque de déclarer des troubles du sommeil est 1,4 fois plus élevé pour une personne qui a un « travail qui manque de sens et de qualité » ou qui a la « fierté d'un travail utile et bien fait malgré l'insuffisance de moyens », que pour un individu qui est « peu ou pas exposé ». Pour les travailleurs qui sont « surexposés aux conflits de valeurs », ce risque est 1,6 fois plus élevé. Le risque relatif de déclarer un mauvais état de santé est 2 fois plus élevé pour un individu « surexposé aux conflits de valeurs »

que pour un individu qui est « peu ou pas exposé ».

Preuve (s'il en fallait encore) que le système économique dominant, le capitalisme, est profondément contradictoire avec les aspirations matérielles et morales des travailleurs concernant l'organisation du travail et l'exercice de celui-ci. ●

*Pour plus d'informations sur cette étude, consultez « Conflits de valeurs au travail : qui est concerné et quels liens avec la santé ? », *DARES analyses*, n°27, mai 2021.

Note : Les individus ont répondu « toujours, souvent, parfois » aux modalités.

Lecture : 40 % des travailleurs en emploi appartenant à la classe « peu ou pas exposés » déclarent devoir faire « toujours », « souvent » ou « parfois » des choses qu'ils désapprouvent.

Champ : Actifs occupés ayant répondu au questionnaire auto-administré.

Source : Enquête CT-RPS 2016, DARES, DGAFP, DRES et INSEE.



« **A** lors que la guerre économique s'accompagne de ce qu'il faut bien appeler une puissante guerre idéologique, mobilisons-nous pour sauver les titres qui nous sont chers et aujourd'hui gravement menacés », déclarait Jean Jaurès à la fin de l'éditorial fondateur de *L'Humanité*, le 18 avril 1904. Dans la bataille pour l'hégémonie culturelle, les mouvements communistes et l'idéologie marxiste ont, depuis une quarantaine d'années, perdu de nombreuses batailles. Il suffisait, cet été, d'allumer sa télévision, de pianoter sur les réseaux ou d'entrer dans un kiosque de presse, pour voir s'étaler cette défaite dans la bataille des idées : débat sur le « passe sanitaire » qui fait l'impasse sur la question de la maîtrise publique du médicament face au monopole des grands groupes pharmaceutiques ou oubliée que la vaccination devrait être prise en charge par les employeurs *via* la médecine du travail ; prise du pouvoir des talibans en Afghanistan, sans le moindre rappel du soutien apporté par les États-Unis aux talibans contre la République démocratique d'Afghanistan et l'URSS, au début des années 1980, après le coup d'État mené par les communistes afghans, en 1978 ; le traitement des émeutes à Cuba en faisant l'impasse sur l'embargo inique que lui imposent depuis une soixantaine d'années les États-Unis dans une Amérique latine qu'ils considèrent comme leur arrière-cour, etc.

Faire exister médiatiquement une voix alternative, quand dix milliardaires possèdent la quasi-totalité de la presse française, et dans un contexte où la presse écrite connaît une crise importante liée à la baisse massive de ses ventes et de ses recettes publicitaires, ainsi qu'à la révolution numérique, est un combat de tous les instants. Il est mené au quotidien par les salariés du journal *L'Humanité*, dont sont issus deux nouveaux projets : la création d'une revue sur les enjeux du travail, et la relance du magazine *La*

Du nouveau du côté des revues !

— PAR Marine Miquel* —



disparaissant du débat politique comme de l'espace médiatique, la revue *Travailler au futur* (TAF) – à laquelle s'ajoutent une plateforme numérique coopérative et des colloques, animés par un comité scientifique regroupant syndicalistes et chercheurs spécialistes du travail –, entend le remettre au centre, suivant les analyses de Marx qui en

fait « la clef de voûte qui fait tenir ensemble les différentes composantes des sociétés humaines » (comme l'explique la présentation du hors-série consacré à Marx : *Travail. Pourquoi Marx avait raison*, paru en juin 2021, qui propose des analyses de textes et de concepts de Marx), en passant au crible ses diverses facettes, afin d'élaborer les conditions de l'émancipation humaine : le numéro 2 est ainsi consacré au travail des femmes, remettant en cause quelques idées reçues (comme celle que le travail des femmes aurait décré après la Première Guerre mondiale, liée à un calcul de l'INSEE qui ne prenait pas en compte l'activité des agricultrices, souvent non déclarées) et impensés (« le soupçon implicite de l'inactivité : une ouvrière licenciée, est-ce une chômeuse ou une femme qui « rentre au foyer » ? », donnant la parole à des militants syndicalistes français ou de l'Organisation internationale du travail, à des cinéastes, des économistes, des philosophes ou des historiens. Les volets « Entretiens » et « Expertises » qui approfondissent la thématique de chaque numéro sont suivis de deux rubriques qui laissent la place aux femmes et aux hommes eux-mêmes, et à leurs métiers : un portfolio réalisé par des photographes, montrant travailleurs ou

Terre. Comme les revues du PCF (dont *Économie & Politique*, qui change sa formule), ce sont des outils de formation indispensables pour tous les militants désireux de réfléchir à leur action et à ses perspectives !

CRÉATION DE LA REVUE TRAVAILLER AU FUTUR

Alors que le travail est de plus en plus invisibilisé (personnels de livraison, de nettoyage),

formateurs en plein... travail, et une rubrique « Profils » qui donne la parole à des travailleurs ou futurs travailleurs, qui présentent leur métier, leur formation, le regard qu'ils portent sur eux et la façon dont ils le définissent et envisagent leur futur.

REPARATION DE LA TERRE

La Terre, hebdomadaire créé en janvier 1937 par le PCF et dirigé par Waldeck Rochet, ouvrier maraîcher devenu petit propriétaire, secrétaire, en 1934, de la section agraire du PCF, avait cessé de paraître en 2015, victime de la crise de la presse papier. Créée dans le contexte de la lutte contre le fascisme, à un moment où des organisations comme les comités de défense paysanne d'Henri Dorgères, proches des groupes d'extrême droite, porteuses d'une pensée réactionnaire et corporatiste réussissent à capter la colère de nombreux paysans, *La Terre* porte durant



trois quarts de siècle les analyses et le programme du PCF à destination des paysans et notamment de la petite paysannerie propriétaire (dont la propriété est désormais assimilée à un outil de travail) et s'inscrit dans une volonté – couronnée de succès, comme en témoigne encore l'ancrage du PCF dans les départements ruraux – de dévelop-

per la politisation communiste dans les campagnes (on peut lire à ce sujet la biographie de Waldeck Rochet par Jean Vigreux, *Waldeck Rochet. Une biographie politique*, parue aux éditions de La Dispute en 2000).

Nouvellement reparu (depuis l'hiver 2020/2021) en une formule trimestrielle, la revue a désormais pour sous-titre : « Le magazine du vivant » et entend s'adresser à tous ceux, des agriculteurs aux consommateurs, qu'intéressent les problématiques et les enjeux de l'agriculture, ainsi que les engagements multiples des acteurs des campagnes : elle propose une rubrique sur l'actualité (questions relatives à la grippe aviaire, à l'effet du Brexit sur la pêche, au prix du lait, à l'enseignement agricole, ou encore aux inondations), une rubrique sur les initiatives développées dans les campagnes, « Campagnes en mouvement », mêlant réflexions théoriques, autour de la volonté de concilier production agricole et biodiversité, et informations plus pratiques sur des associations ou coopératives existantes, un dossier « Point de mire » (« Nos campagnes au temps du Covid-19 » ; « Manger mieux »), un gros-plan sur les campagnes d'une région,

« Faire exister médiatiquement une voix alternative, quand dix milliardaires possèdent la quasi-totalité de la presse française, et dans un contexte où la presse écrite connaît une crise importante liée à la baisse massive de ses ventes et de ses recettes publicitaires, ainsi qu'à la révolution numérique, est un combat de tous les instants. »

puis une série de chroniques mêlant conseils de jardinage, de cuisine, étude d'œuvres, interviews d'auteurs et comptes rendus de livres portant sur le vivant. Pour plus de réactivité à l'actualité et pour s'ouvrir à ses lecteurs, elle est également adossée à une plate-forme coopérative (<https://www.laterre.fr/>, onglet « Contribuer »). À l'heure où l'écoblanchiment (*green washing*) a le vent en poupe, cette revue est d'autant plus bienvenue qu'elle ne se complaît ni dans l'ostentation superficielle, ni dans le catastrophisme, et porte une vision de l'écologie qui conçoit l'environnement non pas comme une entité, mais comme la résultante, façonnée par l'action humaine, de logiques économiques et de politiques sociales. Les deux revues sont diffusées dans les kiosques, mais on peut aussi s'y abonner, par courrier (service Diffusion 3, rue du Pont-de-l'Arche 37550 Saint-Avertin) ou sur le site shnrevue.fr.

NOUVELLE FORMULE POUR ÉCONOMIE ET POLITIQUE

Par ailleurs, une revue militante du PCF a fait, en juin 2021 peau neuve, pour le plus grand bonheur de ses lecteurs non spécialistes d'économie, et dans le but d'en conquérir de nouveaux, militants politiques ou syndicaux, professeurs ou étudiants, ou plus largement tous ceux qui souhaitent comprendre le fonctionnement économique du capitalisme et des crises que nous vivons, mais aussi s'appuyer dessus pour penser leurs luttes et convaincre qu'un autre monde est possible : *Économie & Politique*, ►►

►► bimensuel animé par des militants chercheurs, syndicalistes et politiques, qui est désormais « la seule revue marxiste d'économie en France » (<https://www.economie-et-politique.org/2021/03/21/bientot-une-nouvelle-formule-deconomie-politique-pour-relever-les-defis-daujourd'hui/>) et entend répondre aux questions de celles et ceux en qui, après l'échec des politiques néolibérales et social-démocrates, grandit « l'idée d'une révolution, d'un changement de système, tout en exprimant le besoin de dépasser le modèle de type soviétique. » Articles traitant de l'actualité de façon concise et pédagogique, rubriques d'analyses et de réflexions côtoieront rubriques à vocation pédagogique (par exemple, la rubrique « Un chiffre expliqué » où on lira pourquoi les statistiques du chômage au sens du BIT donnent depuis le début de la pandémie une image



complètement faussée de la situation du marché du travail, ou encore la rubrique « Des luttes immédiates au projet communiste » qui visera à « mettre en évidence en quoi des objectifs et des propositions mises en avant dans tel ou tel moment de la bataille politique sont porteuses à la fois d'efficacité immédiate pour répondre aux revendications et atteindre des objectifs sociaux et écologiques urgents, parce qu'elles sont aussi porteuses d'une logique opposée à celle de l'accumulation capitaliste ». On peut s'abonner sur le site, mis à neuf lui aussi : <https://www.economie-et-politique.org/> où il est aussi disponible en ligne gratuitement. ●

*Marine Miquel est coresponsable des rubriques « Lire » et « Critiques ».

CRITIQUES



Le communisme a de l'avenir... si on le libère du passé

Éditions de l'Humanité, 2020

BERNARD VASSEUR

PAR **ALEXIS AUPETIT**

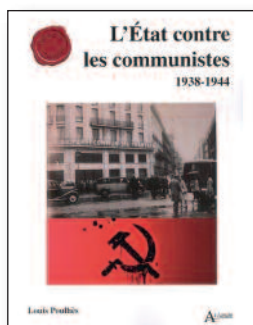
Face à ce qu'il nomme la « dé-civilisation » capitaliste, Bernard Vasseur appelle à en finir avec les luttes seulement défensives, contre, anticapitalistes. Il propose de repenser le « pour », d'imaginer et de lutter pour une civilisation postcapitaliste. Il invite à un « grand combat civilisateur contemporain », pour la fondation d'une nouvelle société, « sans classe, sans carbone ni déchets plastiques » : ce combat, c'est le communisme.

Le communisme, Bernard Vasseur cherche à bien le distinguer de celui de la social-démocratie et de ce qu'il nomme habilement la « social-autocratie » soviétique et de ses divers alliés des républiques populaires. Première-

ment, il insiste sur le fait que le communisme en tant que tel, c'est-à-dire tel que Marx l'avait théorisé au fil de son œuvre, n'a jamais été essayé. Que ces deux tentatives, social-démocratie ou social-autocratie, aient échoué ne signifie aucunement l'échec du communisme. Deuxièmement, il cherche à critiquer ce qu'il appelle l'étapisme, posture qui fut également adoptée par la social-démocratie et la social-autocratie : il dénonce cette attitude qui consiste à remettre à tout prix le communisme à plus tard, à en faire un but lointain et parfois idéal, en le positionnant après une étape bien différenciée, le socialisme. Il rappelle que cette conception du socialisme comme première étape avant le communisme n'a jamais été évoquée par Marx qui, lui, parlait de « première phase de la société communiste ». Contre Staline pour lequel « il n'y a pas d'îlot du socialisme », Bernard Vasseur soutient tout le contraire : il y a des déjà-là communistes, il prend en exemple la Sécurité sociale, mais aussi à certains égards, le récent « quoi qu'il en coûte » et la focalisation sur les activités utiles socialement, telles que la santé lors du premier confinement. Bernard Vasseur défend ainsi un com-

munisme qui se démarque fortement de certaines traditions, sans pour autant rompre radicalement avec tous ses prédécesseurs puisqu'il cite en exemple l'attitude de Lénine face au fordisme, Lénine faisant la différence, entre la situation en France et en Russie. Ce qu'il critique, c'est le « marxisme », puis le « marxisme-léninisme », c'est-à-dire la pensée de Marx devenue une doctrine d'État immuable et définitive, notamment du fait du travail de Joseph Staline. À rebours, il en appelle à une nouvelle lecture de Marx s'appuyant sur les traductions récentes et la connaissance plus fine de l'œuvre marxienne qu'elles permettent. Les enjeux sont loin d'être anecdotiques : ainsi, avec *Arbeiter*, qui signifie « travailleur » en français, mais fut pourtant longtemps traduit par « ouvrier » en France, semblant placer hors de la « classe ouvrière » plus d'un travailleur bel et bien exploité par le capital. Il évoque encore le débat autour de la traduction du terme *Aufhebung* : « dépassement » ou « abolition » pure et simple du capitalisme ?

Tirant des conclusions du temps présent et des menaces fondamentales qui pèsent sur l'humanité, sociale, écologique, sanitaire, Bernard Vasseur appelle donc à travailler avec « un Marx nouveau pour un nouveau monde ». Ainsi, cet ouvrage se présente comme un manifeste, une invitation à l'ensemble du camp progressiste à repenser l'avenir de l'humanité sur de nouvelles bases, à réfléchir et à imaginer une société sortie de la barbarie capitaliste, aujourd'hui plus menaçante et dangereuse que jamais. ●



L'État contre les communistes, 1938-1944

Atlande, 2021

LOUIS POULHÈS,

PAR **PHILIPPE PIVION**

L'histoire est politique. Elle représente un enjeu déterminant pour la classe sociale dominante, au sens où sa connaissance donne à comprendre,

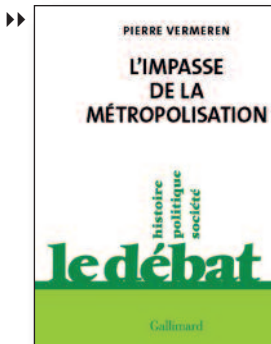
à appréhender le mouvement du monde, à dévoiler ses desseins. À ce titre, la lecture du livre *L'État contre les communistes, 1938-1944*, de Louis Poulhès, contrebalance l'histoire véhiculée sur la prétendue entrée tardive en résistance du Parti communiste, qui aurait attendu l'attaque nazie du 22 juin 1941 contre l'Union soviétique. Cet ouvrage contient une masse d'informations et de références qui le rendent indispensable. Il aidera celles et ceux qui sont parfois à court d'arguments sur la période

1939-1941. Précisons qu'un débat avec l'auteur est accessible sur le site de la fondation Gabriel-Péri.

Le travail de Louis Poulhès démontre qu'il n'a pas fallu attendre la guerre pour que les attaques aient lieu. L'offensive remonte à 1938, au lendemain de la capitulation de Munich à laquelle le PCF s'est opposé, seul. Lors du congrès du Parti radical, Daladier y déclare les communistes fauteurs de troubles et affirme qu'il faut remettre la France au travail. Tout l'appareil d'État est mis à contribution pour atteindre cet objectif. La CGT est visée avec la condamnation de plus de huit cents militants à de la prison ferme au lendemain d'une grève. Le fichage des syndicalistes et des communistes est effectué par la police. Tout est prêt pour aller plus loin dans la répression à la première occasion.

Le pacte germano-soviétique du 23 août 1939 est conclu alors que la France et l'Angleterre faisaient tout pour ne pas signer un accord de défense réciproque avec les Soviétiques. Dès le lendemain, *L'Humanité* et *Ce soir* sont saisis. Le jour suivant, ils sont interdits. Un mois plus tard, le PCF est dissous, ses députés, restés fidèles, emprisonnés et déchus de leur mandat. La guerre déclarée, la répression va connaître un rythme endiablé, poussant ses dirigeants à la clandestinité. La drôle de guerre, si elle épargne les forces nazies, voit un déferlement de mesures contre ceux qui sont accusés de ruiner l'effort de guerre pourtant inexistant. À ce titre, le garde des Sceaux, Albert Sérol, publie un décret punissant de mort les personnes accusées de démoraliser l'armée et la nation, entendez les communistes. La débâcle survient et l'ascension de Pétain, porté par la bourgeoisie, est réalisée. S'ensuit une coopération scandaleuse avec les Allemands pour pourchasser les « judéo-bolcheviques », les indésirables.

Dès le 17 juin, Charles Tillon, au nom du PCF, appelle à combattre le gouvernement fantoche et les troupes occupantes. Pas un autre parti n'aura survécu à la débâcle et seul le PCF, en publiant une *Humanité* clandestine, arrive à riposter. Il lui faut pourtant se réorganiser, apprendre la clandestinité, la sécurité. Il soutient et réussit des mouvements de grève dans le Nord, des manifestations pour le 11 novembre, des regroupements revendicatifs. Ses militants sont emprisonnés dans des camps de concentration français dans lesquels l'occupant n'aura qu'à puiser pour les fusiller ou les envoyer en Allemagne par dizaines de milliers. Alors oui, il faut attendre l'attentat d'août 1941 de Pierre Georges (futur colonel Fabien) pour que l'action armée débute. Comment en aurait-il pu être autrement ? C'est une lutte à mort qui est déjà engagée, depuis trois ans. Je n'irai pas plus avant dans ce livre foisonnant, dont la lecture bouleverse devant tant de souffrances endurées, d'abnégation, de courage. ● ►►



L'Impasse de la métropolisation

Gallimard, 2021
PIERRE VERMEREN
 PAR **NANS NOYER**

Dans ce petit opuscule, Pierre Vermeren évoque les étapes d'un processus né aux États-Unis, qui a gagné la France dans les années 1970, encouragé par un pouvoir obsédé par l'efficacité et l'urbanisation afin de

doper production et consommation : la métropolisation. Une polarisation croissante a alors entraîné la reconfiguration du rapport villes/campagnes et centres-villes/banlieues. Modalité du néolibéralisme, la métropolisation fut présentée (et l'est encore, malgré ses désastres fous) comme un idéal civilisationnel : « L'idéologie dominante la pare de vertus morales imposées par les gagnants de la mondialisation. »

En 1964 sont institués les pôles d'équilibre, encourageant la spécialisation économique : textile à Lille-Roubaix-Tourcoing ; industrie lourde à Metz-Nancy ; économie navale à Nantes-Saint-Nazaire ; industrie informatique et lourde à Lyon-Saint-Étienne-Grenoble ; industrie militaire à Bordeaux ; aéronautique à Toulouse ; commerce à Marseille ; loisirs à Nice. Comprenant 10% de la population française, 28% si l'on intègre leurs aires métropolitaines, ces villes sont l'expression frappante du clivage observé par les géographes en France. Elles hébergent au moins les deux tiers des cadres et des classes aisées, produisent plus de 50% de la richesse nationale, abritent 95% des médias nationaux de tout format. Pourtant, la superficie de ces métropoles ne couvre que 5% du territoire national.

La métropolisation, suite logique de l'accélération de la concentration du capital, et la gentrification sont les deux mouvements conjoints de cette transformation qui a frappé le pays. C'est l'idéologie néolibérale qui a guidé les politiques, finançant ces évolutions, avec l'objectif de faire aussi bien que d'autres pays dans la course de la mondialisation capitaliste. Désindustrialisation, mutation de l'économie, pavillonnisation des banlieues de la première ceinture, exode massif des classes moyennes des centres-villes où les industries fermaient, ont été particulièrement violents. Mouvement des gilets jaunes, victoire de maires au programme post-moderniste dans des métropoles, disparition du commerce de proximité sont autant de signes d'une crise profonde.

La tertiarisation des grandes villes a généré l'arrivée de travailleurs précarisés au service des classes supérieures,

pour leur simple confort, sans aucune création de richesses « réelles », « l'économie du confort » prenant la place de l'économie réelle. L'auteur démontre comment s'est effectuée, par ce processus, la relégation de 30 à 35 millions de personnes en périphérie, hors du système de production et de partage des richesses. Pour maintenir un pays fracassé et éviter une implosion à craindre, l'État français a inventé le plus grand système de redistribution « sociale » du monde, en progression permanente depuis quarante-cinq ans (760 milliards d'euros en 2019). Face au chômage, au déclassement, les classes populaires gravement paupérisées et en désaffiliation ne se sentent plus tenues par aucune appartenance, n'étant plus même nourries par l'agriculture nationale, ne produisant quasiment plus rien, se contentant de travailler au confort matériel du pays. Peut-on croire au souci d'un gouvernement distribuant autant d'argent pour mieux endormir les justes revendications d'emploi, d'utilité et de destin collectif ?

Pour empêcher la poursuite de ce processus, il est nécessaire de rompre avec cette logique néolibérale du « big is beautiful » et de reposer la question du projet français, mais également de sa mise au service des classes populaires, redevenant la seule priorité. Cela est urgent, tant la situation s'avère critique et le temps pour réagir infime. ●



Jean Jaurès en « Rhône-Alpes ». Présence et mémoires

Éditions Arbres bleus, 2020
CATHERINE MOULIN

PAR **PIERRE CRÉPEL**

Comme toujours, l'histoire locale ou régionale fournit un bon angle d'attaque pour éclairer des questions de plus grande envergure. C'est ici le cas à propos de Jaurès, un homme politique très

étudié par ailleurs. L'ouvrage, préfacé par Gilles Candar et postfacé par Gérard Lindeperg, situe d'ailleurs en maint endroit la spécificité régionale par rapport à ce qui est bien établi en général sur les vingt dernières années de la vie du tribun socialiste.

Le livre de Catherine Moulin comporte quatre chapitres donnant à voir l'organisation des déplacements, les à-côtés, les réunions elles-mêmes, puis les rendus de la presse, enfin un cinquième sur les « éléments mémoriels » dans l'entre-deux-guerres. Un des intérêts de cette publication, consacrée aux deux périodes 1893-1914 et

1918-1939 et à un rayon géographique limité à cent kilomètres autour de Lyon (disons au quadrilatère Oyonnax-Roanne-Valence-Vizille, qui englobe Lyon, Saint-Étienne et Grenoble), c'est aussi d'entrer dans le concret, dans les « problèmes locaux et quotidiens qui sont la réalité du militant de base ». Choix et obtention des salles, leurs prix, ceux des billets d'entrée et des banquets, comparés aux salaires des ouvriers et au prix du pain, les relations avec la police et avec les notables, le financement des statues après-guerre, les délibérations de conseils municipaux : tout cela est vu en détail.

L'ouvrage ne révolutionne rien de ce qu'on sait sur Jaurès, et ne le prétend pas, mais il évoque les spécificités locales et temporelles. Les classes ouvrières et populaires de la région, occupées dans les mines, le textile, l'armement, l'électricité ou le plastique naissants, ne sont ni celles de l'Île-de-France, ni celles du Nord, de Saint-Nazaire ou des Bouches-du-Rhône, ni celle du Tarn d'origine du tribun socialiste. L'auteure montre comment Jaurès sait s'adapter sans tomber dans l'opportunisme hypocrite : à l'actualité (grèves particulières, affaire Dreyfus, laïcité, paix), au public local, d'ailleurs plus large que la seule classe ouvrière.

Le recueil transcrit en annexes deux discours de novembre 1900 (non reproduits dans les œuvres) et donne de façon rigoureuse et efficace les sources manuscrites et imprimées, ajoutant un index des noms de personnes. Les Bretons, les Alsaciens et même les Parisiens liront donc cet ouvrage instructif avec plaisir, en se régaland tout particulièrement des citations extraites de la presse de droite ou cléricale, ainsi que des guesdistes d'avant l'union des socialistes : « Le châtelain de Bessoulet est le plus jésuite d'entre les calotins et le plus ferme soutien du capitalisme qu'il feint de combattre. » ●



Semer le trouble
Techniques & Cultures
 n° 74.

Éditions EHESS, 2021

MIKAËLA LE MEUR,
MATTHIEU DUPERREX (DIR.)

PAR **PIERRE CRÉPEL**

Ce numéro 74 d'une revue traitant des sujets divers de sciences humaines et sociales a été rédigé dans le cadre des « revues en

lutte », au moment où le gouvernement imposait sa « loi de programmation pluriannuelle de la recherche »

(LPPR), qui, entre autres nuisances, restreint la liberté de pensée et veut formater l'investigation. Ce numéro, qui a vu la participation à parité d'une quarantaine d'auteurs, examine des types d'actions sortant du commun, menées dans divers pays. Il est conçu selon trois parties : « Soulèvements, subversions, refuges », chacune d'entre elles comportant quelques articles de facture habituelle bien illustrés et quelques « notules » appelées « fragments de lutte », fournissant des exemples concrets.

Les formes d'action non classiques analysées sont : les gilets jaunes, les « cortèges de tête », les sabotages, les *black blocs* et autres « blocs », le hacking, la mort simulée (*die-in*), les parodies, les objets détournés, les « vols » de chaise, les graffiti, les spectacles, les encombrements de services, la médecine de rue, les ZAD, les Nuit debout... Certaines sont violentes, d'autres non violentes. Plusieurs articles donnent un éclairage historique sur ces méthodes de lutte, pouvant remonter au Moyen Âge ou aux taoïstes.

La plupart des auteurs ne cachent pas leurs sympathies pour ces types d'actions et cherchent même, au moins indirectement, à les promouvoir, en les opposant parfois à celles habituellement développées par les syndicats : grèves, manifestations encadrées, journées, meetings, catalogues de revendications, exposés structurés. Les organisations traditionnelles des salariés ne sont pas attaquées, mais elles sont implicitement présentées comme un peu ringardes.

Malgré cette réserve, cet ouvrage fort bien présenté de 222 pages est utile, il peut servir de réservoir d'idées originales. Le militant qui l'étudiera avec un peu de recul saura faire le tri entre les bonnes et les moins bonnes, entre celles qui peuvent faire mouche et celles qui risquent de se retourner contre leurs auteurs, braquer l'opinion publique ou empêcher le rassemblement (éventualités non envisagées dans ce recueil).

Il faut donner du pouvoir à l'imagination et apprendre aussi à mieux gérer une certaine complémentarité entre les formes variées de luttes contre l'exploitation, l'injustice, le mépris, la misère. Comme l'écrivait fort bien Mario Benedetti : « Il est bien évident que nous n'allons pas faire la révolution avec une chanson, ni avec une danse, ni avec un poème, ni avec une pièce de théâtre. Mais nous ne la ferons pas non plus avec un discours, ni avec une déclaration, ni avec un vote, ni avec un cri, ni avec une barricade, ni avec une grève, ni avec une balle. En règle générale, les révolutions sont une grande addition de choses où tout peut servir, où rien n'est inutile. » ●

À (re)découvrir...



Les ouvrages *Découvrir Marx*, *Découvrir Engels* et *Découvrir Gramsci*, publiés aux Éditions sociales, reprennent chacun douze extraits expliqués par Florian Gulli et Jean Quétier dans la rubrique « Dans le texte » de *La Revue du projet* puis de *Cause commune*. Un bon moyen d'entrer dans l'œuvre de ces théoriciens et acteurs majeurs du mouvement ouvrier ! Il en est de même pour *Introduction à la pensée de Lénine*, publié aux éditions Aden, qui reprend des extraits choisis dans *Cause commune* et commentés par Aurélien Aramini et Florian Gulli.

ORGANISEZ DES DÉBATS !



avec les membres de l'équipe de votre revue autour d'un des thèmes des dossiers ou des livres c'est possible !

Contactez-nous au 01 40 40 13 50

Claude Saligny



ou au 01 40 40 12 30

Monique Renault



Mail :

redaction@causecommune-larevue.fr



Cause ★ commune
est sur Facebook

..... L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Guillaume Roubaud-Quashie
(Chronique européenne)
Directeur



Davy Castel
Rédacteur en chef



Jean Quétier
Rédacteur en chef



Gérard Streiff
Rédacteur en chef
(Controverses/
Sondages)



Sébastien Thomassey
Mise en page



Frédo Coyère
Mise en page
et graphisme



Noëlle Mansoux
Secrétariat
de rédaction



Chantal Guerre
Secrétariat
de rédaction



Camille Ducrot
(Critiques/Lire)



Marine Miquel
(Critiques/Lire)



Vincent Boulet
(Chronique européenne)



Aurélien Bonnarel
(Droit)



Maëva Durand
(Féminisme)



Igor Martinache
(Féminisme)



Ségolène Mathieu
(Grand entretien)



Baptiste Giron
(Histoire)



Delphine Miquel
(Militer)



Sophie Mazonot-Chappuy
(Parlement)



Aurélien Aramini
(Philosophiques)



Jean-Michel Galano
(Philosophiques)



Victor Blanc
(Poésies)



Nicolas Lambert
(Production
de territoires)



Corinne Luxembourg
(Production
de territoires)



Pierrick Monnet
(Réactions)



Gérard Legrip
(Regard)



Élodie Lebeau
(Regard)



Pierre Crépel
(Sciences)



Fanny Chartier
(Statistiques)



Michaël Orand
(Statistiques)



Claudine Périllaud
Relecture



Vincent Bordas
Relecture



Constantin Lopez
Réseaux sociaux



Sabrina Royer
Réseaux sociaux



Julien Rossi
Débats



Saliha Bousseadra



Florian Gulli
Université permanente

Cause ★ commune

BULLETIN D'ABONNEMENT

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL (À L'ORDRE DE ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN REMPLIR BULLETIN CI-DESSOUS).

Durée 1 an/6 numéros

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement) à l'ordre de Association Paul-Langevin

Standard : 46 € Chômeurs/étudiants : 36 € Souscription : 56 €

SERVICE ABONNEMENT - CAUSE COMMUNE c/o ABOSIRIS - BP 53 91540 MENNECY

Tél. : 01 84 18 10 50 • Fax : 01 55 04 94 01 • Mail : abonnement@causecommune-larevue.fr

À envoyer à l'adresse ci-dessus.

Nom & prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresse électronique Mobile(*)

(*) informations utilisées uniquement dans le cadre de l'abonnement

Date : Signature :

RÈGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (REMPLIR FORMULAIRE CI-DESSOUS).

BULLETIN D'ABONNEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (4 fois/an)

JOINDRE UN RIB

Standard : 4 X 11,50 € Chômeurs/étudiants : 4 X 9 € Souscription : 4 X 14 €

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom / prénom :

Adresse :

CP : Ville : Pays :

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IBAN-Numéro d'identification international du compte bancaire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

BIC-Code international
d'identification de votre banque

TYPE DE PAIEMENT récurrent/répétitif



Vous pouvez à tout moment vous désabonner en appelant au 01 84 18 10 50.

CRÉANCIER : ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN - ICS : FR23ZZZ530622 - Adresse : 6, avenue Mathurin-Moreau, 75167 Paris cedex 19

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN

Référence unique du mandat (réservé à l'administration)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

En signant ce formulaire vous autorisez l'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Fait à :

Signature :

Le :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à : SERVICE ABONNEMENT • CAUSE COMMUNE c/o ABOSIRIS - BP 53 91540 MENNECY



PROCHAIN NUMÉRO
Novembre/décembre :
Collapsologie : est-il trop tard ?



Prix : 8€